

## EAUX DE GRENOBLE ALPES

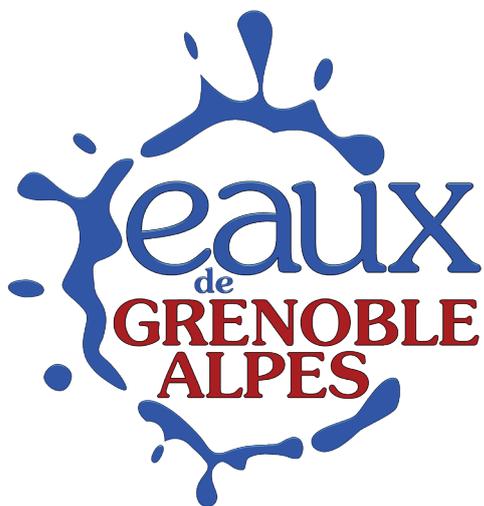
SIÈGE SOCIAL : 50 rue Jean Vaujany,

CS 22433 - 38034 Grenoble cedex 2

ACCUEIL : 5 place Vaucanson - Grenoble

TÉL : 04 76 86 20 70

[www.eauxdegrenoblealpes.fr](http://www.eauxdegrenoblealpes.fr)



# ANNEXE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



# SOMMAIRE

<b>CHAPITRE 1 : EAUX DE GRENOBLE ALPES.....</b>	<b>5</b>
1.1 Historique.....	6
1.2 Spécificités et avantages d'une SPL.....	7
1.3 Ensemble des prestations .....	8
1.4 Conseil d'Administration / Direction .....	10
1.5. Conventions et marchés.....	12
1.5.1 Conventions et contrats.....	12
1.5.2 Liste des marchés en cpurs et/ou conclus par Eaux de Grenoble Alpes en 2021.....	15
1.6 Démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE).....	33
1.6.1 Management QSE et amélioration des performances.....	33
1.6.2 Une performance suivie et attestée.....	35
1.6.3 Les indicateurs 2021 : indicateurs réglementaires.....	36
1.6.4 Perspectives 2022.....	36
<b>CHAPITRE 2 : SERVICES AUX USAGERS.....</b>	<b>37</b>
2.1 Accueil physique.....	38
2.2 Accueil téléphonique.....	38
2.3 Information aux usagers.....	39
2.4 Traitement des réclamations.....	40
2.5 Comptage des volumes.....	43
2.6 Tarification.....	44
2.7 Facturation.....	47
2.8 Recouvrement.....	50
2.9 Fonds de solidarité logement.....	58
<b>CHAPITRE 3 : PRODUCTION D'EAU POTABLE.....</b>	<b>61</b>
3.1 Ressource de la nappe du Drac et captages de Rochefort.....	62
3.2 Ressource de la nappe de la Romanche et captages de Jouchy et Pré-Grivel.....	62
3.3 Eau de qualité et non traitée desservie par les captages de Jouchy, Pré-Grivel et Rochefort.....	63
3.4 Réservoirs de distribution.....	72
<b>CHAPITRE 4 : DISTRIBUTION.....</b>	<b>79</b>
4.1 Exploitation des réseaux d'eau potable.....	80
4.2 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes.....	95
4.3 Exploitation des réseaux d'Assainissement.....	99
<b>CHAPITRE 5 : ÉTUDES ET GÉOMATIQUE.....</b>	<b>101</b>
5.1 Études et Géomatique.....	103
5.2 Système d'Information Géographique (SIG).....	104
5.3 Développement et mise à disposition de logiciels auprès des communes actionnaires.....	105
5.4 Gestion des communes en délégation de service public et/ou prestation de service équivalent.....	106
5.4.1 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Crolles.....	106

5.4.2	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux.....	107
5.4.3	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage.....	108
5.4.4	Gestion du service public d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage.....	109
5.4.5	Gestion du service public d'eau potable de la Commune du Pleyret.....	110
5.5	Gestion des communes dans le cadre du contrat de gérance.....	111
5.5.1	Constitution du réseau d'eau à Champ-sur-Drac en quelques chiffres.....	112
5.5.2	Constitution du réseau d'eau à Claix en quelques chiffres.....	112
5.5.3	Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Grenoble.....	113
5.5.4	Constitution du réseau d'eau à Noyarey en quelques chiffres.....	113
5.5.5	Constitution du réseau d'eau à Proveysieux en quelques chiffres.....	114
5.5.6	Constitution du réseau d'eau à Mont-Saint-Martin en quelques chiffres.....	114
5.5.7	Constitution du réseau d'eau à Quaix-en-Chartreuse en quelques chiffres.....	115
5.5.8	Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Sassenage .....	115
5.5.9	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Varcès-Allières-et-Risset.....	116
5.5.10	Gestion du service public de l'eau potable de la commune de Veurey-Voroise ..	117
<b>CHAPITRE 6 : Indicateurs de performance.....</b>		<b>119</b>
<b>CHAPITRE 7 : MOYENS INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.....</b>		<b>125</b>
7.1	Parc matériel.....	126
7.2	Faits marquants 2022.....	126
7.3	Perspectives 2023.....	126
<b>CHAPITRE 8 : POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL.....</b>		<b>127</b>
8.1	Formation.....	128
8.2	Politique de recrutement.....	129
8.3	Habilitations.....	129
8.4	Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances.....	130
<b>CHAPITRE 9 : COMMUNICATION.....</b>		<b>133</b>
<b>CHAPITRE 10 : LOCAUX D'EAUX DE GRENOBLE ALPES.....</b>		<b>137</b>
<b>CHAPITRE 11 : DONNÉES FINANCIÈRES.....</b>		<b>139</b>
11.1	Compte de résultat de l'exercice 2022.....	140
11.1.1	Éléments significatifs du compte de résultat 2022.....	141
11.1.1.1	Chiffre d'affaires.....	141
11.1.1.2	Charges .....	143



# EAUX DE GRENOBLE ALPES

- 1.1 Historique .....6
- 1.2 Spécificités et avantages d'une SPL .....7
- 1.3 Ensemble des prestations .....8
- 1.4 Conseil d'Administration / Direction .....10
- 1.5 Conventions et marchés .....12
- 1.6 Démarche Qualité Sécurité  
Environnement (QSE) .....33

# CHAPITRE 1 : EAUX DE GRENOBLE ALPES

## 1.1 Historique

Eaux de Grenoble Alpes, créée en tant que Eau de Grenoble en janvier 2014, a vu en 2015 la mise en œuvre effective de la fusion avec la SERGADI, adoptée le 19 décembre 2014, et l'avènement de Grenoble Alpes Métropole comme autorité organisatrice de l'eau au 1er janvier 2015, du fait de la Loi MAPTAM.

Elle continue à travers sa structure et ses activités, à défendre sa double finalité, dans le contexte particulier grenoblois.

Dates	Faits marquants
21 mai 1979	Création de la SA SERGADI.
27 novembre 1980	Transformation de la SERGADI en Société d'Économie Mixte.
1er mai 2000	Création de la « Régie des Eaux de Grenoble » (REG) : reprise en gestion publique du service public de l'eau potable.
Juillet 2012	Une mission est commanditée par le Président de la GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, le maire de Grenoble et le Président du SIERG, visant à travailler à la mutualisation des structures REG, SIERG et SERGADI.
Juillet 2013	Un protocole est présenté aux assemblées délibérantes pour poursuivre la démarche amorcée en juillet 2012, avec la préparation du passage en société publique locale de la REG et de la SERGADI, en vue d'une fusion future.
1er Janvier 2014	Création de la Société Publique Locale Eau de Grenoble. Transformation de la S.E.M. SERGADI en S.P.L. SERGADI.
1er janvier 2015	Fusion d'Eau de Grenoble et SERGADI. Suite à l'exécution de la loi MAPTAM, Grenoble-Alpes Métropole acquiert le statut de Métropole et reprend la compétence Eau des communes. Elle se substitue donc à ce titre aux communes situées sur son périmètre dans toutes les conventions conclues avec Eau de Grenoble.
7 septembre 2015	Changement de dénomination d'Eau de Grenoble en Eaux de Grenoble Alpes.



## 1.2 Spécificités et avantages d'une SPL

Contrairement à l'anonymat qui caractérise les sociétés anonymes, la Société Publique Locale est transparente et est composée exclusivement de collectivités actionnaires, au moins deux, et de capitaux à 100 % publics.

Les collectivités actionnaires exercent un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs « propres » services. Le caractère « in house » de la relation entre les actionnaires et la S.P.L. lié au contrôle analogue permet l'exonération de l'obligation de mise en concurrence pour les collectivités actionnaires.

Le rôle de la S.P.L. est alors celui d'un exécutif classique (comme un service) qui applique les directives définies par l'autorité organisatrice (cadre budgétaire, niveau d'investissements...). Le territoire d'une S.P.L. est évolutif et respecte l'autonomie et le principe de « libre administration » de chaque collectivité. La détention d'une action du capital de la S.P.L. permet de bénéficier de l'ensemble de ses services.

La S.P.L. relève de la comptabilité privée garantissant souplesse et réactivité, limpidité et sincérité.

Elle permet de préserver une plateforme technique stable qui garantit la continuité du service public.

Enfin une S.P.L. est contrôlée par les Commissaires aux Comptes. Ces professionnels engagent leur responsabilité personnelle et doivent déclencher des « signalements » par saisie du Procureur en cas d'anomalies. De plus, la formalisation du « contrôle analogue » oblige une S.P.L. à être contrôlable par chaque collectivité actionnaire.

Une S.P.L. en tant qu'établissement public est également soumise aux mêmes contrôles qu'une Régie ou une collectivité (contrôle de légalité de la Préfecture, contrôle de la Chambre Régionale des Comptes...).

L'ensemble de ces éléments démontrent clairement que les modalités de contrôle d'une S.P.L. sont plus nombreuses et strictes que dans le cas d'une régie ou d'une SA.

## 1.3 Ensemble des prestations

Eaux de Grenoble Alpes, par ses statuts et son objet, est en mesure d'assurer l'ensemble des compétences nécessaires pour le service public de l'eau, du puits au robinet de l'utilisateur, et même au-delà avec des prestations en matière d'assainissement.

Conformément au troisième alinéa de l'article L1531-1 du Code Général des Collectivités territoriales, la société a pour objet, pour le compte des collectivités et groupements actionnaires et sur le territoire de ceux-ci, d'assurer, dans une attention de développement durable et de préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement, la cohérence et la coordination des actions relatives à la ressource en eau et au traitement des eaux usées.

Eaux de Grenoble Alpes répond à l'ensemble des besoins des collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre d'une gestion complète d'un service public d'eau potable ou d'assainissement mais également au niveau de prestations à la carte.

Ainsi, par son statut, son objet social, son organisation et son expérience, Eaux de Grenoble Alpes est un outil de mutualisation technique de référence qui présente l'atout de l'expertise qui peut efficacement compléter et accompagner les dispositifs opérationnels locaux existants.

Eaux de Grenoble Alpes par sa vocation transversale, permet de rationaliser les commandes, de respecter l'autonomie de chaque collectivité tout en harmonisant les pratiques les plus performantes, sécurisant les équipes qui travailleront dans un cadre structuré et un compagnonnage évitant l'isolement, offrant des procédures éprouvées et une expertise économique évitant l'absence d'études qui peuvent générer des gains de productivité ou d'ouvrages.



Compétences	Détails
Protection de la ressource	Préserver l'intégrité des champs de captages contre toutes les menaces de pollution à court, moyen et long terme.
Production	Fournir aux distributeurs en quantité et en continu une eau de qualité issue des ressources naturelles : Prélever l'eau dans le milieu naturel, principalement les « sources de Rochefort » dans la Commune de Varcès-Allières-et-Risset et les captages de Jouchy et Pré Grivel à Saint-Pierre-de-Mésage et Vizille Assurer le pompage de l'eau et l'injecter dans les ouvrages d'adduction Assurer la maintenance des ouvrages Veiller à la potabilité de l'eau 24h/24.
Adduction	Transporter l'eau depuis le centre de production jusqu'aux systèmes de distribution (réservoirs par exemple).
Distribution	Assurer la continuité de la distribution d'eau potable, en quantité et qualité jusqu'au point de livraison de l'utilisateur Avoir la préoccupation permanente d'optimiser le rendement des réseaux dans une perspective de développement durable (recherche permanente et traitement des fuites) Assurer l'exploitation et les interventions sur les réseaux d'eau potable 24h/24. Réaliser des opérations de maintenance préventive dans l'objectif d'assurer une bonne conservation de fonctionnement des ouvrages (manœuvre des vannes, campagne d'entretien des réducteurs...).
Assainissement	Gérer, exploiter, entretenir les réseaux Assurer le SPANC Assurer la maintenance des ouvrages.
Relation usagers	Accueil physique et téléphonique des usagers Souscription et gestion des abonnements Réalisation de relevés de compteurs Facturation et recouvrement des factures (tous modes de paiement) Traitement des réclamations Accompagnement des usagers (informations et assistance).
Services à la carte	Proposer des prestations de service à la carte : Facturation ; recouvrement ; Accueil physique et téléphonique ; Recherches de fuites (débitmétrie ; maintenance d'organes hydrauliques ; contrôle des hydrants) ; Astreintes ; surveillance d'installations ; Travaux sur réseaux ; Relevé et changement de compteurs ; Déploiement et maintenance des logiciels GEOSITE et GEOINSTRUCTION (dossiers d'urbanisme et cadastre) ; Exercer des missions de maîtrise d'œuvre et d'études ; de conduites d'opération ; Topographie et récolement.

## 1.4 Conseil d'Administration / Direction

Liste des sociétaires et parts sociales

Actionnaires	Nb d'actions	% détenu
Allemont	6	0,0009%
Anthon	6	0,0009%
Bernin	1	0,0001%
Bresson	1	0,0001%
Champ sur Drac	12	0,0017%
Champagnier	1	0,0001%
Chamrousse	1	0,0001%
Cholonge	1	0,0001%
Claix	68	0,0096%
Communauté de Communes de l'Oisans	14	0,0020%
Communauté de Communes Le Grésivaudan	88 035	12,4766%
Corenc	68	0,0096%
Corrençon en Vercors	1	0,0001%
Crolles	66	0,0094%
Domène	6	0,0009%
Echirrolles	1	0,0001%
Eybens	68	0,0096%
Fontaine	6	0,0009%
Gières	10	0,0014%
Grenoble	142 416	20,1837%
Grenoble Alpes Métropole	474 338	67,2248%
La Morte	1	0,0001%
La Tronche	68	0,0096%
Laffrey	2	0,0003%
Lalley	1	0,0001%
Laval	3	0,0004%
Le Versoud	1	0,0001%
Notre Dame de Mésage	6	0,0009%
Noyarey	6	0,0009%
Oz en Oisans	20	0,0028%
Pellafol	1	0,0001%
Poisat	1	0,0001%
Pontcharra	1	0,0001%
Quaix-en-Chartreuse	1	0,0001%
Saint Egrève	6	0,0009%
Saint Martin d'Hères	4	0,0006%
Saint Martin d'Uriage	45	0,0064%
Saint Martin le Vinoux	6	0,0009%
Saint Martin d'Uriage	45	0,00638%
Saint Martin le Vinoux	6	0,00085%
Saint Nizier du Moucherotte	6	0,0009%



Saint Pierre de Mésage	1	0,0001%
Saint Théoffrey	1	0,0001%
Sassenage	66	0,0094%
Seyssinet-Pariset	1	0,0001%
Seyssins	68	0,0096%
SIE Les Cotes de Corps	6	0,0009%
Syndicat Assainissement Laffrey	6	0,0009%
Syndicat des eaux du brachet	1	0,0001%
Treffort	6	0,0009%
Valbonnais	1	0,0001%
Varces-Allières-et-Risset	66	0,0094%
Vaulnaveys-le-Haut	2	0,0003%
Veurey Voroize	1	0,0001%
Villard-Bonnot	68	0,0096%
Vizille	1	0,0001%
<b>TOTAL</b>	<b>705 600</b>	<b>100%</b>

## Liste des Administrateurs

### Pour Grenoble-Alpes Métropole :

Monsieur Olivier BERTRAND, Président du Conseil d'Administration  
Madame Leah ASSALI,  
Madame Séverine JACQUIER,  
Madame Dominique SCHEIBLIN  
Monsieur Jean-Luc CORBET,  
Monsieur Guy GENET,  
Monsieur Norbert GRIMOUD,  
Monsieur Marc ODDON,  
Monsieur Lionel PICOLLET,  
Monsieur Alban ROSA,  
Monsieur Olivier SIX,  
Monsieur Bertrand SPINDLER.

### Pour la Ville de Grenoble :

Madame Laure MASSON,  
Madame Maude WADELEC,  
Monsieur Antoine BACK.

### Pour la CCLG :

Madame Annie FRAGOLA, Vice-Présidente,  
Monsieur François BERNIGAUD.

Pour les actionnaires minoritaires :  
Monsieur Eric GRASSET.

## 1.5. Conventions et marchés

### 1.5.1 Conventions et contrats

Pour rappel : La liste figurant ci-dessous fait apparaître, pour chaque convention entre des établissements Publics de Coopération Intercommunale et Eaux De Grenoble Alpes, lorsque cela est nécessaire, entre parenthèses le territoire communal concerné par la convention. Les conventions dont la date de fin de contrat indiquée est antérieure au 31 décembre 2020 sont des conventions qui ont été reconduites tacitement. Ce tableau présente uniquement les contrats relatifs aux prestations fournies par Eaux de Grenoble Alpes. Un état exhaustif de l'ensemble des conventions conclues par Eaux de Grenoble Alpes pour son fonctionnement et son financement peut être demandé directement au secrétariat de direction.

Parties contractantes	Objet du contrat	Début contrat	Fin contrat
CCLG (Ville de Crolles) / EDGA	Contrat d'affermage de délégation du service public de distribution l'eau potable	01/01/2011	30/06/2023
Ville de Seyssins / EDGA	Contrat de prestations liées au service public de distribution d'eau potable	01/06/2014	31/05/2023
CCLG (Ville de Saint Martin d'Uriage) / EDGA	Convention de délégation de service public d'eau potable	01/01/2016	31/12/2027
CCLG (Ville de Saint Martin d'Uriage) / EDGA	Convention de délégation de service public d'assainissement collectif et non collectif	01/01/2017	31/12/2027
Ville de Grenoble / EDGA	Contrat pour la relève trimestrielle des compteurs des abonnements de la ville de Grenoble	01/09/2017	Sans limitation de durée
Ville de Saint Martin d'Uriage / EDGA	Convention relative à l'utilisation de l'eau issue du trop-plein du captage des Ripes appartenant à Saint Martin d'Uriage	07/11/2017	06/11/2027
Ville de Saint Martin d'Uriage / EDGA	Convention spéciale de déversement	10/11/2017	09/11/2022
CCLG / EDGA	Travaux de fonctionnement et d'exploitation en eau potable et assainissement	13/07/2018	12/07/2022
CCLG / EDGA	Contrat de prestations de services pour les prélèvements et la réalisation de test IDEXX sur le territoire de la CCLG	01/11/2018	30/10/2022
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Convention de mise à disposition d'installations passives de communications électroniques - cession d'un droit d'usage	12/10/2018	11/10/2058
Ville de Saint-Theoffrey / EDGA	Convention d'assistance technique et d'intervention sur le réseau de distribution publique d'eau potable	01/11/2018	30/10/2024
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat affermage relatif à la relève, à la facturation, au recouvrement et à la gestion des usagers des services publics de l'eau et de l'assainissement	01/01/2019	31/12/2024



Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat de gérance relatif aux missions associées à la production et à la fourniture d'eau potable	01/01/2019	31/12/2026
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat de gérance relatif aux missions associées au service public de distribution d'eau potable	01/01/2019	31/12/2026
CCLG (Le Pleynet) / EDGA	Exploitation des services d'eau potable Lot n°3 : Exploitation du service d'eau potable de l'unité de distribution du Pleynet	01/01/2019	31/12/2022
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat de prestations intellectuelles pour des travaux sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement des communes de Grenoble-Alpes Métropole	20/07/2020	31/12/2024
Ville de Villard-Bonnot / EDGA	Contrat d'entretien de la station de relevage des eaux pluviales du Verney	01/01/2020	31/12/2022
Ville de Bernin / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Bernin / EDGA	Contrat de maintenance des logiciels GEOSITE et GEO-INSTRUCTION	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Bonnefamille / EDGA	Convention de prestation de service - réseaux d'eau potable	01/01/2021	31/12/2024
Ville de Champ sur Drac / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Champ sur Drac / EDGA	Contrat de maintenance des logiciels GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Crolles / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Crolles / EDGA	Contrat de maintenance des logiciels GEOSITE et GEO-INSTRUCTION	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Jarrie / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel SPECTRUM	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Notre Dame de Mésage / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023

Ville de Notre Dame de Mésage / EDGA	Contrat de maintenance du logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Saint Pierre de Mésage / EDGA	Contrat de maintenance du logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Saint Pierre de Mésage / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Veurey-Voroize / EDGA	Maintenance des données parcellaires utilisables sur le logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Veurey-Voroize / EDGA	Contrat de maintenance du logiciel GEOSITE	01/01/2021	31/12/2023
Ville de Corrençon-en-Vercors / EDGA	Convention de prestation de service - réseaux d'eau potable	01/01/2021	31/12/2024
Ville de La Morte / EDGA	Convention de prestation de service - réseaux d'eau potable	01/01/2021	31/12/2024
Ville de Roche / EDGA	Convention de prestations de services - réseaux d'eaux usées	01/01/2021	31/12/2024
Ville de Saint-Nizier-du-Moucherotte / EDGA	Convention de prestations de services - réseaux d'eaux usées	01/01/2021	31/12/2024
Syndicat des Eaux du Brachet / EDGA	Convention de prestations de services - réseaux d'eaux usées	01/01/2021	31/12/2024
CCLG / EDGA	Contrat de prestations de services sur le réseau d'adduction d'eau potable dite "Branche Grésivaudan" appartenant à la CCLG et fourniture d'eau en gros	01/01/2022	31/12/2027
Ville de Crolles / EDGA	Contrat de mise à disposition de données géographiques	01/01/2022	31/12/2024
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Convention de partenariat portant sur les échanges de données de plans techniques au format DAO	01/01/2022	31/12/2024
SIALLP / EDGA	Contrat relatif à l'entretien de quatre stations de relevage d'eaux usées	01/01/2022	31/12/2025
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Contrat de réalisation de prestations et maintenance sur les réseaux d'eau potable sur l'ensemble du territoire GAM	02/03/2022	01/03/2026
Grenoble-Alpes Métropole / EDGA	Convention de partenariat relative à la mise en œuvre du dispositif Allocation Eau de GAM et convention de mandat annexée	27/10/2022	26/10/2027



## 1.5.2 Liste des marchés en cours et/ou conclus par Eaux de Grenoble Alpes en 2022

EDGA-1705 YPRESIA	Fourniture et paramétrage d'un logiciel de gestion des données d'analyse de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux MP Groupement de commandes : Grenoble-Alpes Métropole – REA (Coordonnateur – Aff. N°A17PA29) / EDGA Marché de FCS – Pouvoir Adjudicateur Date de notification : 08/11/2017 Durée du marché : 4 ans (1 an « Mise en œuvre du logiciel » + 3 X 1 an « Maintenance ») Date de fin : 26/12/2021 (prolongation tacite du lot maintenance uniquement) 28 140,00 € HT : « Acquisition et mise en œuvre du logiciel » 5 400,00 € HT : « Maintenance et support du logiciel 3 ans » 20 000,00 € HT : « Prestations complémentaires à bons de commandes »
EDGA-1803 GAZECHIM	Fourniture de chlore anhydre liquéfié
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an Reconductions tacites Notification : 18/01/2018
EDGA-1804 AX'EAU	Prestations de recherche de fuites sur les réseaux d'eau potable sur le périmètre de la SPL Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an Reconduction tacite : 3 X 1 an Date de notification : 16/04/2018 Fin le 15/04/2022 Montant maximum annuel du marché : 50 000 € HT

<p>EDGA-1805 LACROIX Sofrel</p>	<p>Fourniture de matériels de gestion des postes de relevage</p>
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Accord-cadre de travaux à BC – Entité adjudicatrice</p> <p>Convention de groupement 13/02/2018</p> <p>CAO d’attribution METRO : 10/04/2018</p> <p>Date de notification : 10/04/2018</p> <p>Durée du marché : 1 an – reconductible tacitement 3 fois (fin le 09/04/2022)</p> <p>Accord-cadre à bons de commande sans minimum – avec maxi</p> <p>Montant global sur la durée totale : 100 000,00 € HT</p>
<p>EDGA-1812 AXE INFORMATIQUE</p>	<p>Maintenance SAGE FRP 1000 et SAGE PAIE 100C dont interfaces spécifiques</p>
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 4 ans non reconductible</p> <p>Notification : 26/12/2018</p> <p>Fin le 25/12/2022</p> <p>Lot 1 « Maintenance SAGE FRP 1000 dont spécifiques et interfaces » - Montant global maximum : 102 761,12 € HT</p> <p>Lot 2 « Maintenance SAGE PAIE 100 C dont spécifiques et interfaces » - Montant estimé global : 15 163,56 € HT</p>
<p>EDGA 1815</p>	<p>Infogérance : Fournitures matérielles et logicielles, prestations d’installation, d’exploitation et de maintien en conditions opérationnelles</p>
	<p>Appel d’offres ouvert – article 66, 67, 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Date de notification : 20/04/2019</p> <p>Durée du marché : 2 ans, reconductible 2 fois par périodes d’un an</p> <p>Date de fin (prolongée par avenant) : 30/11/2023</p> <p>Lot 1 « Prestations de configuration et de maintenance du réseau local » - Montant : 7 300 euros HT – Attributaire : COM6</p> <p>Lot 2 « Hébergement et infogérance applicative, déporté » - Montant : 882 400 euros HT – Attributaire : SOMEI</p>



EDGA-1818 LINKT	Mise en place d'un réseau sécurité haute disponibilité pour l'interconnexion et la télégestion des installations industrielles du service production d'Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 2 ans, reconductible 1 fois, à compter du 19/03/2019 Date de fin (prolongée par avenant) : 30/09/2022 Montant total estimé : 265 000 € HT
EDGA 1821	Travaux d'entretien des espaces verts des réservoirs et des périmètres de protection sur le territoire métropolitain
	Accord cadre de travaux en procédure adaptée ouverte en application Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Groupement de commandes avec Grenoble-Alpes Métropole Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter du 08/04/2019 Date de fin (prolongée par avenant) : 07/04/2024 Lot 1 « Vercors » : ATELIER SIIS – Montant maximum global 40 000 euros HT Lot 2 « Chartreuse » - ID VERDE – Montant maximum global 90 000 euros HT Lot 3 « Drac » - TERRATERRE – Montant maximum global 90 000 euros HT Lot 4 « Belledonne » - TERRATERRE – Montant maximum global 100 000 euros HT
EDGA 1822 ENERGIE PLUS	Maintenance préventive et curative des groupes électrogènes des installations gérées par Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an Date de notification : 18/02/2019 Date de fin (prolongée par avenant) : 01/05/2023 Montant : 3 280 euros HT / an

EDGA 1823 AED	Fourniture de matériel électrique
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an</p> <p>Date de notification : 18/02/2019</p> <p>Date de fin : 17/02/2023</p> <p>Montant minimum : 10 000 euros HT / an</p> <p>Montant maximum : 40 000 euros HT / an</p>
EDGA 1824 VINCI DAUPHINE SAVOIE	Maintenance des équipements énergétiques de chauffage et de climatisation de la Station élévatoire de Rochefort
	<p>Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an</p> <p>Date de notification : 18/02/2019</p> <p>Date de fin : 17/02/2023</p> <p>Montant : 2 517 euros HT / an</p>
EDGA 1901	Groupement de commandes pour la fourniture de compteurs d'eau
	<p>Appel d'offres ouvert - articles 26-1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016</p> <p>Groupement de commande avec Grenoble-Alpes Métropole</p> <p>Accord-cadre de fournitures courantes et de services</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois un an</p> <p>Date de notification : 13/06/2019</p> <p>Date de fin : 12/06/2023</p> <p>Lot 6 « Compteurs à filetage de diamètre égal à 15mm » - ITRON – Montant maximum global 200 000 euros HT</p> <p>Lot 7 « Compteurs à filetage de diamètre inférieur ou égal à 40mm, avec ou sans module radio » - ITRON – Montant maximum global 400 000 euros HT</p> <p>Lot 8 « Compteurs à bride de diamètre supérieur à 40mm, avec module radio » - ITRON – Montant maximum global 200 000 euros HT</p> <p>Lot 9 « Compteurs débitmètre et communicants de diamètre 40mm à 300mm» - ITRON – Montant maximum global 200 000 euros HT</p> <p>Lot 10 « Dépannage urgent : fourniture de compteurs et accessoires, tous diamètres, avec ou sans radio » - FDS PRO LHENRY - Montant maximum global 40 000 euros HT</p>



EDGA 1908 IMPRIMERIE DES ÉCUREUILS	Impressions et fourniture d'imprimés pour EDGA
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics – accord-cadre à bons de commande Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible deux fois Date de notification : 06/11/2019 Date de fin : 05/11/2022 Montant maximum : 12 000 euros HT / an
EDGA 1910 CPRO	Fourniture (Location ou achat) et maintenance de copieurs multifonctions et services associés
	Procédure adaptée Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 5 ans non reconductible Date de notification : 12/09/2019 Date de fin : 11/09/2024
EDGA-1912  GEG  EDF	Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites de Grenoble-Alpes Métropole et de la SPL Eau de Grenoble (puissance égale ou supérieure à 36 kva)
	Appel d'offre ouvert - Accord-cadre multi-attributaires- sans montant minimum, ni montant maximum – Passé dans le cadre d'un groupement de commandes Grenoble-Alpes Métropole (Coordonnateur) / SPL EDGA Marché de fournitures – Appel d'offres ouvert Date de notification : septembre 2019 pour un démarrage au 01/01/2020 Durée de l'accord-cadre : 2 ans reconductible 1 fois Date de fin : 31/12/2023 Première mise en concurrence : 2019 pour la période 2020-2022 Deuxième mise en concurrence : octobre 2022 pour la période 2022-2023 Lot 1 – « Sites de segment C2 » Marchés subséquents multi-attributaires : EDF, E-PANGO et GEG Attributaire : GEG Lot 2 – « Sites de segment C3-C4 » Marchés subséquents multi-attributaires : EDF, E-PANGO et GEG Attributaire : EDF

EDGA 1914 COM6	Fourniture (location ou achat) de postes de travail informatique et services connexes
	<p>Procédure adaptée article R.2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 3 ans reconductible une fois 1 an</p> <p>Date de notification : 20/01/2020</p> <p>Date de fin : 19/01/2024</p> <p>Montant de la location : 63 040 euros HT sur 3 ans</p>
EDGA 1915 KPMG SOLUSTRO REYDEL	Désignation d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant pour la SPL Eaux de Grenoble Alpes
	<p>Appel d'offres ouvert – article R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Conseil d'administration d'attribution : 20/02/2020</p> <p>Contrôle de légalité en Préfecture : 28/02/2020</p> <p>Date de notification : 12/03/2020</p> <p>Durée du marché : 6 ans non reconductible</p> <p>Date de fin : 11/03/2026</p> <p>Montant : 29 000 € H.T. / an</p>
EDGA 20006 CARSO ABIOLAB-ASPOSAN	Prestations de prélèvements et d'analyses pour l'autosurveillance des eaux sur le territoire d'exploitation d'Eaux de Grenoble Alpes
	<p>Accord-cadre en procédure adaptée article R.2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité adjudicatrice</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois</p> <p>Date de notification : 08/12/2020</p> <p>Début des prestations : 01/01/2021</p> <p>Date de fin : 31/12/2024</p> <p>Lot 1 « Analyses d'autosurveillance programmées » : CARSO LSEHL – Montant maximum 50 000 euros HT / an</p> <p>Lot 2 « Analyses d'autosurveillance non programmées » : ABIOLAB-ASPOSAN – Montant maximum de 10 000 euros H.T / an</p>



EDGA 20007 CHRISTAUD	Fourniture de robinetterie, de fontainerie et d'équipements pour la défense incendie
	Accord-Cadre à bons de commandes Procédure : Appel d'offres ouvert – articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique Groupement de commandes Grenoble-Alpes Métropole (Coordonnateur) / EDGA Marché de FCS – Entité Adjudicatrice Date de notification : 06/01/2021 Durée du marché : 1 an reconductible 3 X 1 an (fin : 05/01/2025) Montant maximum annuel du marché : 300 000 euros HT
EDGA 20008 BOIS ENERGIE SERVICES	Fourniture et livraison de combustibles plaquettes forestières pour chaudière à bois par camion souffleur – Station de Rochefort
	Procédure adaptée article R.2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois Date de notification : 02/11/2020 Date de fin : 01/11/2024 Montant : 10 000 euros HT / an
EDGA 20009 FLEMMING'S (CLE- VER SOLUTIONS) REACTIA RECOUVREMENT	Prestations de recouvrement des créances impayées d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Appel d'offres ouvert – accord-cadre à marchés subséquents sans minimum avec maximum Marché de FCS – Entité adjudicatrice Conseil d'administration d'attribution : 18/03/2021 Contrôle de légalité en Préfecture : 24/03/2021 Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois Date de notification : 12/04/2021 Date de démarrage des prestations : 01/05/2021 Date de fin : 30/04/2025 Montant maximum annuel : 165 000 € HT

EDGA 20011 COM6	Logiciel de gestion de suivi SI
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique) Durée du marché : 1 an reconductible 2 fois 1 an Date de notification : 30/09/2021 Date de fin : 29/09/2024 Montant estimé : 15 900 € HT
EDGA 20012 MG FIL CONSEIL	Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (AMO) : Opérateurs de télécommunication
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du code de la commande publique) Marché FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : de la notification à l’attribution du marché « opérateurs de télécommunication » - non reconductible Date de notification : 03/12/2020 Date de fin : 01/12/2022 au plus tard Montant estimé : 7 200 € HT
EDGA 20013 EDF	Fourniture et acheminement d’électricité sur le territoire d’exploitation d’EAUX DE GRENOBLE ALPES (3 à 36 kVA)
	Procédure adaptée (infructueuse) donc procédure librement définie sans publicité ni mise en concurrence avec un seul opérateur Date de signature du contrat : 17/12/2020 Date d’effet du contrat : 01/01/2021 Durée du contrat : 36 mois non reconductible Date de fin du contrat : 31/12/2023 Montant estimé : 70 000 € HT / an
EDGA-20015 SARP CENTRE EST	Nettoyage par hydro curage des réseaux de collecte des eaux usées domestiques – Inspection télévisée de réseaux
	Procédure adaptée ouverte – article R 2123-1 1° du code de la commande publique Marché de FCS – Entité Adjudicatrice Date de notification : 28/01/2021 Durée du marché : 1 an – Reconduction tacite 2 X 1 an (fin le 27/01/2024) Accord-cadre à bons de commandes sans minimum Montant maximum global : 69 000,00 € HT LOT 1 : Nettoyage par hydrocurage des réseaux de collecte des eaux usées et des postes de relevage des eaux usées domestiques Montant annuel maximum : 17 000 € HT LOT 2 : Inspection télévisée de réseaux Montant annuel maximum : 6 000 € HT



EDGA 21001 STEM PROPLETE	Nettoyage des locaux des différents sites de la SPL
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte – article R2123-1 1° du Code de la commande publique</p> <p>Date de notification : 31/03/2021</p> <p>Date de démarrage du marché : 19/04/2021</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible tacitement 3 fois à compter de la date de démarrage du marché</p> <p>(Date de fin : 18/04/2025)</p> <p>Lot 1 – STEM PROPRETÉ</p> <p>« Site de Vaujany »</p> <p>Montant du marché annuel : 63 000 € HT</p> <p>Lot 2 – STEM PROPRETÉ</p> <p>« Site de Rochefort »</p> <p>Montant du marché annuel : 18 000 € HT</p>
EDGA 21002	Fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle
	<p>Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Accords-cadres à bons de commandes</p> <p>Date de notification : 29/04/2021</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification</p> <p>(Date de fin : 28/04/2025)</p> <p>Lot 1 – RODIER</p> <p>« Chaussures » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 10 000 € HT</p> <p>Lot 2 – SMG</p> <p>« Vêtements de travail professionnels » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 15 000 € HT</p> <p>Lot 3 – SMG</p> <p>« Vêtements de travail métiers forestiers et soudeurs » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 5 000 € HT</p> <p>Lot 4 – RODIER</p> <p>« Autres équipements de protection individuelle » :</p> <p>Montant du marché annuel maximum : 10 000 € HT</p>

EDGA 21003	Vérifications périodiques des installations et équipements des sites exploités par la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Appel d'offres ouvert articles R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique – Accords-cadres à bons de commandes</p> <p>Marché de FCS – Entité Adjudicatrice</p> <p>Attribution : Délibération Conseil d'Administration EDGA le 20/05/2021</p> <p>Date de notification : 16/06/2021</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible tacitement 4 X 1 an (fn : 15/06/2026)</p> <p>Lot 1 – APAVE « Vérifications périodiques des installations électriques »</p> <p>Lot 2 – DEKRA INDUSTRIAL « Vérifications périodiques des équipements de travail »</p> <p>Lot 3 – BUREAU VERITAS « Vérifications périodiques des équipements sous pression »</p> <p>Lot 4 – BUREAU VERITAS « Vérifications périodiques des ascenseurs, monte-charges, portes et portails »</p> <p>Lot 5 – PROTECT SÉCURITÉ « Vérifications périodiques des équipements de lutte incendie »</p> <p>Lot 6 – APAVE « Vérifications périodiques des installations de climatisation, ventilation, chauffage »</p> <p>Lot 7 – BUREAU VERITAS « Vérifications périodiques des équipements de protection individuelle »</p>
EDGA-21004  LA BANQUE POSTALE	Prestations de service d'encaissement des titres interbancaires de paiement
	<p>Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Marché de services</p> <p>Durée : 1 an à compter du 15/06/2021</p> <p>Reconduction tacite 3 x 1 an</p> <p>Date de fin : 14/06/2025</p> <p>Montant global estimé : 300 000 € HT</p>



EDGA 21005	Services de télécommunications (Maitrise d'œuvre : MG FIL CONSEIL – EDGA 20012)
	<p>Accord-Cadre à bons de commandes sans minimum ni maximum</p> <p>Procédure : Appel d'offres ouvert – articles R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique</p> <p>Marché de FCS – Entité Adjudicatrice</p> <p>Attribution : Délibération Conseil d'Administration EDGA le 20/05/2021</p> <p>Date de notification : 16/06/2021</p> <p>Durée du marché : 24 mois reconductible tacitement 1 X 24 mois (fin : 15/06/2025)</p> <p>Montant global estimé : 285 525 euros HT</p> <p>Lot 1 – ORANGE</p> <p>« Téléphonie fixe : lignes analogiques et lignes simples sur IP »</p> <p>Montant global sur 4 ans : 45 344.27 € HT</p> <p>Lot 2 – LINKT</p> <p>« Téléphonie fixe : Trunk SIP »</p> <p>Montant global sur 4 ans : 50 916 € HT</p> <p>Lot 3 – ORANGE</p> <p>« Téléphonie mobile »</p> <p>Montant global sur 4 ans : 117 027.60 € HT</p> <p>Lot 4 – STELLA TELECOM</p> <p>« Interconnexion des sites et accès Internet »</p> <p>Montant global sur 4 ans : 72 238.08 € HT</p>
EDGA 21006 RTS	Fourniture et pose de métallerie, serrurerie, tuyauterie et accessoires pour les ouvrages exploités par la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum annuel de 55 000 € HT</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification</p> <p>Date de notification : 02/08/2021</p> <p>Date de fin : 01/08/2025</p> <p>Montant global estimé : 240 000 € HT</p>
EDGA 21007 NOMIOS	Renouvellement des routeurs de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Marché de fournitures – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum annuel de 60 000 € HT</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification</p> <p>Date de notification : 04/10/2021</p> <p>Date de fin : 03/10/2025</p> <p>Montant global estimé : 80 000 € HT</p>

EDGA 21008 INEO INFRACOM	Modernisation, extension et maintenance des dispositifs de vidéosurveillance des sites d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Marché de travaux – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification</p> <p>Date de notification : 06/09/2021</p> <p>Date de fin : 05/09/2025</p> <p>Montant global estimé : 580 000 € HT</p>
EDGA 21008 INEO INFRACOM	Modernisation, extension et maintenance des dispositifs de vidéosurveillance des sites d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Marché de travaux – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification</p> <p>Date de notification : 06/09/2021</p> <p>Date de fin : 05/09/2025</p> <p>Montant global estimé : 580 000 € HT</p>
EDGA 21010 FRANCE TELESÉCURITÉ	Surveillance et sécurité des différents sites de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique</p> <p>Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la date de démarrage</p> <p>Date de notification : 24/08/2021</p> <p>Date de démarrage des 23/08/2025</p> <p>Montant global estimé : 50 000 € HT</p>
EDGA 21011 5ASEC	Contrat de prestation de nettoyage des vêtements professionnels d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	<p>Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique)</p> <p>Durée du marché : 5 ans non reconductible</p> <p>Date de notification : 12/07/2021</p> <p>Date de fin (courrier de résiliation) : 12/07/2023</p> <p>Montant global estimé : 12 500 € HT</p>
EDGA 21012 SCATE	EDGA 21012 SCATERenouvellement de l'armoire électrique de Jouchy II
	<p>Marché de travaux – Procédure adaptée restreinte article R2123-1 1° du Code de la commande publique</p> <p>Durée du marché : 5 mois non reconductible</p> <p>Date de notification : 09/12/2021</p> <p>Montant global estimé : 50 000 € HT</p>



EDGA 21013 ARC EN CIEL RECYCLAGE	Gestion des déchets d'EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois à compter de la notification Date de notification : 18/11/2021 Date de fin : 17/11/2025 Montant global estimé : 160 000 € HT
EDGA 21014 AFNOR CERTIFICATION	Audits de certification et de suivi QSE
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum de 30 000 € HT Durée du marché : 3 ans non reconductible Date de notification : 06/12/2021 Date de démarrage des prestations : 01/01/2022 Date de fin : 31/12/2024 Montant global estimé : 21 000 € HT
EDGA-21015 DICT ASSISTANCE	Assistance à l'émission et la réception de DT / DICT / ATU et de récépissés
	Marché de services – Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum global de 120 000 € HT Durée du marché : 1 an Date de notification : 06/04/2022 Date de démarrage des prestations : 01/04/2022 Date de fin : 31/03/2026 Montant global estimé : 75 000 € HT
EDGA-21016 EUROVIA ALPES	Travaux de réfection définitive de tranchées
	Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – accord-cadre à bons de commande sans minimum avec maximum de 550 000 € HT / an Travaux – Entité adjudicatrice Date de notification : 07/12/2021 Date de démarrage des prestations : 01/01/2022 Durée du marché : 1 an renouvelable 3 X 1 an (Fin : 31/12/2025) Montant annuel estimé : 400 000,00 € HT

EDGA-21017 SADE CGTH	Travaux d'entretien des réseaux d'eau potable et eaux usées sur le périmètre d'activité de la SPL Eaux de Grenoble Alpes, et astreinte
	Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Accord-cadre à bons de commande Accord-cadre à bons de commande avec maximum Travaux – Entité adjudicatrice Date de notification : 07/12/2021 Durée du marché : 1 an à compter du 01/01/2022 - reconduction tacite 3 X 1 an Fin du marché : 31/12/2025 LOT 1 « Travaux programmés » - Montant maximum annuel : 650 000 € HT LOT 2 « Travaux non programmés » - Montant maximum annuel : 350 000 € HT
EDGA-21018 RTS	Réhabilitation de la chambre de vannes du Réservoir de Planfay
	Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Marché de travaux Durée du marché : 3 mois non reconductible Date de notification : 07/03/2022 Montant estimé : 45 000 € HT
EDGA-22001 AX'EAU	Prestations de recherche de fuites sur les réseaux d'eau potable sur le périmètre de la SPL Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure adaptée ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Accord-cadre à bons de commande Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an Reconduction tacite : 3 X 1 an Date de notification : 16/04/2022 Fin le 15/04/2026 Montant maximum annuel du marché : 100 000 € HT
EDGA-22002 LINKT	Mise en place d'un réseau sécurité haute disponibilité pour l'interconnexion et la télégestion des installations industrielles du service production d'Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure ouverte ouverte article R2123-1 1° du Code de la commande publique – Marché de FCS – Entité adjudicatrice Accord-cadre à bons de commande avec maximum de 140 000 € HT / an Durée du marché : 2 ans à compter du 01/10/2022, reconductible 1 fois 1 an Date de fin : 30/09/2025 Montant total estimé : 420 000 € HT



EDGA-22003 LACROIX-SOFREL	Fourniture de matériels de télégestion des installations d'eau potable
	Procédure sans mise en concurrence ni publicité article R2122-4 du code de la commande publique Date de démarrage des prestations : 10/04/2022 Durée du marché : 1 an – reconductible tacitement 3 fois (fin le 09/04/2026) Accord-cadre à bons de commande avec maximum de 25 000 € HT / an Montant global sur la durée totale : 100 000,00 € HT
EDGA-22005 FOLDER	Fourniture, installation et paramétrage de serveurs et licences associées
	Procédure adaptée ouverte (article R 2123-1 1° du code de la commande publique) – Marché de fournitures et de services Durée du marché : 1 an ferme maximum Date de notification : 11/07/2022 Date de fin : 10/07/2023 Montant total estimé : 150 000 € HT
EDGA 22007 IMPRIMERIE DES ÉCUREUILS	Impressions et fourniture d'imprimés pour EDGA
	Procédure adaptée ouverte - accord-cadre à bons de commande Marché de FCS – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an reconductible tacitement 3 x 1 an Date de démarrage des prestations : 06/11/2022 Date de fin : 05/11/2026 Montant maximum : 25 000 euros HT / an
EDGA-22008 AXE INFORMATIQUE	Maintenance SAGE FRP 1000 et SAGE PAIE 100C dont interfaces spécifiques
	Marché d'exclusivité – Entité adjudicatrice Durée du marché : 1 an à compter du 26/12/2022 Reconduction tacite 3 x 1 an Fin le 25/12/2026 Lot 1 « Maintenance SAGE FRP 1000 dont spécifiques et interfaces » Lot 2 « Maintenance SAGE PAIE 100 C dont spécifiques et interfaces » Montant estimé sur la durée totale du marché : 108 000 € HT tous lots confondus
EDGA-22009 CONVERSO TP	Travaux de décolmatage de la barrière hydraulique des champs captants du Drac
	Marché de travaux - Procédure adaptée ouverte Durée du marché : 1 an maximum non reconductible Date de notification : 17/10/2022 Date de démarrage des prestations : 01/11/2022 Date de fin : 30/09/2023 Montant total estimé : 50 000 € HT

ADBM	Contrat d'entretien, de maintenance et de dépannage de fermetures automatiques sur les différents sites de la SPL Eaux de Grenoble Alpes
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique) Contrat signé le 07/01/2021 Date d'effet à compter du 01/01/2021 Durée : 5 ans non reconductible Date de fin : 31/12/2025 Montant global estimé : 5 000 € HT Avenants signés - ajout de sites supplémentaires
AIR LIQUIDE	Fourniture de gaz conditionnés
	Contrat signé le 11/09/2017 Durée : 3 ans reconductible tacitement par périodes successives de 3 ans Date de fin : 10/09/2023
ALMA	Veille « SEELINE Qualité Environnement »
	Signature le 07/11/2013 Durée 1 an reconductions tacites pour des périodes de 1 an
ATALIA	Contrat de nettoyage des locaux de l'agence de Vaucanson de la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES
	Procédure librement définie (article R2122-8 du code de la commande publique) Date de démarrage du contrat : 03/01/2022 Date de fin : 18/04/2025 Montant annuel : 5 500 € HT
BULBTHINGS	Contrat d'abonnement pour le suivi des équipements
	Procédure librement définie (article R2122-8 du code de la commande publique) Durée du contrat : 24 mois fermes Reconductions tacites par périodes d'un an Montant annuel : 498 € HT
C'PRO	Contrat de maintenance du logiciel e-BRIDGE CAPTURE & STORE SERVER v4
	Contrat signé le 02/11/2020 Durée : reconduction tacite par périodes de 24 mois Date de fin : 01/11/2023
CY-CLOPE	Collecte et valorisation des mégots de cigarettes sur le site de Vaujany
	Contrat de prestations de services Durée du contrat : 36 mois à compter du 01/07/2022 - reconductions tacites par périodes de 12 mois Date de fin : 30/06/2025 Montant annuel : 912 € HT
DELTA CLIM	Contrat d'entretien, de maintenance et dépannage des systèmes de climatisation
	Procédure librement définie (article R2122-2 3° du Code de la commande publique) Contrat signé le 23/12/2020 Date d'effet à compter du 01/01/2021 Durée : 5 ans non reconductible Date de fin : 31/12/2025 Montant global estimé : 12 000 € HT Avenants pour l'ajout de sites supplémentaires



DIMOMAIN	Contrat de maintenance Optimaint
	Contrat de maintenance signé le 01/10/2022 Date de fin : 30/09/2023 Reconductions tacites d'année en année
DIMOMAIN	Contrat de maintenance Optimaint
	Contrat de maintenance signé le 01/10/2022 Date de fin : 30/09/2023 Reconductions tacites d'année en année
EOLAS	Contrat de maintenance et d'hébergement du site internet EDGA
	Contrat conclu pour 3 ans (du 22/05/2021 au 21/05/2024) Montant annuel estimé : 5 1722 € HT
GEG	Fourniture de gaz naturel – site de Vaujany
	Date de signature : 07/12/2021 Durée : 3 ans non reconductible à compter du 01/01/2022 Date de fin : 31/12/2024
HANDIRECT	Contrat pour le routage de 10 000 lettres
	Procédure librement définie Contrat signé le 02/06/2022 Montant total : 6 260 € HT
INFORMAKIT	Maintenance du progiciel PARCK sous ORACLE
	Gestion du parc de véhicules Date de signature : 28/10/2020 Date d'effet du contrat : 01/01/2021 Durée : 1 an reconduction tacite 2 X 1 an Date de fin : 31/12/2023
KONE CARE	Contrat de maintenance
	Contrat pour la maintenance de l'ascenseur situé dans l'extension de Vaujany Début du contrat : 12/02/2020 Durée : 3 ans, reconductible tacitement par périodes de 3 ans (fin le 11/02/2026)
MOKAMATIC	Convention de dépôt gratuit gestion
	Contrat pour l'installation, la gestion et l'exploitation des distributeurs automatiques de Vaujany et de Rochefort Durée du contrat : 5 ans Reconductions tacites d'année en année Date de démarrage du contrat : 29/07/2020 Date de fin : 28/07/2025
MONEXT	Maintenance de la plateforme informatique PAYLINE de paiements sécurisés en ligne
	Contrat n°AVC/PTC-2014-0116-1-0 Durée : 3 X 1 an reconductions tacites, du 01/01/2017 au 31/12/2019 Reconduction par avenant pour la période 2020, avec possibilité de reconduction expresse 2 fois un an, sans pouvoir excéder le 31/12/2022.

RONAVAL ATHANOR	MConvention de prestations de services de traitement de déchets
	Objet : valoriser énergétiquement par incinération les déchets apportés par la SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES L'usine d'incinération et de valorisation énergétique appartient en pleine propriété à Grenoble-Alpes Métropole. Durée : du 01/05/2020 au 29/04/2022, reconductible expressément 2 fois par périodes d'un an, sans pouvoir excéder le 29/04/2023
SCHINDLER	Maintenance de la plateforme élévatoire - Rochefort
	Contrat de service personnalisé Plateforme : entretien, inspection Signature : 11/12/2015 Durée : 1 an reconduction tacite
SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE	Maintenance distribution électrique (Rochefort)
	Procédure : sur demandes de devis Marché de FCS – Pouvoir Adjudicateur Date de notification : 01/01/2018 Durée du marché : 5 ans (fin : 31/12/2022)
SDGS	Contrat d'intervention n° CS124/05/429 pour les sites de Dumont et Valisud
	Contrat signé le 07/02/2012 Avenant du 25/01/2018 pour ajout du site de Vaucanson Durée : 1 an reconductible tacitement Date de fin (après envoi du courrier de résiliation) : 06/02/2022
SIS MARCHE	Contrat de prestations de services informatiques – maintenance et assistance / contrat de licence
	Contrat de prestations de services Durée du contrat : 3 ans Date de démarrage des prestations : 15/04/2021 Date de fin : 14/04/20
SOMEI	Maintenance du progiciel WAT.ERP
	Contrat de prestations de services Durée du contrat : 3 ans Date de démarrage des prestations : 01/06/2029 Date de fin (prolongée par avenant) : 30/11/2023
SVP	Contrat d'abonnement – Secteur public
	Contrat de mise à disposition d'information Date de démarrage des prestations : 17/07/2020 Date de fin : 16/07/2023 Montant des prestations : 585 € HT / mois



## 1.6 Démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE)

### 1.6.1 Management QSE et amélioration des performances

Activités prises en compte dans le système de management d'Eaux de Grenoble Alpes	<p>Protection et valorisation des ressources en eau souterraine de Rochefort, de Jouchy et Pré-Grivel</p> <p>Surveillance et respect des périmètres de protection des ressources en eau</p> <p>Surveillance, maintenance et entretien des ouvrages, installations techniques et périmètres absolus</p> <p>Distribution d'eau potable, naturelle et pure, en permanence jusqu'au robinet de l'abonné</p> <p>Gestion d'ouvrages de collecte d'eaux usées</p> <p>Gestion d'un service d'assainissement non collectif</p> <p>Réalisation de travaux sur réseaux d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Missions de maîtrise d'œuvre pour travaux sur ouvrage d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Surveillance quantitative et qualitative des ressources et de la distribution d'eau potable</p> <p>Gestion patrimoniale des réseaux et installations d'eau potable et d'assainissement</p> <p>Gestion des abonnements et relation avec les abonnés</p> <p>Promotion et valorisation de la gestion publique de l'eau</p> <p>Production et adduction pour la vente ou la distribution d'eau potable, pour le compte d'autres collectivités</p> <p>Prestations de service complémentaires, missions de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage.</p>
---	--

Des engagements concrets	<p>Le système de management repose notamment sur des revues de processus trimestrielles, des revues de Direction semestrielles qui constituent des outils essentiels de l'amélioration continue du système de management QSE RSE.</p> <p>Celles-ci permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de réactualiser si besoin les orientations et enjeux stratégiques de la Direction Générale</li><li>• de fixer des objectifs de performances et des objectifs opérationnels pour nos activités</li><li>• d'assurer la cohérence et la pertinence du système de management QSE RSE.</li></ul> <p>L'amélioration du système de management QSE RSE repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le suivi des indicateurs liés aux objectifs de performance et opérationnels</li><li>• Le suivi des programmes d'actions</li><li>• Le suivi de projets</li><li>• Les analyses qualitatives et quantitatives des activités</li><li>• Les conclusions des audits internes, audits opérationnels, audits externes</li><li>• Le suivi des réclamations des différentes parties intéressées</li><li>• Le suivi des incidents, anomalies et dysfonctionnements</li><li>• Les enquêtes de satisfaction externes et internes.</li></ul>
--------------------------	--

En 2022	<p>3 revues de processus pour chacun des processus définis</p> <p>1 revue de direction</p> <p>L'audit externe de renouvellement de notre certification par notre organisme certificateur (Afnor) s'est déroulé en décembre 2022</p> <p>Réunions mensuelles de la CSSCT</p>
---------	--

## Certifications

L'Eaux de Grenoble Alpes est certifiée :

- ISO 9001 - version 2015 (audit de renouvellement réalisé en décembre 2022)
- ISO 14001 - version 2015 (audit de renouvellement réalisé en décembre 2022)
- ISO 45001- version 2018 (audit de renouvellement réalisé en décembre 2022)
- ISO 26000 version 2010 (responsabilité sociétale) : évaluation faite en 2017
- Certification Géo référencement des réseaux d'eau et d'assainissement, obtenu en 2017 et renouvelée en 2020



### Prestataire localisation réseaux

**Géoréférencement**  
**BUREAU VERITAS**  
**Certification**



**Réalisée en 2017**

**Évaluation CAP 26000**  
**BUREAU VERITAS**  
**Certification**



[www.bureauveritas.fr/cap26000](http://www.bureauveritas.fr/cap26000)



## 1.6.2 Une performance suivie et attestée

### **Enquêtes de satisfaction**

Eaux de Grenoble Alpes effectue, à intervalles réguliers, des enquêtes de satisfaction auprès de ses abonnés et partenaires (enquête permanente sur la borne de satisfaction dans notre agence d'accueil). Les résultats de ces enquêtes nous permettent de mettre en place des actions concrètes d'amélioration de la satisfaction, qui prouvent qu'Eaux de Grenoble Alpes a la volonté constante d'être à l'écoute des préoccupations de ses usagers afin de leur apporter le meilleur service possible.

L'enquête de satisfaction sur la tablette numérique à l'agence de Vaucanson a été réactivée en mai 2022 après plusieurs mois d'interruption de service pour les raisons sanitaires que nous connaissons toutes et tous.

En 8 mois, nous avons enregistré près de 3200 participations soit plus de 50% des visiteurs passés par l'agence sur cette période. A ce taux exceptionnel de sondés s'ajoute celui de la satisfaction qui dépasse 98%.

La qualité de nos prestations d'accueil et d'écoute des abonnés est clairement mise en lumière à travers ces premiers résultats très encourageants. Les équipes continueront d'inviter les abonnés à s'exprimer via cette enquête dans un souci permanent d'amélioration continue du service public.

### **Audit de suivi QSE**

L'audit de renouvellement s'est déroulé du 28 au 30 novembre et du 5 au 9 décembre 2022.

### 1.6.3 Les indicateurs 2022 : indicateurs réglementaires

En décembre 2003, la Cour des Comptes avait souligné, dans son rapport public sur les services publics d'eau et d'assainissement, la nécessité d'intégrer des indicateurs de performance dans le Rapport des collectivités sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS).

Le décret n° 2007-675, l'arrêté du 2 mai 2007 et la circulaire du 28 avril 2008 définissent ces indicateurs de performance, obligatoires dans le rapport annuel des services d'eau et identifient les éléments à fournir en fonction de la taille des services.

La définition et la mise en œuvre des indicateurs de performance complète les outils mis à la disposition des collectivités locales organisatrices des services pour expliquer aux usagers le contenu du service et mettre sa qualité en perspective du prix de l'eau, tant du point de vue de l'utilisateur que de l'environnement. Ces indicateurs permettent aux services d'améliorer l'accès des usagers à l'information, de contribuer à faire progresser la qualité des services d'eau et d'assainissement, et de s'inscrire dans une stratégie de développement durable.

De plus, la mise en application des indicateurs de performance par les services permet de procéder à une consolidation des données au plan national sur la gestion des services d'eau potable et d'assainissement.

Le tableau complet des indicateurs est présenté en annexe.

### 1.6.4 Perspectives 2023

L'objectif d'Eaux de Grenoble Alpes pour l'année 2023 est de continuer à faire vivre son système de management QSE RSE, de mettre en œuvre des actions d'amélioration concrètes, d'avoir la meilleure connaissance possible des besoins et attentes des parties intéressées et d'y répondre efficacement.

Par la mise en œuvre de notre système de management QSE RSE notamment, nous souhaitons apporter la preuve de l'efficacité de notre organisation, du professionnalisme de nos équipes, et de notre réactivité par rapport aux demandes des collectivités associées.

Un audit de suivi du système de management QSE sera programmé sur le dernier trimestre 2023.



# SERVICE AUX USAGERS

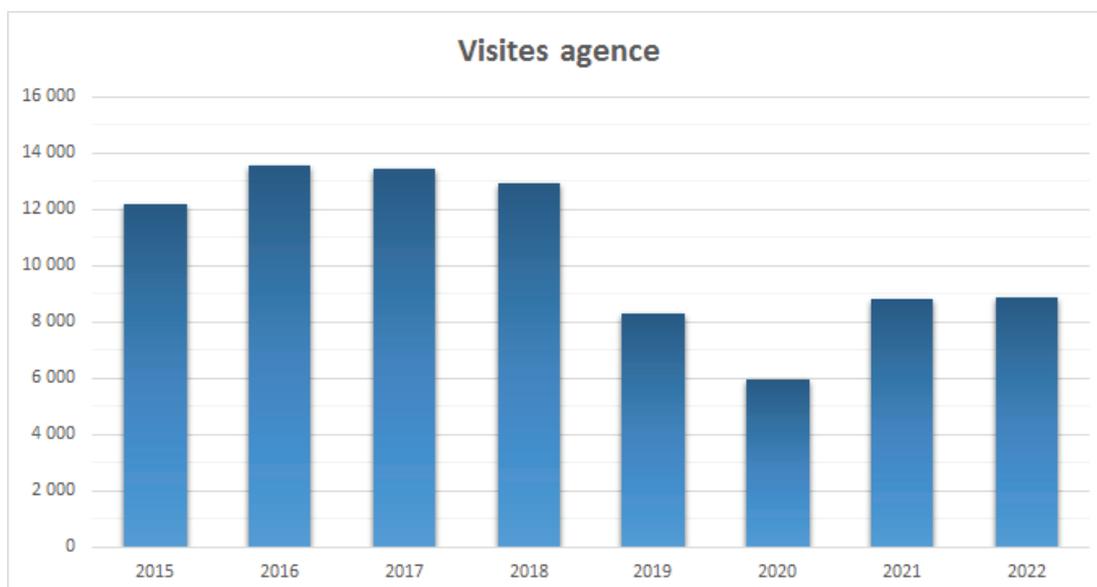
- 2.1 Accueil physique .....38
- 2.2 Accueil téléphonique .....38
- 2.3 Information aux usagers .....39
- 2.4 Traitement des réclamations .....40
- 2.5 Comptage des volumes .....43
- 2.6 Tarification .....44
- 2.7 Facturation .....47
- 2.8 Recouvrement .....50
- 2.9 Fonds de solidarité logement .....58

# CHAPITRE 2 : SERVICES AUX USAGERS

## 2.1 Accueil physique

Nombre de visites en agence (2015 à 2022)

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
12 179	13 537	13 411	12 898	8 317	5 935	8 795	8 863



## 2.2 Accueil téléphonique

Nombre d'appels reçus/traités (2015 à 2022)

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Appels reçus	80 841	123 325	118 826	110 942	108 769	97 395	113 481	99 342
Abandons pendant message d'accueil infos utiles (1mn)	6 135	20 410	15 371	15 688	20 036	10 699	14 297	16 110
Abandons sur file d'attente	3 142	25 286	16 864	14 926	9 832	16 930	15 039	7 585
Appels traités	71 564	77 629	86 591	80 328	78 901	69 766	84 145	75 647



## 2.3 Information aux usagers

Nombre de contacts via l'Agence En Ligne (AEL) – (2019-2022)

Motif	Nombre de contacts depuis l'Agence en Ligne (AEL)			
	2019	2020	2021	2022
Souscription de contrat d'abonnement	2 364	3 031	2 995	3 375
Résiliation de contrat d'abonnement	5 580	6 164	6 911	6 964
Adhésion au prélèvement automatique ou mensualisation	5 122	2 873	3 568	3 148
Adhésion à la facture dématérialisée	0	0	2 258	2 029
Demande de remboursement	0	0	703	719
Pièces justificatives abonnement	0	0	2 572	2 284
Demande d'explications générales	1 674	2 364	1 633	1 708
Mise à jour informations contrat	3 624	5 219	4 344	6 661
Mise à jour mode de paiement	1 753	6 396	4 178	3 358
Transmission index compteur	857	1 189	2 366	5 451
Déclaration de fuite avant et après compteur	215	293	152	294
Demande d'échéancier	138	455	377	0
Demande de remise sur pénalités	545	569	681	589
Demande relative à l'AEL	467	2 504	866	704
Demandes diverses	492	634	1 036	1 085
<b>Total</b>	<b>22 831</b>	<b>31 691</b>	<b>34 640</b>	<b>38 369</b>
Création d'espaces abonnés	18 793	19 465	24 530	21 556

## 2.4 Traitement des réclamations

Taux des réclamations écrites pour les communes de Grenoble-Alpes Métropole, Crolles et Saint Martin d'Uriage dont le traitement des courriers est assuré par Eaux de Grenoble Alpes et pour les communes en DSP (2020-2022)

En rouge : les communes dont la gestion des abonnés est confiée à Eaux de Grenoble Alpes (Situation au 01/01/2021)

Communes	2020			2021			2022		
	Nombre d'usagers en service au 31/12/2020	Nombre de réclamations écrites	"Taux de réclamations écrites (%)"	Nombre d'usagers en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	"Taux de réclamations écrites (%)"	Nombre d'usagers en service au 31/12/2022	Nombre de réclamations écrites	"Taux de réclamations écrites (%)"
Bresson	371	3	8,08	374	0	0	373	0	0
Brié-et-Angonnes	1 065	0	0	1 086	1	0,92	1 099	0	0
Champagnier	558	0	0	608	0	0	628	0	0
Champ-sur-Drac	1 475	3	2,03	1 487	1	0,67	1 492	0	0
Claix	3 422	15	4,38	3 451	2	0,57	3 549	1	0,28
Corenc	1 717	5	2,91	1 755	0	0	1 755	0	0
Domène	3 281	1	0,30	3 406	1	0,29	3 386	1	0,29
Echirolles	7 066	1	0,14	7 414	4	0,53	7 650	0	0
Eybens	2 512	4	1,59	2 583	0	0	2 803	1	0,35
Fontaine	11 635	7	0,60	11 710	2	0,17	11 784	4	0,33
Gières	3 437	6	1,74	3 575	3	0,83	3 602	0	0
Grenoble	51 870	29	0,55	52 592	20	0,38	52 929	10	0,18



Communes	2020			2021			2022		
	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2020	Nombre de réclamations écrites	"Taux de réclamations écrites (%)"	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	"Taux de réclamations écrites (%)"	Nombre d'utilisateurs en service au 31/12/2022	Nombre de réclamations écrites	"Taux de réclamations écrites (%)"
Herbeys	665			671			679		
Jarrie	1 894			1 903	2	1,05	1 940		
La Tronche				2 811	2	0,71	2 782	3	1,07
Le Fontanil-Cornillon	1 178			1 209	2	1,65	1 208		
Le Gua	881	1	1,13	884			905		
Le Pont-de-Claix	4 879			4 938			5 037	1	0,19
Le-Sappey-en-Chartreuse	580	1	1,72	585			590		
Meylan	8 982	8	0,89	9 188	7	0,76	9 165	8	0,87
Miribel-Lanchâtre	191			189			188		
Montchaboud	158			159			159		
Mont-Saint-Martin	49			49			51		
Murianette	364	136		371	2	5,39	407		
Notre-Dame-de-Commiers	233			236			236		
Notre-Dame-de-Mésage	505			503			505		
Noyarey	1 050	3	2,85	1 065			1 094		
Poisat	933			933			961		
Proveysieux	245			244			245		
Quaix-en-Chartreuse	418			429	2	4,66	434		
Saint-Barthelemy-de-Sé-chillienne	231			236			235		
Saint-Egrève	7 815	5	0,63	7 975			8 038	2	0,24
Saint-Georges-de-Commiers	1 090	1	0,91	1 117	2	1,79	1 121		
Saint-Martin-d'Hères	16 063	3	0,18	16 337	1	0,06	16 342	2	0,12
Saint-Martin-le-Vinoux	2 654	4	1,50	2 654	2	0,75	2 691	1	0,37

Communes	2020			2021			2022		
	Nombre d'usagers en service au 31/12/2020	Nombre de réclamations écrites	"Taux de réclamations écrites (%)"	Nombre d'usagers en service au 31/12/2021	Nombre de réclamations écrites	"Taux de réclamations écrites (%)"	Nombre d'usagers en service au 31/12/2022	Nombre de réclamations écrites	"Taux de réclamations écrites (%)"
Saint-Paul-de-Varces	993			1 010	1	0,9901	1 031	2	1,93
Saint-Pierre-de-Mésage	334	3	8,98	335			338		
Sarcenas	127			129			126		
Sassenage	5 463			5 653	5	0,88	5 840		
Séchilienne	395			393			402		
Seyssinet-Pariset	5 522	7	1,26	5 608			5 672	1	0,17
Seyssins	2 462	4	1,62	2 499	1	0,40	2 528		
Varces-Allières-et-Risset	3 099	2	0,64	3 158	2	0,63	3 230	1	0,30
Vaulnaveys-le-Bas	522			537	1	1,86	549		
Vaulnaveys-le-Haut	1 550			1 581	2	1,26	1 618	1	0,61
Venon	346			350			356		
Veurey-Voroize	686			695			709		
Vif	4 014	5	1,24	4 101	1	0,24	4 138		
Vizille	3 837			3 922	1	0,25	3 913	1	0,25
Communes gérées par Eaux de Grenoble Alpes sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole	104 561	86	0,82	104 115	50	0,48	103 522	24	0,23
Communes gérées par Grenoble Alpes Métropole	64 256	171	2,66	70 583	20	0,28	71 051	16	0,22
<b>Total GAM</b>	168 817	257	1,52	174 698	70	0,40	176 513	40	0,22
Crolles	3 976	9	2,26	4 021	1	0,24	4 161		
Saint-Martin-d'Uriage	2 469	7	2,83	2 499	3	2,80	2 513		
<b>Total DSP</b>	6 395	3	0,47	6 445	16	2,48	6 520	8	1,22
<b>Total général (gestion EDGA)</b>	110 239	45	0,41	111 006	102	0,92	110 635	111	1
<b>Total général</b>	173 772	90	0,52	175 262	273	1,56	181 218	149	0,82



## 2.5 Comptage des volumes

Nombre de relèves de compteurs par commune (2020-2022)

Communes	Nombre de relèves		
	2020	2021	2022
Bresson	372	381	379
Brié-et-Angonnes	1 054	1 064	1 092
Champagnier	533	570	621
Champ-Sur-Drac	1 439	1 486	1 482
Claix	3 418	3 451	3 515
Corenc	1 725	1 750	1 767
Domène	3 200	3 303	3 423
Echirolles	7 181	7 561	7 789
Eybens	2 513	2 587	2 650
Fontaine	11 661	11 704	11 785
Gières	3 490	3 462	3 632
Grenoble	54 800	54 888	55 820
Herbeys	653	671	672
Jarrie	1 858	1 908	1 921
La Tronche		2 834	2 852
Le Fontanil-Cornillon	1 177	1 201	1 216
Le Gua	875	885	891
Le Pont-de-Claix	4 955	4 950	5 015
Le Sappey-en-Chartreuse	568	585	585
Meylan	9 006	9 060	9 208
Miribel-Lanchâtre	190	189	188
Montchaboud	159	157	158
Mont-Saint-Martin	47	49	49
Murianette	359	367	402
Notre-Dame-de-Commiers	235	237	236
Notre-Dame-de-Mésage	499	505	507
Noyarey	1 048	1 069	1 097
Poisat	927	930	959
Proveysieux	242	244	242
Quaix-en-Chartreuse	420	423	429
Saint-Barthelemy-de-Séchilienne	230	234	235
Saint-Egrève	7 723	7 968	8 057
Saint-Georges-de-Commiers	1 079	1 096	1 120
Saint-Martin-d'Hères	15 973	16 040	16 375
Saint-Martin-le-Vinoux	2 668	2 705	2 675

Saint-Paul-de-Varces	985	998	1 019
Saint-Pierre-de-Mésage	337	335	338
Sarceñas	123	130	128
Sassenage	5 434	5 572	5 769
Séchilienne	390	393	395
Seyssinet-Pariset	5 561	5 534	5 649
Seyssins	2 418	2 497	2 534
Varces-Allières-et-Risset	3 106	3 175	3 218
Vaulnaveys-Le-Bas	517	533	546
Vaulnaveys-Le-Haut	1 519	1 568	1 616
Venon	339	349	353
Veurey-Voroize	681	700	718
Vif	4 009	4 072	4 129
Vizille	3 869	3 869	3 920
<b>Total Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>171 565</b>	<b>176 239</b>	<b>179 376</b>
Crolles	7 875	7 775	8 121
Saint-Martin-d'Uriage	2 452	2 502	2 506
<b>Total DSP</b>	<b>10 327</b>	<b>10 277</b>	<b>10 627</b>
<b>Total général</b>	<b>181 892</b>	<b>186 516</b>	<b>190 003</b>

## 2.6 Tarification

En 2021, les tarifs de l'eau pour les communes de Grenoble-Alpes Métropole ont été fixés par la délibération de Grenoble-Alpes Métropole du 18 décembre 2020.

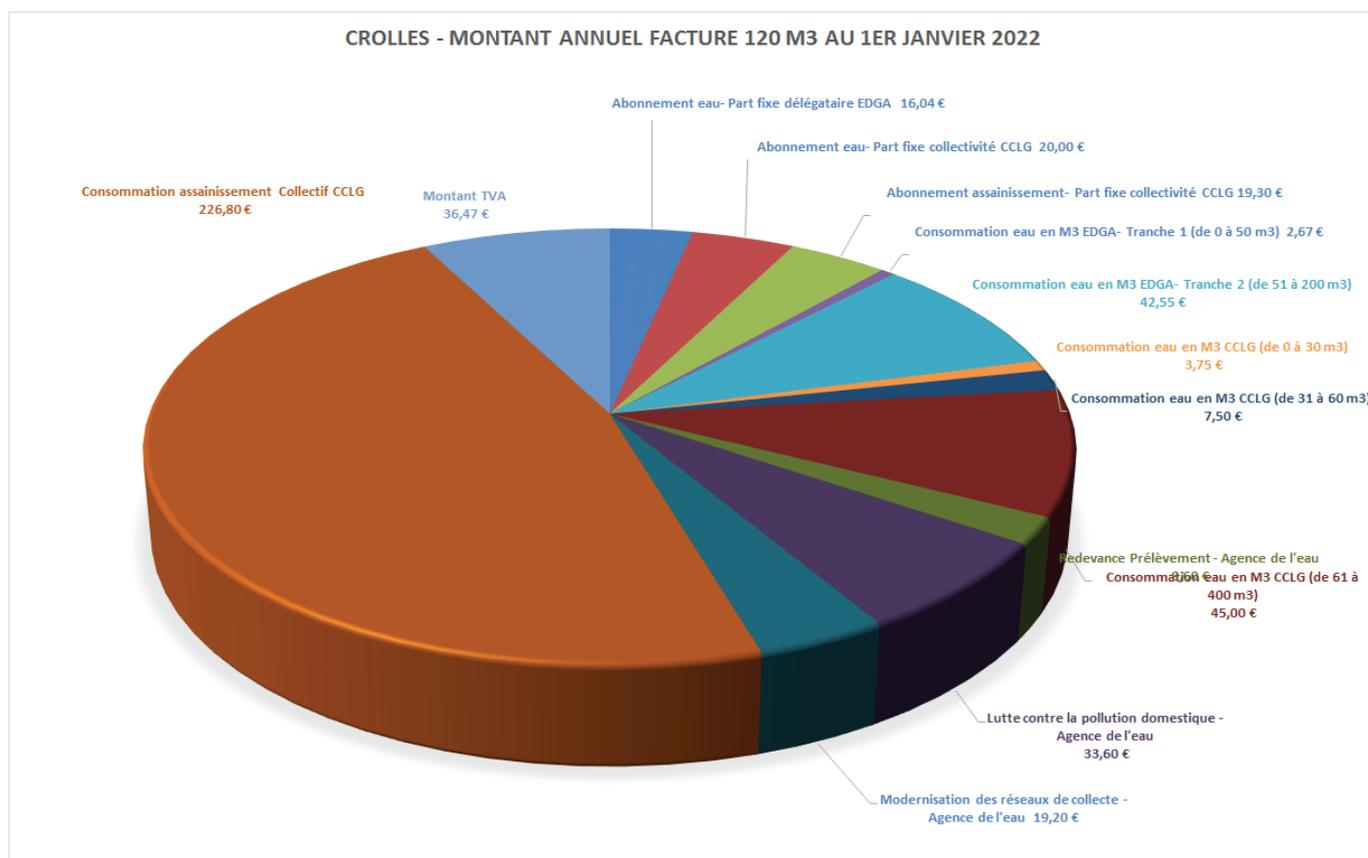
Les tarifs pour les deux DSP (Crolles et Saint Martin d'Uriage) sont actualisés par Eaux de Grenoble-Alpes sur la base des tarifs des contrats de délégation.



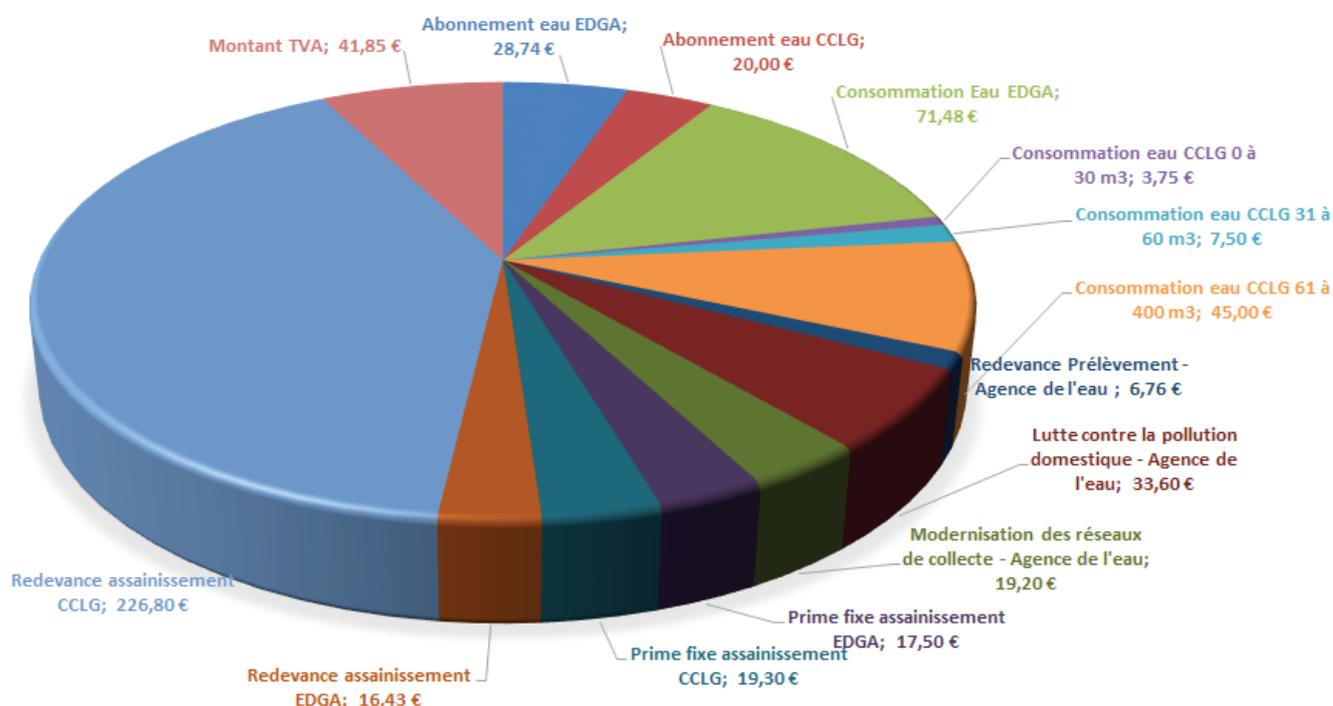
## Décomposition des factures TTC de 120 m<sup>3</sup> d'eau aux tarifs 2022

Crolles – 482,47 € TTC / an

CROLLES - Montant annuel d'une facture de 120 m <sup>3</sup> au 1er janvier 2022			
	Volume	Prix unitaire	Total H.T en €
Abonnement eau- Part fixe délégataire EDGA	2	8,02	16,04
Abonnement eau- Part fixe collectivité CCLG	2	10,00	20,00
Abonnement assainissement- Part fixe collectivité CCLG	2	9,65	19,30
Consommation eau en M3 EDGA- Tranche 1 (de 0 à 50 m3)	50	0,0534	2,67
Consommation eau en M3 EDGA- Tranche 2 (de 51 à 200 m3)	70	0,6078	42,55
Consommation eau en M3 CCLG (de 0 à 30 m3)	30	0,1250	3,75
Consommation eau en M3 CCLG (de 31 à 60 m3)	30	0,2500	7,50
Consommation eau en M3 CCLG (de 61 à 400 m3)	60	0,7500	45,00
Redevance Prélèvement - Agence de l'eau	120	0,08	9,60
Lutte contre la pollution domestique - Agence de l'eau	120	0,28	33,60
Modernisation des réseaux de collecte - Agence de l'eau	120	0,16	19,20
Consommation assainissement Collectif CCLG	120	1,89	226,80
Total Hors taxes			446,01
Montant TVA			36,47
TOTAL TTC			482,47
Prix moyen TTC du M3			4,0206



**SAINT MARTIN D'URIAGE - MONTANT ANNUEL FACTURE 120 M3  
1ER JANVIER 2022**



**SAINT MARTIN D'URIAGE - Montant annuel d'une facture de 120 m<sup>3</sup> au 1er Janvier 2022**

Composition de la facture	Volume	Prix Unitaire	Total H.T en €
Abonnement eau EDGA	2	14,3700	28,74
Abonnement eau CCLG	2	10,000	20,00
Consommation Eau EDGA	120	0,5957	71,48
Consommation eau CCLG 0 à 30 m3	30	0,1250	3,75
Consommation eau CCLG 31 à 60 m3	30	0,2500	7,50
Consommation eau CCLG 61 à 400 m3	60	0,7500	45,00
Redevance Prélèvement - Agence de l'eau	120	0,0563	6,76
Lutte contre la pollution domestique - Agence de l'eau	120	0,2800	33,60
Modernisation des réseaux de collecte - Agence de l'eau	120	0,1600	19,20
Prime fixe assainissement EDGA	2	8,7500	17,50
Prime fixe assainissement CCLG	2	9,6500	19,30
Redevance assainissement EDGA	120	0,1369	16,43
Redevance assainissement CCLG	120	1,8900	226,80
Total Hors taxes			516,06
Montant TVA			41,85
TOTAL TTC			557,91
<b>Prix moyen TTC du M3</b>			<b>4,6492</b>



## 2.7 Facturation

Facture émises, volumes et chiffres d'affaires HT – détail par commune

Nombre de factures, volumes et montants facturés

	2020			2021			2022		
	Volume total facturé (m <sup>3</sup> )	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures	Volume total facturé (m <sup>3</sup> )	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures	Volume total facturé (m <sup>3</sup> )	Total des montants facturés (K€ HT)	Nombre de factures
Bresson	115 206	261 950,11	726	87 361	211 351,16	737	94 881	227 072,73	725
Brié-et-Angonnes	116 032	334 936,09	2 110	132 696	350 193,77	2 164	117 452	316 438,09	2 166
Champagnier	56 877	175 468,57	1 104	62 222	194 651,48	1 157	66 972	205 794,50	1 204
Champ-sur-Drac	153 800	447 197,31	2 811	163 084	486 638,25	2 852	155 516	468 203,11	2 810
Claix	374 604	1 088 045,17	6 579	370 011	1 042 744,22	6 684	381 379	1 095 182,47	6 876
Corenc	216 287	740 338,70	3 488	212 973	661 659,11	3 547	223 097	685 343,08	3 466
Domène	295 720	913 920,75	6 593	324 327	1 000 166,66	6 749	302 008	963 801,25	6 706
Echirrolles	1 934 958	5 482 648,35	14 296	1 796 927	5 384 092,76	15 084	1 884 304	5 599 760,99	15 677
Eybens	496 016	1 465 997,72	5 143	537 358	1 636 399,26	5 406	519 698	1 600 534,74	5 706
Fontaine	965 487	3 072 102,24	23 524	981 009	3 229 856,27	23 637	952 716	3 188 603,11	23 576
Gières	330 491	1 034 106,19	6 952	351 320	1 106 620,95	7 325	344 956	1 106 079,68	7 133
Grenoble	8 432 127	24 960 837,02	114 672	8 869 973	26 419 033,95	117 925	8 505 729	25 974 990,58	118 575
Herbeys	70 437	188 961,53	1 307	75 525	194 906,63	1 325	67 770	182 582,04	1 326
Jarrie	435 463	1 088 074,01	3 448	393 141	1 017 673,80	3 494	470 899	1 151 476,21	3 450
La Tronche				572 444	1 399 575,44	6 441	620 268	1 504 158,12	5 997
Le-Fontanil	224 295	621 511,41	2 311	212 256	621 462,56	2 309	205 514	609 099,95	2 336
Le-Gua	70 710	210 144,76	1 835	72 608	208 023,33	1 774	75 932	212 376,87	1 772

	2020			2021			2022		
Le-Pont-de-Claix	822 637	2 286 802,04	9 820	845 152	1 804 939,68	9 873	783 219	2 066 111,71	10 042
Le-Sappey-en-Chartreuse	65 269	184 508,48	1 164	57 496	170 957,03	1 172	79 807	184 804,68	1 178
Meylan	957 381	2 937 532,64	17 736	1 006 383	3 087 331,94	18 515	969 423	3 014 148,73	17 985
Miribel-Lanchâtre	16 286	52 747,84	370	19 229	59 074,32	381	17 439	53 416,67	364
Montchaboud	14 907	46 235,23	299	15 415	47 176,41	306	15 706	46 167,96	302
Mont-Saint-Martin	4 050	9 791,84	103	4 077	7 782,85	99	3 338	6 580,63	105
Murienne	33 552	110 746,27	1 448	37 445	114 993,87	727	36 803	114 190,88	835
Notre-Dame-de-Commier	22 988	70 341,83	472	23 290	70 942,47	459	23 714	71 358,42	457
Notre-Dame-de-Mésage	39 751	121 392,06	967	47 487	140 121,98	944	43 865	136 536,52	936
Noyarey	104 134	314 357,92	1 969	110 998	334 410,09	2 019	119 977	360 161,67	2 013
Poisat	89 596	283 906,83	1 776	91 610	292 132,98	1 783	94 895	301 794,04	1 837
Proveysieux	19 625	41 361,69	504	19 882	38 306,77	486	18 491	35 246,10	502
Quaix-en-Chartreuse	33 088	101 257,03	844	44 211	92 055,78	962	39 945	83 434,23	861
Saint-Barthelemy-de-Séchillienne	16 666	42 211,30	484	14 395	36 991,54	474	15 750	38 899,14	475
Saint-Egrève	1 015 256	2 697 023,65	16 067	1 072 212	2 778 013,05	16 467	993 382	2 704 419,31	16 078
Saint-Georges-de-Commier	98 704	304 743,85	2 108	122 474	371 122,27	2 115	108 494	343 207,96	2 043
Saint-Martin-d'Hères	1 482 950	4 705 334,18	33 518	1 508 396	4 968 424,44	34 291	1 493 425	4 956 325,06	33 645
Saint-Martin-le-Vinoux	260 566	1 015 444,95	5 430	265 688	1 010 706,45	5 633	265 760	858 795,11	5 323
Saint-Paul-de-Varces	89 221	246 377,35	2 021	130 919	325 463,64	1 998	105 451	280 576,00	2 029



	2020			2021			2022		
Saint-Pierre-de-Mésage	25 819	87 716,50	658	30 148	96 728,81	641	28 030	90 374,66	641
Sarcenas	10 676	25 719,15	246	13 082	25 421,40	262	11 933	21 460,17	255
Sassenage	565 955	1 722 455,40	10 367	905 356	1 959 189,23	11 033	738 460	1 832 443,40	11 004
Séchillienne	30 710	104 750,46	742	38 030	112 984,83	756	34 845	112 589,48	753
Seyssinet-Pariset	527 486	1 618 335,35	11 099	549 542	1 718 011,48	10 999	556 375	1 721 854,35	11 175
Seyssins	414 889	1 158 450,27	4 974	427 127	1 225 934,04	5 021	406 715	1 209 218,42	5 051
Varces-Allières-et-Risset	409 975	1 284 798,34	6 085	404 393	1 281 500,36	6 143	420 664	1 351 402,53	6 184
Vaulnaveys-le-Bas	54 516	163 549,66	990	57 003	174 700,14	1 030	56 780	173 142,49	1 023
Vaulnaveys-le-Haut	166 511	553 013,07	2 976	182 966	574 616,09	3 174	176 431	541 547,32	3 136
Venon	31 631	98 385,14	708	41 188	121 073,46	689	32 733	99 621,04	678
Veurey-Voroize	142 714	352 347,08	1 374	264 178	387 737,97	1 387	167 491	381 311,30	1 419
Vif	528 960	1 422 996,25	7 884	378 941	1 121 575,00	8 044	412 408	1 156 494,87	7 984
Vizille	278 784	932 441,78	7 804	357 147	1 145 487,78	8 118	363 061	1 148 364,07	7 879
<b>Total Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>22 663 763</b>	<b>67 183 315,36</b>	<b>349 906</b>	<b>24 301 095</b>	<b>70 860 957,75</b>	<b>364 611</b>	<b>23 623 901</b>	<b>70 587 496,44</b>	<b>363 739</b>
Crolles	3 756 121	5 767 147,89	8 548	4 937 762	6 449 684,06	8 334	5 082 340	7 542 230,63	8 944
Saint-Martin-d'Uriage	325 721	1 339 270,22	4 658	307 679	1 293 375,22	4 650	316 260	1 264 369,02	4 801
<b>Total DSP</b>	<b>4 081 842</b>	<b>7 106 418,11</b>	<b>13 206</b>	<b>5 245 441</b>	<b>7 743 059,28</b>	<b>12 984</b>	<b>5 398 600</b>	<b>8 806 599,65</b>	<b>13 745</b>
<b>Total général</b>	<b>26 745 605</b>	<b>74 289 733,47</b>	<b>363 112</b>	<b>29 546 536</b>	<b>78 604 017,03</b>	<b>377 595</b>	<b>29 022 501</b>	<b>79 394 096,09</b>	<b>377 484</b>

## 2.8 Recouvrement

Montant des paiements Grenoble-Alpes Métropole et DSP en €

Modes de règlement pour les communes de Grenoble Alpes Métropole en 2022

Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
BRESSON	14,37	105	17,61	120			45,78	199	31,79	938	0,48	4	22,40	152	119,27	77	251,69	1595
BRIÉ-ET-AN-GONNES	47,14	360	71,52	411	1,90	10	56,27	476	75,63	2218	2,53	24	75,09	586	33,50	179	363,58	4264
CHAMPAGNIER	33,69	221	37,40	198	0,19	2	47,93	383	47,60	1458	0,49	5	43,56	285	19,58	85	230,44	2637
CHAMP-SUR-DRAC	51,50	379	71,01	562	1,15	14	118,09	785	124,76	4176	1,22	12	91,02	681	90,81	213	549,56	6822
CLAIX	123,35	931	121,10	912	5,41	60	209,67	1936	271,86	9443	6,09	55	270,60	1689	168,23	471	1176,30	15497
COL DE CYGNE GAM	0,31	1	6,72	39			5,81	87	0,32	17			5,66	58	8,27	64	27,09	266
CORENC	86,42	512	104,48	562	2,48	25	167,98	1078	144,36	4038	3,47	22	165,75	743	91,43	320	766,36	7300
DOMENE	100,05	864	140,18	1169	9,66	105	240,26	2271	255,25	9915	10,25	99	164,43	1212	168,12	543	1088,19	16178
ECHIROLLES	201,55	1865	296,25	2259	66,98	689	2742,96	6678	465,39	17801	38,85	360	513,51	2312	1833,28	1748	6158,77	33712
EYBENS	85,95	733	123,84	805	7,74	100	794,32	1848	158,50	6104	5,68	67	226,77	1020	358,41	700	1761,21	11377
FONTAINE	291,84	2851	394,39	3534	94,03	945	895,04	10510	752,29	31146	45,48	544	435,48	3996	548,62	1711	3457,16	55237
FONTA-NIL-CORNIL-LON	36,25	279	52,36	331	0,83	15	168,22	873	102,45	3504	4,08	48	99,15	442	276,87	178	740,21	5670
GIERES	106,16	1064	93,96	764	7,36	81	381,99	2947	295,03	11926	7,56	81	140,27	1134	204,44	559	1236,75	18556
GRENOBLE	1348,36	15879	1403,67	11401	120,18	1276	13369,49	47539	3104,11	147448	192,06	1817	2015,82	13806	8758,89	11578	30312,57	250744
HERBEYS	27,95	197	34,92	247	0,23	4	29,55	292	37,67	1248	1,06	10	55,01	394	16,90	102	203,29	2494



Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
JARRIE	57,77	426	59,31	470	1,81	20	95,10	1084	200,55	7164	1,92	19	98,59	734	531,19	319	1046,23	10236
LA TRONCHE	83,66	855	87,10	655	2,52	30	412,96	2235	168,40	7225	26,28	206	155,25	788	1209,99	546	2146,15	12540
LE GUA	28,56	253	41,46	352	0,22	4	38,95	435	57,36	2030	1,47	17	56,05	502	40,11	155	264,19	3748
LE PONT-DE-CLAIX	99,20	1021	164,90	1384	37,16	366	523,50	4293	401,74	15752	17,34	187	181,65	1735	937,52	826	2363,02	25564
LE SAPPEY-EN-CHAR- TREUSE	23,57	177	26,56	163	1,06	7	45,30	322	33,40	1133	2,75	8	41,31	273	36,70	159	210,66	2242
MEYLAN	269,95	2329	313,05	2342	10,84	132	939,33	6539	614,53	23157	25,08	209	495,07	3707	780,00	1570	3447,83	39985
MIRIBEL-LANCHÂTRE	10,01	72	8,44	58			11,06	92	16,61	508	0,15	2	9,61	64	6,19	45	62,06	841
MONTCHABOUD	9,07	48	9,04	59			5,33	58	9,74	286	1,20	5	14,45	107	3,07	12	51,89	575
MONT-SAINT-MARTIN	1,36	20	1,05	15			0,86	14	0,88	52	0,05	2	1,71	30	1,25	18	7,15	151
MURIANETTE	20,35	156	26,00	175	1,00	10	16,63	176	27,83	830	1,26	9	24,50	165	14,70	69	132,26	1590
NOTRE-DAME-DE-COM- MIERS	11,62	72	15,89	119			9,34	113	24,28	645	0,37	9	13,83	101	4,83	31	80,18	1090
NOTRE-DAME-DE-MESAGE	22,47	159	24,37	197	0,79	9	20,21	238	45,86	1431	1,23	8	29,02	233	9,32	70	153,27	2345
NOYAREY	34,02	275	41,59	284	1,12	7	69,83	520	103,32	3554	3,09	60	63,30	420	22,56	149	338,81	5269
POISAT	25,50	199	32,97	260	5,17	30	81,65	723	83,19	2667	1,80	14	47,83	379	54,10	157	332,21	4429
PROVEYSIEUX	3,57	52	6,65	84	0,43	5	4,38	78	6,35	367	0,03	1	13,31	173	3,62	53	38,34	813
QUAIX-EN-CHARTREUSE	12,71	121	11,94	147	0,10	2	17,40	191	18,54	732	1,12	7	19,00	186	12,33	93	93,14	1479
ST-BARTHELEMY-DE SECHILLENNE	8,83	92	4,76	63	0,06	2	6,63	103	10,90	487	0,27	5	11,03	126	3,34	55	45,82	933
SAINT-EGREVE	299,71	2435	312,09	2350	27,07	277	763,02	6082	520,26	19868	36,63	278	434,14	2946	995,43	1510	3388,35	35746

Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
SAINTE-GEORGES-DE-COMMIERS	49,34	354	56,51	385	1,42	11	84,53	584	115,82	3578	2,47	37	58,01	414	35,79	186	403,88	5549
SAINTE-MARTIN-D'HERES	481,13	4633	603,21	4782	101,87	1186	1662,10	14873	1024,20	41686	74,16	623	615,76	5340	1486,73	2545	6049,16	75668
SAINTE-MARTIN-LE-VINOUX	86,87	767	88,72	716	14,48	128	266,32	1860	217,20	7430	10,52	117	149,64	813	130,30	414	964,03	12245
SAINTE-PAUL-DE-VARCES	42,21	336	47,24	347	0,70	11	47,26	465	73,24	2361	4,78	26	73,75	520	23,87	130	313,04	4196
SAINTE-PIERRE-DE-MESAGE	14,66	121	17,99	130	1,06	7	11,84	132	28,62	885	0,26	2	21,29	168	6,59	41	102,31	1486
SARCENAS	3,36	32	3,15	37			1,28	30	5,47	293	0,05	1	7,87	79	3,21	19	24,39	491
SASSENAGE	148,99	1368	188,85	1459	7,29	88	415,00	3782	481,15	18729	12,31	129	290,58	2337	681,59	729	2225,76	28621
SECHILLENNE	12,44	107	15,23	138	0,09	1	23,61	189	35,43	1180	0,09	1	17,71	167	22,96	78	127,56	1861
SEYSSINET-PARISSET	154,68	1374	218,16	1694	20,46	263	415,37	4385	356,11	14986	11,98	122	274,46	2361	462,93	872	1914,14	26057
SEYSSINS	110,64	754	146,97	881	3,66	43	442,23	1341	129,82	4257	5,00	44	261,26	1376	274,63	572	1374,20	9268
VARCES-AL-LIERES-ET-RISSET	131,32	903	122,75	866	7,30	65	232,26	1913	282,88	9538	7,66	78	196,97	1314	476,15	452	1457,29	15129
VAULNAVEYS-LE-BAS	22,70	138	32,64	245	0,75	6	27,15	257	48,36	1476	0,14	2	38,85	244	22,01	75	192,59	2443
VAULNAVEYS-LE-HAUT	79,93	502	86,53	622	1,02	9	105,81	805	123,08	3942	1,82	18	104,81	736	109,31	256	612,32	6890
VENON	18,31	111	19,16	134			20,64	172	24,16	719	1,87	11	20,83	167	9,33	65	114,29	1379
VEUREY-VOIROIZE	26,29	187	35,59	220	0,86	4	66,42	424	53,43	1697	0,71	9	58,95	363	236,19	124	478,44	3028
VEUREY-VOROIZE	2,16	150	42,8	251	0,8	4	69,4	423	48,4	1574	1,4	9	68,2	377	217,7	110	0,5	2898

Communes	Carte bancaire		Chèque		Numéraire		Prélèvement bancaire		Prélèvement bancaire		Sociétés recouvrement		T.I.P		Virement bancaire		Totaux	
	K€ TT C	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	Mensualisation		K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb	K€ TTC	Nb
									Facture	Facture								
VIF	152,59	1243	174,49	1404	6,01	57	219,91	2257	335,09	11759	6,87	71	204,54	1689	111,46	591	1210,96	19071
VIZILLE	98,63	947	147,57	1338	13,52	141	216,88	2626	306,55	11616	14,74	193	137,86	1327	265,60	644	1201,35	18832
Total Grenoble Alpes Métropole	5210,90	48880	6161,31	47880	587,97	6246	26593,43	137284	11851,32	475400	596,78	5678	8567,27	60594	21721,47	31992	81290,45	814139
CROLLES	160,73	1030	127,30	821	4,20	44	396,08	2923	474,86	12320	12,16	71	353,72	1576	5968,52	615	7497,58	19400
SAINT-MARTIN-D'URIAGE	148,85	795	139,41	690	1,63	12	442,58	1733	304,37	6731	5,41	32	197,28	975	234,80	367	1474,33	11335
Total DSP	309,58	1825	266,71	1511	5,83	56	838,66	4656	779,23	19051	17,57	103	551,00	2551	6203,32	981	8971,90	30735
Total Général	5520,49	50705	6428,03	49400	593,80	6303	27432,09	141949	12630,55	494451	614,35	5781	9118,27	63145	27924,79	33140	90262,36	844874



Détail par commune des abonnés mensualisés et en prélèvement

Taux des abonnés mensualisés et prélevés des communes de Grenoble Alpes Métropole et DSP  
(2020-2022)

Commune	Taux d'abonnés mensualisés et prélevés					
	2020 (situation au 01/01/2021)		2021 (situation au 01/01/2022)		2022 (situation au 01/01/2023)	
	Mensualisation	Prélèvement	Mensualisation	Prélèvement	Mensualisation	Prélèvement
Bresson	24,32 %	16,76 %	24,87 %	15,78 %	25,20 %	16,35 %
Brie-et-Angonnes	18,70 %	10,06 %	19,52 %	11,88 %	20,84 %	12,74 %
Champagnier	22,22 %	12,72 %	22,70 %	13,32 %	25,64 %	16,08 %
Champ-sur-Drac	25,63 %	8,88 %	27,44 %	10,22 %	29,91 %	11,27 %
Claix	26,05 %	12,63 %	27,17 %	14,22 %	28,47 %	15,27 %
Corenc	20,79 %	13,16 %	22,74 %	15,90 %	23,26 %	17,62 %
Domène	26,52 %	11,98 %	27,11 %	13,29 %	30,48 %	14,65 %
Echirolles	22,05 %	10,74 %	22,69 %	13,42 %	25,24 %	15,19 %
Eybens	20,48 %	13,81 %	22,17 %	15,05 %	23,84 %	16,70 %
Fontaine	24,23 %	10,86 %	26,37 %	12,29 %	27,88 %	13,66 %
Gières	32,34 %	17,90 %	33,12 %	18,45 %	33,80 %	19,86 %
Grenoble	28,17 %	22,34 %	27,99 %	23,25 %	29,18 %	24,86 %
Herbeys	16,69 %	11,28 %	17,88 %	12,82 %	19,44 %	15,46 %
Jarrie	36,17 %	9,98 %	36,47 %	10,88 %	37,94 %	11,80 %
La Tronche			23,96 %	23,07 %	27,15 %	27,58 %
Le-Fontanil-Cornillon	27,59 %	13,07 %	28,37 %	14,31 %	29,64 %	15,73 %
Le-Gua	21,00 %	7,26 %	21,95 %	8,71 %	23,87 %	10,39 %
Le-Pont-de-Claix	29,71 %	8,19 %	31,06 %	9,44 %	32,34 %	11,06 %
Le-Sappey-en-Chartreuse	19,14 %	14,48 %	18,63 %	16,75 %	19,69 %	18,34 %
Meylan	24,37 %	20,90 %	25,05 %	21,89 %	25,93 %	23,07 %
Miribel-Lanchâtre	27,23 %	12,57 %	25,93 %	13,76 %	28,57 %	16,40 %
Montchaboud	17,72 %	9,49 %	18,24 %	9,43 %	18,24 %	10,06 %
Mont-Saint-Martin	10,20 %	12,24 %	10,20 %	12,24 %	9,80 %	17,65 %
Muriette	19,78 %	7,42 %	20,75 %	9,97 %	23,59 %	12,04 %
Notre-Dame-de-Commiers	25,32 %	5,15 %	25,85 %	5,51 %	31,36 %	6,36 %
Notre-Dame-de-Mésage	24,75 %	6,93 %	27,63 %	7,55 %	29,31 %	7,72 %
Noyarey	33,90 %	11,71 %	33,05 %	12,68 %	33,73 %	13,62 %
Poisat	27,44 %	19,08 %	27,87 %	21,11 %	29,55 %	21,64 %
Proveysieux	16,33 %	9,39 %	14,75 %	10,25 %	15,10 %	12,65 %
Quaix-en-Chartreuse	16,71 %	13,13 %	16,05 %	15,58 %	18,20 %	15,90 %
Saint-Barthelemy-de-Séchilienne	18,18 %	9,09 %	20,68 %	9,28 %	20,85 %	11,06 %
Saint-Egrève	22,78 %	12,20 %	24,29 %	13,38 %	25,97 %	15,04 %
Saint-Georges-de-Commiers	28,99 %	6,42 %	30,89 %	7,16 %	33,54 %	7,49 %
Saint-Martin-d'Hères	22,07 %	12,29 %	24,72 %	13,93 %	27,18 %	15,62 %
Saint-Martin-le-Vinoux	26,89 %	13,52 %	27,98 %	14,99 %	29,16 %	16,24 %
Saint-Paul-de-Varces	20,95 %	8,66 %	22,77 %	9,80 %	24,15 %	11,83 %



Saint-Pierre-de-Mésage	22,75 %	4,79 %	24,18 %	5,67 %	26,41 %	8,01 %
Sarceñas	19,84 %	5,56 %	21,71 %	6,20 %	23,81 %	7,94 %
Sassenage	31,05 %	12,20 %	32,07 %	13,49 %	33,48 %	14,19 %
Séchilienne	28,10 %	9,11 %	28,24 %	9,16 %	30,35 %	11,19 %
Seyssinet-Pariset	24,04 %	11,37 %	25,25 %	13,09 %	27,87 %	14,89 %
Seyssins	14,56 %	12,65 %	16,51 %	14,87 %	17,81 %	16,74 %
Varces-Allières-et-Risset	29,09 %	12,50 %	29,96 %	13,65 %	30,09 %	14,67 %
Vaulnaveys-le-Bas	25,14 %	8,06 %	27,19 %	9,87 %	27,69 %	11,48 %
Vaulnaveys-le-Haut	22,13 %	10,58 %	24,01 %	11,24 %	25,31 %	12,81 %
Venon	16,18 %	13,29 %	19,43 %	13,43 %	21,91 %	14,04 %
Veurey-Voroize	22,16 %	10,35 %	23,60 %	11,37 %	25,71 %	13,70 %
Vif	26,70 %	8,09 %	28,09 %	8,97 %	29,91 %	10,01 %
Vizille	27,51 %	8,22 %	29,44 %	9,51 %	30,59 %	10,84 %
<b>Total Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>25,78 %</b>	<b>15,28 %</b>	<b>26,68 %</b>	<b>16,65 %</b>	<b>28,23 %</b>	<b>18,17 %</b>
Crolles	29,22 %	15,62 %	29,99 %	16,51 %	31,02 %	18,01 %
Saint-Martin-d'Uriage	26,12 %	18,87 %	26,49 %	19,82 %	27,96 %	21,52 %
<b>Total DSP</b>	<b>28,01 %</b>	<b>16,85 %</b>	<b>28,65 %</b>	<b>17,78 %</b>	<b>29,87 %</b>	<b>19,33 %</b>
<b>Total général</b>	<b>25,88 %</b>	<b>15,35 %</b>	<b>26,75 %</b>	<b>16,69 %</b>	<b>28,29 %</b>	<b>18,21 %</b>

## Détail par commune des taux d'échéanciers

### Nombre et taux d'échéanciers des communes de Grenoble Alpes Métropole et DSP (2020-2022)

Communes	2020			2021			2022		
	Nombre de factures	Nombre d'échéanciers	"Taux d'échéanciers (%)"	Nombre de factures	Nombre d'échéanciers	"Taux d'échéanciers (%)"	Nombre de factures	Nombre d'échéanciers	"Taux d'échéanciers (%)"
Bresson	726	6	0,83 %	737			725	2	0,28 %
Brié-et-Angonnes	2 110	54	2,56 %	2 164	22	1,02 %	2 166	9	0,42 %
Champ-Sur-Drac	2 811	76	2,70 %	1 157	13	1,12 %	1 204	19	1,58 %
Champagnier	1 104	19	1,72 %	2 852	33	1,16 %	2 810	30	1,07 %
Claix	6 579	109	1,66 %	6 684	44	0,66 %	6 873	54	0,79 %
Corenc	3 488	92	2,64 %	3 547	47	1,33 %	3 468	41	1,18 %
Domene	6 593	147	2,23 %	6 749	99	1,47 %	6 767	88	1,30 %
Echirolles	14 296	952	6,66 %	15 084	635	4,21 %	15 671	599	3,82 %
Eybens	5 143	162	3,15 %	5 406	127	2,35 %	5 702	94	1,65 %
Fontaine	23 524	2 146	9,12 %	23 637	1 195	5,06 %	23 573	1 027	4,36 %
Gières	6 952	144	2,07 %	7 325	108	1,47 %	7 134	93	1,30 %
Grenoble	114 672	2 332	2,03 %	117 925	1 561	1,32 %	118 573	1 458	1,23 %
Herbeys	1 307	7	0,54 %	1 325	12	0,91 %	1 326	7	0,53 %
Jarrie	3 448	50	1,45 %	3 494	40	1,14 %	3 450	33	0,96 %
La Tronche				6 441	66	1,02 %	5 997	50	0,83 %
Le Fontanil-Cornillon	2 311	65	2,81 %	2 309	46	1,99 %	2 336	47	2,01 %
Le Gua	1 835	30	1,63 %	1 774	22	1,24 %	1 772		0,00 %

Le Pont-De-Claix	9 820	542	5,52 %	9 873	349	3,53 %	10 042	339	3,38 %
Le Sappey-En-Chartreuse	1 164	15	1,29 %	1 172	13	1,11 %	1 178	3	0,25 %
Meylan	17 736	294	1,66 %	18 515	180	0,97 %	17 985	146	0,81 %
Miribel-Lanchâtre	370	3	0,81 %	381	2	0,52 %	364	1	0,27 %
Montchaboud	299	4	1,34 %	99			302		
Mont-Saint-Martin	103	4	3,88 %	306			105	3	2,86 %
Murianette	1 448	26	1,80 %	727	6	0,83 %	835	6	0,72 %
Notre-Dame-De-Commiers	472	17	3,60 %	459	7	1,53 %	457	4	0,88 %
Notre-Dame-De-Mesage	967	7	0,72 %	944	9	0,95 %	936	5	0,53 %
Noyarey	1 969	34	1,73 %	2 019	23	1,14 %	2 013	27	1,34 %
Poisat	1 776	32	1,80 %	1 783	18	1,01 %	1 837	19	1,03 %
Proveysieux	504	1	0,20 %	486	1	0,21 %	502	2	0,40 %
Quaix-En-Chartreuse	844	20	2,37 %	962	7	0,73 %	861	7	0,81 %
Saint-Barthelemy-De-Sechilienne	484	3	0,62 %	474	5	1,05 %	475	3	0,63 %
Saint-Egrève	16 067	781	4,86 %	16 467	475	2,88 %	16 078	384	2,39 %
Saint-Georges-De-Commiers	2 108	52	2,47 %	2 115	54	2,55 %	2 043	22	1,08 %
Saint-Martin-D'Herès	33 518	2 497	7,45 %	34 291	1 428	4,16 %	33 645	1 303	3,87 %
Saint-Martin-le-Vinoux	5 430	356	6,56 %	5 633	157	2,79 %	5 323	125	2,35 %
Saint-Paul-De-Varces	2 021	30	1,48 %	1 998	25	1,25 %	2 029	10	0,49 %
Saint-Pierre-De-Mesage	658	7	1,06 %	641	5	0,78 %	641	6	0,94 %
Sarcenas	246	2	0,81 %	262			255		0,00 %
Sassenage	10 367	250	2,41 %	11 033	186	1,69 %	11 004	133	1,21 %
Séchilienne	742	10	1,35 %	756	10	1,32 %	753	8	1,06 %
Seysinet-Pariset	11 099	690	6,22 %	10 999	382	3,47 %	11 175	344	3,08 %
Seyssins	4 974	72	1,45 %	5 021	62	1,23 %	5 051	65	1,29 %
Varces-Allieres-Et-Risset	6 085	162	2,66 %	6 143	58	0,94 %	6 184	49	0,79 %
Vaulnaveys-le-Bas	990	6	0,61 %	1 030	8	0,78 %	1 023	8	0,78 %
Vaulnaveys-le-Haut	2 976	52	1,75 %	3 174	30	0,95 %	3 136	26	0,83 %
Venon	708	4	0,56 %	689	5	0,73 %	678	2	0,29 %
Veurey-Voroize	1 374	32	2,33 %	1 387	31	2,24 %	1 419	20	1,41 %
Vif	7 884	267	3,39 %	8 044	120	1,49 %	7 984	102	1,28 %
Vizille	7 804	407	5,22 %	8 118	225	2,77 %	7 879	196	2,49 %
<b>Total Communes GAM</b>	<b>349 906</b>	<b>13 070</b>	<b>3,74 %</b>	<b>364 611</b>	<b>7 951</b>	<b>2,18 %</b>	<b>363 739</b>	<b>7 019</b>	<b>1,93 %</b>
Crolles	8 548	151	1,77 %	8 334	137	1,64 %	8 944	101	1,13 %
Saint-Martin-d'Uriage	4 658	72	1,55 %	4 650	37	0,80 %	4 801	27	0,56 %
<b>Total DSP</b>	<b>13 206</b>	<b>223</b>	<b>1,69 %</b>	<b>12 984</b>	<b>174</b>	<b>1,34 %</b>	<b>13 745</b>	<b>128</b>	<b>0,93 %</b>
<b>Total général</b>	<b>363 112</b>	<b>13 293</b>	<b>3,66 %</b>	<b>377 595</b>	<b>8 125</b>	<b>2,15 %</b>	<b>377 484</b>	<b>7 147</b>	<b>1,89 %</b>



Commune	Taux d'Impayés au 31/12/2020	Taux d'Impayés au 31/12/2021	Taux d'Impayés au 31/12/2022	évolution 2021/2022
Bresson	0,22 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Brié-et-Angonnes	1,61 %	0,28 %	0,58 %	108,73 %
Champ-Sur-Drac	0,68 %	0,78 %	1,27 %	-52,70 %
Champagnier	0,94 %	0,61 %	0,37 %	-34,61 %
Claix	0,66 %	0,66 %	0,40 %	-40,01 %
Corenc	1,90 %	0,46 %	0,46 %	-0,12 %
Domène	1,80 %	1,78 %	1,51 %	-15,47 %
Echirrolles	1,39 %	1,62 %	1,60 %	-1,18 %
Eybens	0,73 %	0,74 %	1,07 %	44,28 %
Fontaine	3,49 %	3,29 %	3,51 %	6,76 %
Gières	1,26 %	1,21 %	1,08 %	-10,37 %
Grenoble	1,28 %	1,04 %	1,04 %	-0,07 %
Herbeys	0,61 %	1,00 %	0,43 %	-56,85 %
Jarrie	0,37 %	0,36 %	1,17 %	226,22 %
La Tronche			0,82 %	NC
Le Fontanil-Cornillon	0,45 %	0,17 %	0,44 %	161,91 %
Le Gua	1,44 %	1,19 %	1,51 %	27,45 %
Le Pont-De-Claix	1,90 %	1,62 %	2,15 %	33,32 %
Le Sappey-en-Chartreuse	0,54 %	0,32 %	0,19 %	-39,65 %
Meylan	2,33 %	0,93 %	1,11 %	19,23 %
Miribel-Lanchatre	0,29 %	0,95 %	0,00 %	-100,00 %
Montchaboud	0,89 %	0,65 %	0,32 %	-50,39 %
Mont-Saint-Martin	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Murianette	1,39 %	0,87 %	0,51 %	-40,85 %
Notre-Dame-de-Commiers	2,70 %	1,73 %	0,60 %	-65,36 %
Notre-Dame-de-Mésage	0,86 %	0,62 %	2,09 %	235,52 %
Noyarey	1,03 %	1,18 %	0,34 %	-71,64 %
Poisat	1,08 %	0,48 %	0,70 %	46,32 %
Proveysieux	4,26 %	2,39 %	2,00 %	-16,21 %
Quaix-en-Chartreuse	0,66 %	0,54 %	0,34 %	-37,32 %
Sarceñas	1,68 %	1,85 %	2,65 %	43,37 %
Sassenage	1,36 %	1,18 %	2,00 %	69,36 %
Séchilienne	0,10 %	0,59 %	0,00 %	-100,00 %
Seyssinet-Pariset	2,18 %	1,86 %	1,53 %	-18,03 %
Seyssins	0,36 %	0,47 %	0,51 %	9,37 %
Saint-Barthelemy-De-Séchilienne	1,34 %	0,47 %	0,00 %	-100,00 %
Saint-Egrève	1,78 %	1,80 %	2,48 %	37,76 %
Saint-Georges-Commiers	1,14 %	0,67 %	2,25 %	234,05 %
Saint-Martin-d'Hères	3,48 %	3,24 %	1,86 %	-42,65 %
Saint-Martin-le-Vinoux	3,46 %	2,54 %	3,22 %	26,37 %
Saint-Paul-Varces	0,56 %	0,45 %	0,68 %	50,62 %
Saint-Pierre-de-Mésage	0,46 %	0,33 %	0,63 %	91,96 %
Varces-Allières-et-Risset	0,92 %	0,98 %	1,17 %	18,95 %
Vaulnaveys-le-Bas	0,44 %	1,08 %	0,59 %	-45,44 %
Vaulnaveys-le-Haut	0,69 %	0,55 %	0,51 %	-6,28 %
Venon	1,04 %	0,82 %	0,65 %	-20,22 %
Veurey-Voroize	0,69 %	2,80 %	1,11 %	-60,46 %
Vif	2,82 %	1,15 %	1,62 %	40,71 %
Vizille	3,28 %	2,42 %	2,81 %	16,48 %
<b>Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>1,65 %</b>	<b>1,41 %</b>	<b>1,48 %</b>	<b>4,96 %</b>
Crolles	0,33 %	0,25 %	0,26 %	4,00 %
Saint-Martin-d'Uriage	1,13 %	0,33 %	0,36 %	9,09 %
<b>DSP</b>	<b>0,49 %</b>	<b>0,26 %</b>	<b>0,28 %</b>	<b>7,69 %</b>
<b>Général</b>	<b>1,56%</b>	<b>1,26%</b>	<b>1,37%</b>	<b>8,73%</b>

## 2.9 Fonds de solidarité logement

Nombre de dossiers FSL acceptés pour les communes de Grenoble Alpes Métropole et communes en DSP (2020-2022)

	2020	2021	2022
Bresson			
Champagnier			
Champ-Sur-Drac	1	3	1
Claix	6	5	4
Corenc	1		1
Domène	3	5	7
Echirolles	47	49	62
Eybens	6	6	12
Fontaine	57	59	50
Gieres	0	1	2
Grenoble	65	98	57
Herbeys			
Jarrie	2		
La Tronche		1	2
Le Fontanil-Cornillon	1		
Le Gua			1
Le Pont-de-Claix	38	44	31
Le Sappey-en-Chartreuse			
Meylan	10	12	5
Murianette			
Noyarey			
Poisat	3		1
Quaix-en-Chartreuse	0	1	
Sassenage	9	18	24
Seyssinet-Pariset	11	15	16
Seyssins	3		1
Saint-Egrève	41	32	27
Saint-Georges-de-Commiers	0		
Saint-Martin-d'Herès	56	58	54
Saint-Martin-le-Vinoux	24	19	12
Saint-Paul-de-Varces			
Saint-Pierre-de-Mésage			
Varces-Allières-et-Risset	6	6	5



	2020	2021	2022
Vaulnaveys-le-bas			
Vaulnaveys-le-Haut			
Veurey-Voroize		1	
Vif	5	5	3
Vizille	7	4	2
Total Grenoble Alpes Métropole	402	442	380
Crolles	5	13	4
Saint -Martin-d'Uriage	2		
Total DSP	7	13	4
Total Général	409	455	384





# PRODUCTION D’EAU POTABLE

3.1 Ressource de la nappe du Drac et captages de Rochefort .....	62
3.2 Ressource de la nappe de la Romanche et captages de Jouchy et Pré-Grivel .....	62
3.3 Eau de qualité et non traitée desservie par les captages de Jouchy, Pré-Grivel et Rochefort .....	63
3.4 Réservoirs de distribution .....	72

# CHAPITRE 3 : PRODUCTION D'EAU POTABLE

## 3.1 Ressource de la nappe du Drac et captages de Rochefort

Captage de Rochefort : DUP et Possibilité de pompage

Volume	Définition	Valeurs
Volume réservé	Possibilités maximales autorisées à la Ville de Grenoble en ce qui concerne l'exploitation du champ captant de Rochefort (arrêté préfectoral).	$2,4 \text{ m}^3/\text{s} * 3600 \text{ s} * 24 \text{ h}$ = 207 360 m <sup>3</sup> /j
Pompage maximal journalier (24 H)	Volume maximal qui peut être pompé par les installations actuelles en place pendant la durée d'une journée (24 heures).	$( (2 * 700 \text{ m}^3/\text{h}) + (2 * 2\,000 \text{ m}^3/\text{h}) + (1 * 3\,000 \text{ m}^3/\text{h}) ) * 24 \text{ h/j}$ = 8 400 m <sup>3</sup> /h * 24 h/j = 201 600 m <sup>3</sup> /j
Pompage maximal sur 16 H	Volume maximal qui peut être pompé par les installations actuelles en place pendant une durée de 16 heures (période de maintenance des organes électromécaniques et mécaniques incluse) soit 2 postes de 8 heures.	$( (2 * 700 \text{ m}^3/\text{h}) + (2 * 2\,000 \text{ m}^3/\text{h}) + (1 * 3\,000 \text{ m}^3/\text{h}) ) * 16 \text{ h}$ = 8 400 m <sup>3</sup> /h * 16 h/j = 134 400 m <sup>3</sup> /j
Volume moyen	Volume refoulé depuis la station et ramené à une journée	= 44 047 m <sup>3</sup> /j
Jour de pointe	Volume maximal refoulé depuis la station en une journée	= 63 581 m <sup>3</sup>

## 3.2 Ressource de la nappe de la Romanche et captages de Jouchy et Pré-Grivel

Captage de Rochefort : DUP et Possibilité de pompage

Volume	Définition	Valeurs
Volume réservé	Possibilités maximales autorisées (arrêté préfectoral)	95 040 m <sup>3</sup> /j
	Jouchy (0,85 m <sup>3</sup> /s)	$0,85 \text{ m}^3/\text{s} * 3600 \text{ s} * 24 \text{ h}$ = 73 440 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel (0,25m <sup>3</sup> /s)	$0,25 \text{ m}^3/\text{s} * 3600 \text{ s} * 24 \text{ h}$ = 21 600 m <sup>3</sup> /j
Pompage maximal journalier (24 H)	Volume maximal qui peut être pompé par les installations actuelles en place pendant la durée d'une journée (24 heures).	156 048 m <sup>3</sup> /j
	Jouchy	123 840 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel	32 208 m <sup>3</sup> /j
Pompage maximal sur 16 H	Volume maximal qui pourrait être pompé par les installations actuelles en place	104 032 m <sup>3</sup> /j
	Jouchy	82 560 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel	21 472 m <sup>3</sup> /j
Volume moyen	Volume refoulé en direction de l'agglomération depuis la station et ramené à une journée	
	Jouchy	33 889 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel	7 642 m <sup>3</sup> /j
Jour de pointe	Volume maximal refoulé depuis la station en une journée, en direction de l'agglomération	
	Jouchy	46 639 m <sup>3</sup> /j
	Pré Grivel	16 858 m <sup>3</sup> /j



### 3.3 Eau de qualité et non traitée desservie par les captages de Jouchy, Pré-Grivel et Rochefort

Contrôle sanitaire - Eau du Drac – Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2020-2022)

Contrôle sanitaire 2020 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 5 analyses	pour 5 analyses
Grenoble (production station de Rochefort)	100 %	100 %
	pour 22 analyses	pour 22 analyses
Grenoble (production globale)	100 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 27 analyses
Grenoble (production réservoir de Bresson)	100 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 20 analyses
Grenoble (distribution)	100 %	99,60 %
	pour 233 analyses	pour 233 analyses
Grenoble (distribution + réservoir )	100 %	99,60 %
	pour 253 analyses	pour 253 analyses
Sassenage (distribution)	100 %	100 %
	pour 25 analyses	pour 25 analyses
Varces (distribution)	100 %	100 %
	pour 22 analyses	pour 22 analyses

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 7 analyses	pour 7 analyses
Grenoble (production station de Rochefort)	100 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 20 analyses
Grenoble (production globale)	100 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 27 analyses
Grenoble (production réservoir de Bresson)	100 %	100 %
	pour 16 analyses	pour 16 analyses
Grenoble (distribution)	100 %	99,60 %
	pour 6 analyses	pour 233 analyses
Grenoble (distribution + réservoir )	100 %	99,60 %
	pour 22 analyses	pour 249 analyses
Sassenage (distribution + point de livraison)	100 %	100 %
	pour 2 analyses	pour 23 analyses
Varcès (distribution + réservoir)	100 %	100 %
	pour 7 analyses	pour 21 analyses

Contrôle sanitaire 2022 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 5 analyses	pour 5 analyses
Grenoble (production station de Rochefort)	100 %	95,0 %
	pour 20 analyses	pour 20 analyses
Grenoble (production globale)	100 %	98,1 %
	pour 25 analyses	pour 25 analyses
Grenoble (production réservoir de Bresson)	100 %	100 %
	pour 16 analyses	pour 16 analyses
Grenoble (distribution)	100 %	99,6 %
	pour 6 analyses	pour 231 analyses
Grenoble (distribution + réservoir )	100 %	99,6 %
	pour 22 analyses	pour 249 analyses
Sassenage (distribution + point de livraison)	100 %	100 %
	pour 3 analyses	pour 24 analyses
Varcès (distribution + réservoir)	85,7 %	100 %
	pour 7 analyses	pour 21 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	pour 3 analyses	pour 13 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	2 analyses conformes	11 analyses conformes
	pour 2 analyses	pour 11 analyses



Contrôle sanitaire - Eau de la Romanche – Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2020-2022)

Contrôle sanitaire 2020 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Captages de Jouchy et Pré Grivel puits et réservoir de Jouchy)	100 %	100 %
	pour 62 analyses	pour 62 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (station de Jarrie)	100 %	98,80 %
	pour 252 analyses	pour 252 analyses
Captages de Jouchy global	100 %	99,0%
	pour 314 analyses	pour 314 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	12 analyses conformes	12 analyses conformes
	pour 12 analyses	pour 12 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	pour 19 analyses	pour 19 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	pour 23 analyses	pour 13 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	13 analyses conformes	13 analyses conformes
	pour 13 analyses	pour 13 analyses

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Captages de Jouchy et Pré Grivel puits et réservoir de Jouchy)	100 %	100 %
	pour 63 analyses	pour 63 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (station de Jarrie)	99,60 %	100 %
	pour 256 analyses	pour 252 analyses
Captages de Jouchy global	99,70 %	100 %
	pour 319 analyses	pour 319 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	1 analyse conforme	10 analyses conformes
	pour 1 analyse	pour 10 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	pour 2 analyses	pour 17 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	pour 5 analyses	pour 14 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	1 analyse conforme	11 analyses conformes
	pour 1 analyse	pour 11 analyses

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Captages de Jouchy et Pré Grivel puits et réservoir de Jouchy)	100 %	100 %
	pour 63 analyses	pour 63 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (station de Jarrie)	100,0 %	99,6 %
	pour 252 analyses	pour 252 analyses
Captages de Jouchy global	100,0 %	99,7 %
	pour 315 analyses	pour 315 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	1 analyse conforme	10 analyses conformes
	pour 1 analyse	pour 10 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	pour 2 analyses	pour 17 analyses



Contrôle sanitaire - Eaux des sources -  
Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2020-2022)

Contrôle sanitaire 2020 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Claix	100 %	100 %
	pour 67 analyses	pour 67 analyses
Quaix-en-Chartreuse	14 analyses conformes	14 analyses conformes
	pour 14 analyses	pour 14 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (hors distribution)	2 analyses conformes	2 analyses conformes
	pour 2 analyses	pour 2 analyses
Mont-Saint-Martin	6 analyses conformes	6 analyses conformes
	pour 6 analyses	pour 6 analyses
Noyarey	19 analyses conformes	19 analyses conformes
	pour 19 analyses	pour 19 analyses
Proveysieux	27 analyses conformes	27 analyses conformes
	pour 28 analyses	pour 28 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (global)	100 %	100 %
	pour 59 analyses	pour 59 analyses
Le Pleyret	8 analyses conformes	8 analyses conformes
	pour 8 analyses	pour 8 analyses

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Claix (réservoirs + distribution)	95 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 64 analyses
Quaix-en-Chartreuse (réservoirs + distribution)	5 analyses conformes	14 analyses conformes
	pour 5 analyses	pour 14 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (hors distribution)	4 analyses conformes	4 analyses conformes
	pour 4 analyses	pour 4 analyses
Mont-Saint-Martin (réservoir + distribution)	2 analyses conformes	6 analyses conformes
	pour 2 analyses	pour 6 analyses
Noyarey (réservoirs + distribution)	7 analyses conformes	18 analyses conformes
	pour 7 analyses	pour 18 analyses
Proveysieux (réservoirs + distribution)	18 analyses conformes	26 analyses conformes
	pour 19 analyses	pour 26 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (réservoirs + distribution)	100 %	100 %
	pour 25 analyses	pour 61 analyses
Le Pleynet (réservoirs + distribution)	3 analyses conformes	8 analyses conformes
	pour 3 analyses	pour 8 analyses

Contrôle sanitaire 2021 (ARS)	Conformité des paramètres physicochimiques (P102.1)	Conformité des paramètres bactériologiques (P101.1)
Claix (réservoirs + distribution)	100 %	100 %
	pour 20 analyses	pour 62 analyses
Quaix-en-Chartreuse (réservoirs + distribution)	4 analyses conformes	14 analyses conformes
	pour 4 analyses	pour 14 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (hors distribution)	4 analyses conformes	4 analyses conformes
	pour 4 analyses	pour 4 analyses
Mont-Saint-Martin (réservoir + distribution)	3 analyses conformes	6 analyses conformes
	pour 3 analyses	pour 6 analyses
Noyarey (réservoirs + distribution)	6 analyses conformes	18 analyses conformes
	pour 6 analyses	pour 18 analyses
Proveysieux (réservoirs + distribution)	18 analyses conformes	25 analyses conformes
	pour 19 analyses	pour 26 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (réservoirs + distribution)	94,7 %	100 %
	pour 19 analyses	pour 59 analyses
Le Pleynet (réservoirs + distribution)	3 analyses conformes	8 analyses conformes
	pour 3 analyses	pour 8 analyses



Programme d'auto-surveillance - Taux de conformité bactériologiques et physico-chimiques (2020-20222)

Autocontrôle 2020	Conformité des paramètres physicochimiques	Conformité des paramètres bactériologiques
Puits de Rochefort	100 %	100 %
	pour 12 analyses	pour 32 analyses
Grenoble (production avec point de livraison et réservoirs)	-	99,8 %
	-	pour 468 analyses
Grenoble (distribution)	100,0%	100 %
	pour 4 analyses	pour 40 analyses
Sassenage (réservoirs)	100 %	95 %
	pour 24 analyses	pour 62 analyses
Sassenage (distribution)	-	100 %
	-	pour 6 analyses
Varces (production : réservoirs)	100 %	93,6 %
	pour 32 analyses	pour 78 analyses
Varces (distribution)	100,0%	100 %
	pour 3 analyses	pour 6 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (puits)	-	99,90 %
		pour 810 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (production aux réservoirs)	-	98,30%
		pour 1406 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	100 %	100 %
	Pour 1 analyses	Pour 4 analyses
Crolles (distribution)	100 %	100 %
	Pour 1 analyses	Pour 8 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	100 %	100 %
	Pour 14 analyses	Pour 18 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	100 %	100 %
	pour 6 analyses	pour 11 analyses
Claix (production et distribution)	100 %	99,40 %
	pour 99 analyses	pour 176 analyses
Quaix-en-Chartreuse (production et distribution)	100 %	98,70 %
	pour 45 analyses	pour 77 analyses
Mont-Saint-Martin (production et distribution)	18 analyses conformes	30 analyses conformes
	pour 18 analyses	pour 30 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (eau produite)	100 %	100 %
	pour 15 analyses	pour 42 analyses
Noyarey (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 39 analyses	pour 67 analyses
Proveysieux (production et distribution)	96,30 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 49 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 110 analyses	pour 144 analyses

Autocontrôle 2021	Conformité des paramètres physicochimiques	Conformité des paramètres bactériologiques
Puits de Rochefort	-	100 %
	-	pour 11 analyses
Grenoble (production avec point de livraison et réservoirs)	100 %	99,80 %
	pour 40 analyses	pour 414 analyses
Grenoble (distribution)	-	98,30 %
	-	pour 60 analyses
Sassenage (réservoirs)	100,0%	100 %
	pour 2 analyses	pour 33 analyses
Sassenage (distribution)	-	100 %
	-	pour 10 analyses
Varces (production : réservoirs)	-	100 %
	-	pour 27 analyses
Varces (distribution)	-	100 %
	-	pour 11 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (puits)	100 %	99,90 %
	Pour 1 analyse	pour 718 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (production aux réservoirs)	100 %	98,80 %
	Pour 1 analyse	pour 733 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	-	100 %
	-	Pour 4 analyses
Crolles (distribution)	-	100 %
	-	Pour 11 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	-	100 %
	-	Pour 14 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	-	100 %
	-	pour 8 analyses
Claix (production et distribution)	78,60 %	100 %
	pour 28 analyses	pour 74 analyses
Quaix-en-Chartreuse (production et distribution)	100 %	97,50 %
	pour 10 analyses	pour 40 analyses
Mont-Saint-Martin (production et distribution)	28 analyses conformes	12 analyses conformes
	pour 28 analyses	pour 12 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (eau produite)	100 %	100 %
	pour 11 analyses	pour 7 analyses
Noyarey (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 36 analyses	pour 34 analyses
Proveysieux (production et distribution)	100 %	95,50 %
	pour 10 analyses	pour 22 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	100 %	98,20 %
	pour 42 analyses	pour 57 analyses



Autocontrôle 2021	Conformité des paramètres physicochimiques	Conformité des paramètres bactériologiques
Puits de Rochefort	-	100 %
	-	pour 11 analyses
Grenoble (production avec point de livraison et réservoirs)	100 %	99,6 %
	pour 27 analyses	pour 717 analyses
Grenoble (distribution)	0 %	100 %
	pour 1 analyse	pour 17 analyses
Sassenage (réservoirs)	-	100 %
	-	pour 24 analyses
Sassenage (distribution)	-	100 %
	-	pour 17 analyses
Varces (production : réservoirs)	-	98,3 %
	-	pour 59 analyses
Varces (distribution)	-	100 %
	-	pour 13 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (puits)	-	99,9 %
	-	pour 778 analyses
Captages de Jouchy et Pré Grivel (production aux réservoirs)	100 %	99,30 %
	Pour 10 analyses	pour 593 analyses
Champ-sur-Drac (distribution)	-	100 %
	-	Pour 3 analyses
Crolles (distribution)	-	100 %
	-	Pour 8 analyses
Saint-Martin-le-Vinoux (distribution)	-	100 %
	-	Pour 18 analyses
Veurey-Voroize (distribution)	-	100 %
	-	pour 14 analyses
Claix (production et distribution)	96,5 %	100,0 %
	pour 115 analyses	pour 137 analyses
Quaix-en-Chartreuse (production et distribution)	100 %	100,0 %
	pour 23 analyses	pour 37 analyses
Mont-Saint-Martin (production et distribution)	100 %	13 analyses conformes
	pour 95 analyses	pour 13 analyses
Notre-Dame-de-Mésage (eau produite)	100 %	100 %
	pour 18 analyses	pour 5 analyses
Noyarey (production et distribution)	100 %	100 %
	pour 27 analyses	pour 31 analyses
Proveysieux (production et distribution)	97,1 %	100,0 %
	pour 32 analyses	pour 28 analyses
Saint-Martin-d'Uriage (production et distribution)	98,0 %	100,0 %
	pour 51 analyses	pour 96 analyses

### 3.4 Réservoirs de distribution

Réservoirs lavés par Eaux de Grenoble Alpes

Contrat	Nombre de réservoirs exploités	Nombre de cuve nettoyées 1 fois par an	Capacité totale de stockage théorique (m3)
Grésivaudan SMU	14	5	4 180
Grésivaudan Le Pleyret	1	0	500
Grésivaudan - Adduction	14	10	23 990
GAM - Gérance	107	59	132 693
Total	136	74	133 193



### Qualité de l'eau 2020

		Champ sur Drac	Claix	Crolles	Grenoble	Mont Saint Martin	Notre Dame Mésage (h distributio
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Romanche 99 %	100 %	Romanche 99 %	Drac 100 %	6/6	2/2
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	99,6 %		
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Romanche 100 %	100 %	Romanche 100 %	Drac 100 %	6/6	2/2
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	100 %		

### Qualité de l'eau 2021

		Champ sur Drac	Claix	Crolles	Grenoble	Mont Saint Martin	Notre Dame Mésage (h distributio
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Romanche 100 %	100 %	Romanche 100 %	Drac 100 %	6/6	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	99,6 %		
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Romanche 99,7 %	95 %	Romanche 99,7 %	Drac 100 %	2/2	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	100 %		

### Qualité de l'eau 2022

		Champ sur Drac	Claix	Crolles	Grenoble	Mont Saint Martin	Notre Dame Mésage (h distributio
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Romanche 100 %	100 %	Romanche 99,7%	Drac 98,1 %	6/6	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	99,6 %		
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Romanche 100 %	100 %	Romanche 100 %	Drac 100 %	3/3	4/4
		Distri		Distri	Distri		
		100 %		100 %	100 %		

de ors on)	Noyarey	Proveysieux	Quaix en Chartreuse	Sassenage	St M. Le V	Saint Martin d'Uriage	Varces	Veurey Voroize	Laval	Le Pleynet
19/19	27/28	14/14	Drac 100 %	Romanche 99 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 99 %	-	8/8	
			Distri	Distri		-				
			100%	100%		13/13				
19/19	27/28	14/14	Drac 100 %	Romanche 100 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 100 %	-	8/8	
			Distri	Distri		-				
			100%	100%		13/13				

de ors on)	Noyarey	Proveysieux	Quaix en Chartreuse	Sassenage	St M. Le V	Saint Martin d'Uriage	Varces	Veurey Voroize	Laval	Le Pleynet
18/18	26/26	14/14	Drac 100 %	Romanche 99 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 100 %	-	8/8	
			Distri	Distri		-				
			100%	100%		11/11				
7/7	18/19	5/5	Drac 100 %	Romanche 99,7 %	100 %	Drac 100 %	Romanche 99,7 %	-	3/3	
			Distri	Distri		-				
			100%	100%		1/1				

de ors on)	Noyarey	Proveysieux	Quaix en Chartreuse	Sassenage	St M. Le V	Saint Martin d'Uriage	Varces	Veurey Voroize	Laval	Le Pleynet
18/18	25/26	14/14	Drac 98,1 %	Romanche 98,1 %	100 %	Drac 98,1 %	Romanche 98,1 %	-	8/8	
			Distri	Distri		-				
			100%	100%		11/11				
6/6	18/19	4/4	Drac 100 %	Romanche 100 %	95,2 %	Drac 100 %	Romanche 100 %	-	3/3	
			Distri	Distri		-				
			100%	100%		87,5 %				



Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRE-SIVAUDAN	BERNIN	Les Fontaines Bas service	900	900	950	3	2 750
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRE-SIVAUDAN	BERNIN	Moyen service	480			1	480
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Bresson	20 000	20 000		2	40 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Bas service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Haut service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Le Montavie	100			1	100
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRESSON	Le Golf	50			1	50
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	BRIE & AN-GONNES	Bellevue	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMP SUR DRAC	Le Sert	500	500		2	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMP SUR DRAC	Super Champ	250			1	250
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMPAGNIER	Bas service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CHAMPAGNIER	Haut service	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Bache de Combe Jardin	?			1	
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Furonnière	500	100	100	3	700
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Garretièrre	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Malhivert	300	200		2	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Maison Blanche	200	200		2	400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Les Clots	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Savoyères	20			1	20
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	CLAIX	Bache de Jayère	10			1	10
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRE-SIVAUDAN	CROLLES	14000	4 000	4 000	6 000	3	14 000
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRE-SIVAUDAN	CROLLES	Brondières	1 500	1 500		2	3 000
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRE-SIVAUDAN	CROLLES	Crapanoz (1000)	880	80		2	960
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRESIVAUDAN	CROLLES	Bourdier	200			1	200

Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ECHIROLLES	Le Cimetière	4 000	4 000		2	8 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Le Sabot	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Les Javaux	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Les Flandrus	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	EYBENS	Les Pellets	150	150		2	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	FONTAINE	Les Vouillants	2 000	2 000	6 000	3	10 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	FONTAINE	Les Vouillants MS	10			1	10
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	FONTAINE	Les Vouillants HS	5			1	5
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	GIERES	Le Château	500	500		2	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	GIERES	La Combe	100			1	100
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	GRENOBLE	Bastille	4	4		2	7
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	JARRIE	Les Rivollets	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	JARRIE	Haut service à Champagnier	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	JARRIE	La Gare - Bas service	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LA TRONCHE	Allée Verte - nouveau	4 000	4 000		2	8 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LA TRONCHE	Allée Verte - ancien	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LA TRONCHE	Le Rozan	400	400		2	800
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	LE PONT de CLAIX	Les Marcellines	2 000	2 000		2	4 000
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRE-SIVAUDAN	LE VERSOUD	Roussillon	480	580		2	1 060
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	MEYLAN	Les Buclos	1 500	2 500	3 000	3	7 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	MONT SAINT MARTIN	Mont Saint Martin	400			1	400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	MONTCHA-BOUD	Le Planchon	250			1	250
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOTRE DAME DE MESSAGE	Les Traver- settes	450			1	450
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOTRE DAME DE MESSAGE	Le Piallon	300			1	300



Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOYAREY	St Jean	350	75	75	3	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOYAREY	Ezy	100	60		2	160
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	NOYAREY	Les Fées	75			1	75
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	POISAT	La Pernière	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	PROVEYSIEUX	Planfray				0	0
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	PROVEYSIEUX	Breduire				0	0
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	Les Touches	400			1	400
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	La Méarie	300			1	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	Montquaix	300			1	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	QUAIX EN CHAR-TREUSE	La Frette	300			1	300
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Uriage	1 000			1	1 000
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	St Martin	700			1	700
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Relatière	500			1	500
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Grivolée Bas	500			1	500
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Croix Pinet	500			1	500
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Villeneuve	300			1	300
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Replat	300			1	300
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Chavanais	200			1	200
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Grivolée Haut	100			1	100
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Rossin	20			1	20
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Corps	20			1	20
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Ronzières	20			1	20
GRESIVAUDAN - SMU	DSP SMU	SAINT MARTIN D'URIAGE	Penet	20			1	20
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SASSENAGE	Molard Pichon	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SASSENAGE	Fond Bonnier	800			1	800
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SEYSSINET PARISET	Les Vouillants	4 000			1	4 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	SEYSSINS	La Mairie	1 000			1	1 000

Territoire/ Contrat Exploitation	Contrat Lavage	Communes	Nom du réservoir	Cuves 1 (m3)	Cuves 2 (m3)	Cuves 3 (m3)	Nombre de cuves	Capacité totale théorique (m3)
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN D'HERES	Les Alloves	1 000	1 000	4 000	3	6 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Le Canet	1 000			1	1 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Les Terrasses	400	400		2	800
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Clémencières	150	150		2	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST MARTIN LE VINOUX	Le Guirmand	100			1	100
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST PIERRE DE MESSAGE	Jouchy (mise en charge)	4 000	4 000		2	8 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	ST PIERRE DE MESSAGE	Le Grand David	250			1	250
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	3500 Rochefort	3 500			1	3 500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	Beauregard	1 000	1 000	1 000	3	3 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	L'Eglise	1 000	1 000		2	2 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	Allière	150			1	150
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VARCES	Risset					
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	Le Replat	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	St Georges	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	Le Roul	250	250		2	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VAULNAVEYS LE HAUT	Le Fujaret	6			1	6
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VEUREY-VOIROIZE	Le Grand Chatelard - haut service	500			1	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VEUREY-VOIROIZE	Les Mortières - bas service	450	50		2	500
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VEUREY-VOIROIZE	Le Verdaret - moyen service	200			1	200
GRESIVAUDAN - ADDUCTION	PRESTATION GRE-SIVAUDAN	VILLARD BONNOT	Le Vorz	1 540			1	1 540
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Le Cornage	2 000	2 000		2	4 000
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Pierre plate	200			1	200
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Le Péage	150	150		2	300
GRENOBLE ALPES METROPOLE	GERANCE GAM	VIZILLE	Le Prieuré	100	100	200	3	400



# DISTRIBUTION

4.1	Exploitation des réseaux d'eau potable .....	80
4.2	Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes .....	95
4.3	Exploitation des réseaux d'Assainissement .....	99

# CHAPITRE 4 : DISTRIBUTION

## 4.1 Exploitation des réseaux d'eau potable

Exploitation/travaux (2022) : Détail par commune des réparations des conduites et branchements

Répartition des fuites par communes et par nature

Commune	2020		2021		2022	
	Nombre de fuites sur conduite réparées	Nombre de fuites sur branchement réparées	Nombre de fuites sur conduite réparées	Nombre de fuites sur branchement réparées	Nombre de fuites sur conduite réparées	Nombre de fuites sur branchement réparées
Champ-sur-Drac	2	0	0	1	0	2
Claix	8	10	6	4	6	3
Crolles	4	3	3	7	0	1
Grenoble	19	26	19	22	12	26
Mont-Saint-Martin	0	0	1	3	2	0
Noyarey	0	7	4	1	7	1
Proveysieux	0	0	0	0	2	0
Quaix-en-Chartreuse	1	0	1	2	2	1
Saint-Martin-d'Uriage	2	6	3	8	3	2
Saint-Martin-Le-Vinoux	0	2	3	0	2	4
Sassenage	1	7	4	4	6	2
Varces-Allières-et-Risset	2	2	2	4	0	6
Veurey-Voroize	0	3	5	0	0	3
Total	39	66	51	56	42	51



## Exploitation/travaux (2021-2022) : Détail par commune du renouvellement

Enveloppe Investissements  
Bilan par commune et pas nature d'opérations

Commune	2021						2022					
	Branchements renouvelés (u)	Branchements supprimés (u)	Vannes renouvelées ou ajoutées (u)	Réducteurs renouvelés (u)	Autres petites opérations de renouvellement (Montant < 10 000€) (u)	Autres Opérations de renouvellement importantes (Montant > 10 000€) (u)	Branchements renouvelés (u)	Branchements supprimés (u)	Vannes renouvelées ou ajoutées (u)	Réducteurs renouvelés (u)	Autres petites opérations de renouvellement (Montant < 10 000€) (u)	Autres Opérations de renouvellement importantes (Montant > 10 000€) (u)
Champ-sur-Drac	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	1	0
Claix	5	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0
Crolles	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Grenoble	42	0	5	6	5	6	36	3	30	0	4	1
Noyarey	1	0	0	1	0	1	3	0	0	0	1	0
Mont-Saint-Martin	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Proveysieux	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Quaix-en-Chartreuse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Martin-d'Uriage	1	2	0	0	0	0	7	0	2	0	0	0
Saint-Martin-le-Vinoux	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Sassenage	0	0	1	0	1	0	5	0	3	0	0	0
Varces	4	0	0	0	0	0	4	0	4	0	1	0
Veurey-Voroize	1	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	0
Total	56	3	8	8	8	8	64	4	44	1	8	1

Sources  
Gérance extraction factures  
DSP : tableau de suivi des petits renouvellements

Gestion du parc compteurs (2020-2022) – Détail par commune du nombre d'instructions de demandes d'individualisation

	2020	2021	2022
Commune	Nombre d'instructions de demandes d'individualisation	Nombre d'instructions de demandes d'individualisation	Nombre d'instructions de demandes d'individualisation
Champ-sur-Drac	2	0	0
Claix	0	1	4
Crolles	0	5	3
Grenoble	19	14	21
Noyarey	0	1	2
Mont-Saint-Martin	0	0	0
Proveysieux	0	0	0
Quaix-en-Chartreuse	0	0	0
Saint-Martin-d'Uriage	0	1	0
Saint-Martin-le-Vinoux	1	0	2
Sassenage	5	3	4
Varces	2	0	5
Veurey-Voroize	0	1	1
Total	29	26	42



## Gestion du parc compteurs (2020-2022) – Détail du parc compteur par commune

Commune	Nombre de compteurs (parc compteurs) 2020	Nombre de compteurs (parc compteurs) 2021	Nombre de compteurs (parc compteurs) 2022
Champ-sur-Drac	1 477	1 487	1 492
Claix	3 422	3 454	3 557
Crolles	3 792	3 851	3 992
Grenoble	51 949	52 638	53 112
Mont-Saint-Martin	49	49	51
Noyarey	1 050	1 066	1 095
Proveysieux	245	244	245
Quaix-en-Chartreuse	419	430	434
Saint-Martin-d'Uriage	2 474	2 506	2 517
Saint-Martin-le-Vinoux	2 606	2 601	2 644
Sassenage	5 471	5 660	5 848
Varces	3 102	3 158	3 184
Veurey-Voroize	686	695	711
Total	76 742	77 839	78 882

Gestion du parc compteurs (2019-2021) – Détail par commune des compteurs remplacés et de la conformité du parc

Communes	Nombre de compteurs remplacés 2020	Nombre de compteurs remplacés 2021	Nombre de compteurs remplacés 2022
Champ-sur-Drac	180	236	92
Claix	458	208	505
Crolles	82	475	460
Grenoble	2 091	2 085	3 048
Mont-Saint-Martin	0	0	9
Noyarey	19	24	66
Proveysieux	1	7	46
Quaix-en-Chartreuse	110	29	96
Saint-Martin-d'Uriage	163	109	296
Saint-Martin-le-Vinoux	128	164	339
Sassenage	74	200	133
Varces	13	37	80
Veurey-Voroize	146	92	90
Total	3 465	3 666	5 260



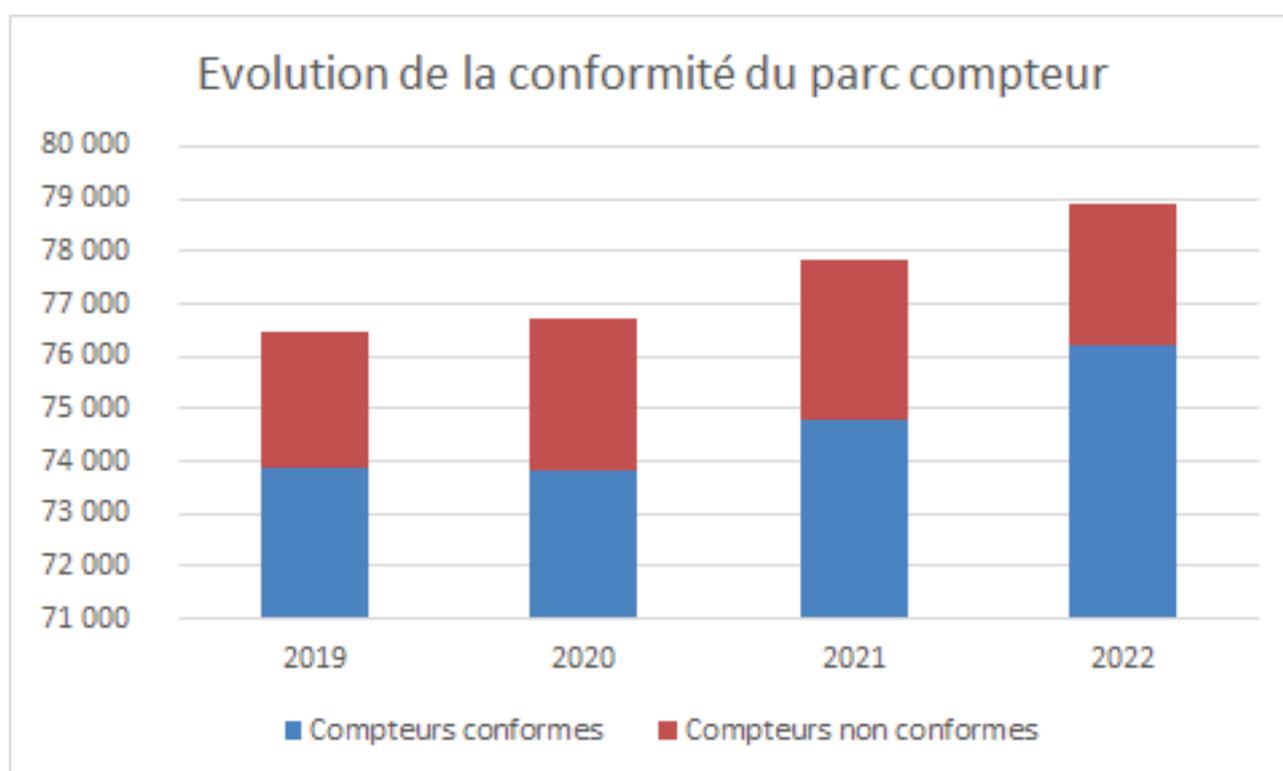
## Conformité du parc compteurs par commune

Communes	Conformité du parc compteur 2021 ( % )	Nombre de compteurs du parc 2022	Nombre de compteurs conformes 2022	Nombre de compteurs non conformes 2022	Conformité du parc compteur 2022 ( % )
Bresson	-		-	-	-
Champ-sur-Drac	94,1 %	1 492	1 386	106	92,9 %
Claix	88,1 %	3 557	3 442	115	96,8 %
Crolles	98,6 %	3 992	3 929	63	98,4 %
Grenoble	96,3 %	53 112	51 188	1 924	96,4 %
Mont-Saint-Martin	67,3 %	51	42	9	82,4 %
Noyarey	93,2 %	1 095	1 075	20	98,2 %
Proveysieux	89,8 %	245	234	11	95,5 %
Quaix-en-Chartreuse	90,7 %	434	421	13	97,0 %
Saint-Martin-d'Uriage	96,2 %	2 517	2 423	94	96,3 %
Saint-Martin-le-Vinoux	98,0 %	2 644	2 537	107	96,0 %
Sassenage	98,1 %	5 848	5 762	86	98,5 %
Varces	97,9 %	3 184	3 154	30	99,1 %
Veurey-Voroize	91,7 %	711	640	71	90,0 %
Total	96,1 %	78 882	76 233	2 649	96,6 %

## Gestion du parc compteurs (2021) – Évolution de la conformité du parc

Année	2019	2020	2021	2022
Compteurs conformes	73 894	73 822	74 788	76 233
Compteurs non conformes	2 557	2 920	3 051	2 649
Conformité	96,70 %	96,20 %	96,10 %	96,6 %

Une attention particulière doit être portée à l'analyse de ces chiffres. En effet, 2019 a été une année de refonte contractuelle qui a vu évoluer nos missions. Spécifiquement sur la partie compteurs nous assurons désormais le renouvellement des compteurs sur l'ensemble des communes en exploitation ce qui n'était pas le cas en 2018. L'intégration en 2019 de ces parcs compteurs communaux dont les taux de conformité étaient bas explique la baisse du taux global de conformité.





Détail par commune du nombre de réponses aux demandes d'avis sur permis de construire (2020-2022)

Commune	Nombre de réponses aux permis de construire 2020	Nombre de réponses aux permis de construire 2021	Nombre de réponses aux permis de construire 2022
Champ Sur Drac	20	18	15
Claix	60	52	53
Crolles	33	16	44
Grenoble	74	90	95
Mont Saint Martin	0	0	0
Noyarey	7	30	13
Proveysieux	1	3	6
Quaix en chartreuse	8	7	3
Saint Martin d'Uriage	54	21	29
Saint Martin Le Vinoux	12	13	16
Sassenage	10	13	15
Varces	24	45	23
Veurey Voroize	13	38	27
Total	316	346	339

## Entretien et renouvellement du patrimoine

### Critères de proposition de renouvellement des réseaux

Critères	Détails et observations
<p>"Anomalies récurrentes Fuites"</p>	<p>Constatées par l'analyse de l'historisation des incidents prenant en compte plusieurs facteurs : Casses provoquées par la sensibilité de certains matériaux du réseau dits « fragiles » (fonte grise...) aux variations climatiques de plus en plus fréquentes et marquées : gel/dégel et/ou sécheresse/pluies induisant des mouvements de terrain.</p> <p>Décompression des terrains à proximité du réseau, dommages par griffures liés aux travaux d'entreprises de BTP et VRD produisant des ruptures ou points de corrosion sur certains matériaux (Eternit, fonte GS...). Nature géologique des sous-sols : le non-respect des règles de l'art des conditions de pose sur lit de sable peuvent conduire à des corrosions et réduire de 50 % la durée de vie d'une conduite.</p> <p>Présence de courants vagabonds très fréquents en zone urbaine dense produisant les mêmes effets par perforations des conduites. Vieillesse plus rapide de certains organes constituant les réseaux (vannes, raccord, robinet, collier...).</p>
<p>Coordination avec les travaux de voiries et d'aménagements urbains</p>	<p>Lié aux programmes de réfection des voiries de circulation qui interdisent l'accès aux zones réhabilitées. Aménagements spéciaux lourds (type Tramway) jusqu'aux plus légers (restructuration de voies piétonnes, implantation d'arbres ..). Travaux d'aménagement conduisant à des dévoiements de conduite. Evolution du tissu urbain en général, aménagement de ZAC avec des modifications de voirie et de circulation forçant à modifier les tracés de réseaux.</p>
<p>Évolution des besoins hydrauliques</p>	<p>Par réduction de diamètre : ralentissement des vitesses de circulation de l'eau dû à la baisse des consommations, dans les conduites (temps de séjour, réduction des fuites et autres paramètres physicochimiques de l'eau). A la hausse : du fait de besoins hydrauliques apparaissant dans de nouvelles zones d'aménagement de quartiers, défense incendie, schéma directeur.</p>



EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2021 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX DISTRIBUTION (Tableau par communes)					
Commune	Ordre de priorité	Lieu	Nature des travaux	Commentaire	Date de la demande
Grenoble	1	Rue Helbronner	Reprise canalisation	Canalisation mise hors service suite à succession de fuites	2022
	1	Rue Jean Pain	Reprise canalisation	Difficultés à effectuer des réparations vu l'état de la canalisation	2022
	1	Secteur 4	Création 4 chambres de débitmétrie	Suite de la sectorisation du réseau AEP pour amélioration rendement	2018
	1	Secteur 4	Experimentation de postes fixes de RDF	Aquisition d'une nouvelle technologie pour amélioration rendement	2019
	1	Albert reynier /bachelard	remplacement et redimensionnement du débitmètre Ø 1000	Suite de la sectorisation du réseau AEP pour amélioration rendement	2019
	1	Chambre de comptage Léon Blum	Remplacement canne à insertion par débitmètre	Amélioration du comptage pour amélioration rendement	2020
	1	Chambre de comptage Marie Reynoard	Remplacement canne à insertion par débitmètre	Amélioration du comptage pour amélioration rendement	2020
	1	Rue Stephane Mallarmé	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2021
	1	Boulevard Gambetta	Reprise canalisation	canalisation piquée	2021
	1	Cours de la libération	Dépose clapet percé	un nouveau clapet percé a été installé dans le cadre des travaux du Rondeau	2022
	2	Avenue Rhin et Danube	remplacement de Vanne Ø 1000 n°17	Vétusté	2019
	2	Rue de villard de lans	remplacement de Vanne Ø 600 n°21	Vétusté	2019
	2	Angle La Bruyère/Arlequin	remplacement de Vanne Ø 600 n°3	Vétusté	2022
	2	Rue Jules Horowitz	Possibilité de réaliser un maillage	Sécurisation	2022
	2	Avenue Léon Blum	Reprise canalisation	Vétusté	2020

**EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2021 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX  
DISTRIBUTION (Tableau par communes)**

Sassenage	1	Rue Helbronner	Reprise canalisation (possibilité d'abaisser le diamètre)	Canalisation mise hors service suite à succession de fuites	2022
	1	Rue Jean Pain	Reprise canalisation	Difficultés à effectuer des réparations vu l'état de la canalisation	2022
	1	Secteur 4	Création 4 chambres de débitmétrie	Suite de la sectorisation du réseau AEP pour amélioration rendement	2018
	1	Secteur 4	Experimentation de postes fixes de RDF	Aquisition d'une nouvelle technologie pour amélioration rendement	2019
Varces	1	RD 1075 entre route du Pavillon et maillage Claix	Reprise canalisation	Sécurisation Varces/ Claix	2018
	1	rue de berlionnieres et rue des plantées	maillage de renforcement rue des Plantées pour sécurisation plaine de reymure (passage sur la Gresse)	Sécurisation	2019
Noyarey	1	Chemin de Galle/Chemin de la Vigne	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2018
	1	Chemin de Galle/Chemin de la Vigne	Raccorder conduite en attente et reprendre les branchements dessus	Conduite en attente	2018
	1	ch,de la vanne/ ch,des bauches	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur conduite	2019
	1	chemin du moulin	Reprise canalisation	Vétusté	2019
Mont Saint Martin	1	chemin de Namiere	Reprise canalisation	Vétusté avec fuite sur branchements	2021
Quaix en chartreuse	2	Chemin de la croix de chorre	Renouvellement réseau AEP AC Ø60 mm (400 ml)	Vétusté	2018
	2	Chemin du Néron	Renouvellement réseau AEP AC Ø60 mm (800 ml)	Vétusté	2018



EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2021 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX  
DISTRIBUTION (Tableau par communes)

Champ Sur Drac	1	Route de Saint Georges	Reprise canalisation	Continuité du renouvellement commencé en 2014/2015	2018
	1	Avenue du pavillon	Reprise canalisation	Fuites	2018
	1	Conduite dans tourbière	Reprise canalisation	Vétusté	2019
	2	Chemin du Cloud (entre artisan et rte de Saint Georges)	Reprise canalisation	Mise sous domaine public d'une conduite sous domaine privé	2018
	2	Rue marcel Paul	Reprise canalisation	Vétusté	2018
Claix	1	Malhivert	Reprise canalisation depuis le réservoir	Fuite sur conduite à 3,5 mètres de profondeur	2022
	1	RD 1075 Maillages Varcès	Reprise canalisation	Sécurisation Varcès/ Claix	2018
	2	Fond Ratel	Suppression double conduite + renforcement DECI	Optimisation patrimoine + Amélioration DECI	2018
Saint Martin Le vinoux	1	Chemin du ry	Dévoisement conduite en partie privative entre réservoir et chemin du Canet (500ml)	Abandon AC en partie privative + renouvellement partiel de la distri n°2 du Guérimand	2018
	2	Rue de la libération	Remplacement Fonte DN 40 + branchements plomb (550ml)	Vétusté	2018

EAUX DE GRENOBLE ALPES - ANNEE 2021 - PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS TRAVAUX RESEAUX  
DISTRIBUTION (Tableau par communes)

Crolles	1	Secteur Mayard-Daudet	Transférer les abonnés du secteur Mayard-Daudet vers le réseau Bas-Service	Diminuer la pression de service et limiter le nombre d'abonnés en cas de coupure	2018
	2	Réseau communal	Reprise conduites Acier et Amiante ciment	Cadre contractuel	2011
	2	Rue Ambroise Croizat	Pose 50ml de conduite	Optimisation réseau et diminution du linéaire de conduite	2018
Saint Martin d'Uriage	2	Réseau communal	Route du bouloud/chemin du Mollard	Optimisation du réseau	2021
	3	Réseau communal	Route de Pierval	Création maillage	2021



Performance de nos actions : détail par commune de l'évolution des rendements (2018-2022)

Commune	Linéaire (km)	2018	2019	2020	2021	2022	Variation
Champ-Sur-Drac	25	87,28 %	85,00 %	92,58 %	85,55 %	89,2 %	4,2 %
Claix	64	66,27 %	67,29 %	71,03 %	79,68 %	81,3 %	2,1 %
Crolles	54	99,22 %	98,05 %	98,85 %	98,81 %	97,3 %	-1,6 %
Grenoble	264	89,09 %	90,96 %	89,04 %	91,97 %	93,1 %	1,2 %
Le Pleynet	-	-	63,09 %	81,68 %	84,56 %	78,8 %	-6,8 %
Mont-Saint-Martin	3	72,97 %	81,35 %	73,37 %	69,48 %	77,5 %	11,6 %
Noyarey	21	71,99 %	69,26 %	76,36 %	82,20 %	83,0 %	1,0 %
Proveysieux	10	67,31 %	76,84 %	71,15 %	74,63 %	83,2 %	11,5 %
Quaix-en-Chartreuse	24	75,28 %	92,53 %	67,96 %	84,78 %	78,2 %	-7,7 %
Saint-Martin-le-Vinoux	32	88,21 %	92,17 %	93,59 %	94,12 %	95,2 %	1,1 %
Saint-Martin-d'Uriage	75	81,06 %	88,18 %	86,36 %	90,21 %	92,8 %	2,9 %
Sassenage	57	91,12 %	89,75 %	85,01 %	88,49 %	88,7 %	0,3 %
Varces	47	87,05 %	85,62 %	89,00 %	89,22 %	90,9 %	1,9 %
Veurey-Voroize	23	85,48 %	84,88 %	85,64 %	89,42 %	93,7 %	4,8 %
Global	-	-	-	-	-	93,4 %	-

Recherche de fuites sur le réseau et débitmétrie (2020-2022)- Détail par commune  
des fuites localisées par nos équipes

Commune	"Fuites localisées 2020 (recherche de fuite EDGA)"	"Fuites localisées 2021 (recherche de fuite EDGA)"	"Fuites localisées 2022 (recherche de fuite EDGA)"
Champ-sur-Drac	4	1	1
Claix	45	27	20
Crolles	11	11	0
Grenoble	74	101	45
Mont-Saint-Martin	1	7	4
Noyarey	28	6	7
Proveysieux	1	2	5
Quaix-en-Chartreuse	12	6	12
Saint-Martin-d'Uriage	14	8	5
Saint-Martin-le-Vinoux	5	3	9
Sassenage	15	12	14
Varces	7	0	15
Veurey-Voroize	5	5	3
Total	222	189	140

## 4.2 Prestations d'eau potable réalisées par Eaux de Grenoble Alpes



Nombre de branchements neufs réalisés par Eaux de Grenoble Alpes  
Détail par commune (2020-2022)

Commune	Nombre de branchements neufs 2020	Nombre de branchements neufs 2021	Nombre de branchements neufs 2022
Champ-sur-Drac	2	2	3
Claix	3	3	1
Corenc	1	0	0
Crolles	4	4	6
Fontaine	0	0	1
Gières	0	0	1
Grenoble	25	22	21
Noyarey	3	1	2
Mont Saint Martin	1	0	1
Proveysieux	1	0	0
Quaix-en-Chartreuse	1	3	2
Saint Georges de Commiers	0	0	1
Saint-Martin-le-Vinoux	3	3	2
Sassenage	1	2	4
Saint-Martin-d'Uriage	21	10	11
Varces-Allières-et-Risset	4	3	1
Veurey-Voroize	1	3	5
Vif	0	0	1
Vizille	0	0	1
Total	71	56	64

Nombre d'opérations de travaux d'exploitation réalisés par Eaux de Grenoble Alpes – Détail par commune (2020-2022)

Communes	Nombre d'opérations d'exploitation 2020	Nombre d'opérations d'exploitation 2021	Nombre d'opérations d'exploitation 2022
Bernin	1	1	0
Biviers	1	0	0
Bresson	0	1	0
Brie-et-Angonnes	3	4	7
Champagnier	0	0	1
Claix	1	1	0
Corenc	10	4	10
Crolles	1	3	0
Domène	3	1	3
Echirolles	5	9	19
Eybens	2	4	3
Fontaine	4	9	4

Communes	Nombre d'opérations d'exploitation 2019	Nombre d'opérations d'exploitation 2020	Nombre d'opérations d'exploitation 2021
Gieres	3	6	10
Grenoble	2	2	2
Herbeys	2	5	1
Jarrie	4	0	3
La Tronche	0	7	9
Le-Fontanil-Cornillon	12	0	2
Le-Gua	1	4	4
Le-Pont-de-Claix	0	0	4
Le-Sappey-en-Chartreuse	6	4	0
Meylan	7	6	8
Miribel-Lanchâtre	2	0	0
Montchaboud	1	0	0
Murianette	0	0	2
Notre Dame de Mésage	0	0	1
Notre-Dame-de-Commiers	2	0	1
Noyarey	0	0	1
Poisat	0	2	1
Quaix en chartreuse	0	1	0
Saint-Egrève	31	13	9
Saint-Georges-de-Commiers	7	14	5
Saint-Ismier	1	0	0
Saint-Martin-d'Hères	10	12	7
Saint Martin Le Vinoux	0	2	0
Saint Nazaire Les Eymes	3	2	0
Saint Paul de Varcès	1	3	1
Saint-Pierre-de-Mésage	4	1	0
Sarcenas	1	0	0
Sassenage	1	0	1
Sechilienne	7	1	3
Seyssinet-Pariset	2	8	2
Seyssins	7	9	3
Varces Allières et Risset	0	1	0
Vaulnaveys-le-Bas	0	0	3
Vaulnaveys-le-Haut	5	12	8
Venon	4	0	0
Veurey-Voroize	1	0	0
Vif	3	4	9
Vizille	14	5	7
Total général	175	161	154



## Nombre d'opérations de défense incendie – Détail par commune (2020-2022)

Communes		Nombre d'opérations de défense incendie 2020	Nombre d'opérations de défense incendie 2021
Brié-et-Angonnes	1	0	0
Champ Sur Drac	1	2	0
Champagnier	0	1	0
Claix	2	0	0
Crolles	0	0	1
Echirolles	1	0	1
Eybens	0	1	0
Grenoble	33	19	16
Jarrie	1	2	0
Le Gua	0	0	1
Le Pont de Claix	0	1	1
La Tronche	0	1	0
Le Sappey en Chartreuse	1	0	0
Meylan	4	0	0
Murianette	1	0	0
Proveysieux	0	1	0
Sassenage	5	1	0
Saint Barthelemy de Séchilienne	1	1	0
Saint-Martin-D'Hères	0	1	0
Saint-Martin-d'Uriage	0	0	3
Saint-Martin-le-Vinoux	0	2	0
Saint Pierre de Mésage	0	0	1
Seyssinet Pariset	1	0	0
Seyssins	0	0	0
Varces Allières et Risset	2	0	1
Venon	1	0	1
Veurey-Voroize	0	0	3
Vizille	0	0	1
Total	55	33	30

Nombre de compteurs renouvelés (prestation)  
 Détail par commune (2020-2022)  
 Bilan du renouvellement des compteurs sur les secteurs Régie

Commune	Nombre de compteurs renouvelés 2020	Nombre de compteurs renouvelés 2021	Nombre de compteurs renouvelés 2022
Corenc	220	0	0
Eybens	0	0	0
Herbeys	223	0	0
Montchaboud	0	0	0
Notre-Dame-de-Mésage	0	0	0
Saint-Pierre-de-Mésage	0	0	0
Vaulnaveys-le-Bas	21	0	0
Vaulnaveys-le-Haut	326	0	0
Total	790	0	0

Nombre de poteaux incendie mesurés – Détail par commune (2020-2022)  
 Bilan des poteaux incendie mesurés par communes

Commune	Nombre de PI mesurés 2020	Nombre de PI mesurés 2021	Nombre de PI mesurés 2022
Champ Sur Drac	0	56	0
Claix	127	0	0
Crolles	161	162	170
Grenoble	296	341	244
Mont Saint Martin	0	7	0
Noyarey	76	0	0
Proveysieux	0	0	23
Quaix en Chartreuse	0	39	0
Saint Martin Le vinoux	0	80	0
Saint-Martin-d'Uriage	0	193	0
Sassenage	0	0	113
Varces	101	0	0
Veurey Voroize	0	57	0
Total	761	935	550



### 4.3 Exploitation des réseaux d'Assainissement

Nombre de contrôles SPANC effectués – Détail par commune (2020-2022)

Commune	Nombre de contrôle SPANC effectués 2020	Nombre de contrôle SPANC effectués 2021	Nombre de contrôle SPANC effectués 2022
Laval	28	Plus de contrat	Plus de contrat
Saint-Martin-d'Uriage	78	35	10
Total	106	35	10





# ÉTUDES ET GÉOMATIQUE

- 5.1 Études et Géomatique .....103
- 5.2 Système d'Information Géographique (SIG) .....104
- 5.3 Développement et mise à disposition de logiciels auprès des communes actionnaires .....105
- 5.4 Gestion des communes en délégation de service public et/ou prestation de service équivalent .....106
  - 5.4.1 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Crolles .....106
  - 5.4.2 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux .....107
  - 5.4.3 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage .....108
  - 5.4.4 Gestion du service public d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage .....109
  - 5.4.5 Gestion du service public d'eau potable de la Commune du Pleynet .....110

5.5	Gestion des communes dans le cadre du contrat de gérance .....	111
5.5.1	Constitution du réseau d'eau à Champ-sur-Drac en quelques chiffres .....	112
5.5.2	Constitution du réseau d'eau à Claix en quelques chiffres .....	112
5.5.3	Gestion du service public de l'eau potable de la ville de Grenoble .....	113
5.5.4	Constitution du réseau d'eau à Noyarey en quelques chiffres .....	113
5.5.5	Constitution du réseau d'eau à Proveysieux en quelques chiffres .....	114
5.5.6	Constitution du réseau d'eau à Mont-Saint-Martin en quelques chiffres .....	114
5.5.7.	Constitution du réseau d'eau Quaix-en-Chartreuse en quelques chiffres .....	115
5.5.8	Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Sassenage .....	115
5.5.9	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Varcès-Allières-et-Risset .....	116
5.5.10	Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Veurey-Voroise .....	117



# CHAPITRE 5 : ÉTUDES ET GÉOMATIQUE

## 5.1 Études et Géomatique

SIG utilisé pour les mises à jour par commune ou par réseau pour l'année 2022

Commune	Réseau exploité	SIG bureautique utilisé	SIG WEB utilisé
Champ-sur-Drac	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Claix	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Crolles	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Grenoble	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Le Pleynet	Eau potable distribution	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Mont-Saint-Martin	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Noyarey	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Production DRAC	Eau potable production et adduction	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Production ROMANCHE	Eau potable production et adduction	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Production Autres Communes	Eau potable production et adduction	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Proveysieux	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Quaix-en-Chartreuse	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Saint-Martin-d'Uriage	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Saint-Martin-d'Uriage Assainissement	Assainissement collectif	Mapinfo / GéoPROD	SPECTRUM
Saint-Martin-le-Vinoux	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Sassenage	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Varces-Allières-et-Risset	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM
Veury-Voroize	Eau potable distribution	Géomédia	SPECTRUM

## 5.2 Système d'Information Géographique (SIG)

Linéaires des réseaux et précision par commune ou réseau pour l'année 2022

Commune	"Territoire Grenoble-Alpes Métropole"	Type de contrat	Linéaire du réseau	Taux de précision A estimé
Champ-sur-Drac	OUI	GERANCE	24 kms	14 %
Claix	OUI	GERANCE	64 kms	9 %
Crolles	NON	DSP	54 kms	16 %
Grenoble	OUI	GERANCE	262 kms	51 %
Le Pleynet	NON	PRESTATIONS	1 kms	31%
Mont-Saint-Martin	OUI	GERANCE	2 kms	24 %
Noyarey	OUI	GERANCE	20 kms	22 %
Proveysieux	OUI	GERANCE	9 kms	3 %
Quaix-en-Chartreuse	OUI	GERANCE	23 kms	16 %
Saint-Martin-d'Uriage	NON	DSP	72 kms	15 %
Saint-Martin-d'Uriage Eaux Usées	NON	DSP	62 kms	4 %
Saint-Martin-le-Vinoux	OUI	GERANCE	32 kms	26 %
Sassenage	OUI	GERANCE	57 kms	5 %
Varces-Allières-et-Risset	OUI	GERANCE	52 kms	52 %
Veurey-Voroize	OUI	GERANCE	21 kms	37 %
Production DRAC	OUI	GERANCE	28 kms	21 %
Production ROMANCHE	en partie	GERANCE	142 kms	53 %
Production Autres communes	OUI	GERANCE	45 kms	5 %

Le linéaire de réseau de distribution correspond pour les communes en DSP au réseau principal en service et hors linéaire des branchements et vidanges.

Le linéaire des réseaux de production correspond au réseau principal en service hors linéaire des vidanges.



## 5.3 Développement et mise à disposition de logiciels auprès des communes actionnaires

Etat des contrats et licences pour l'année 2022

Territoires	Grenoble-Alpes Métropole	Contrat	Nombre de licences Géosite	Nombre d'utilisateurs SPECTRUM
Champ-sur-Drac	Oui	contrat actif	3	
Crolles	Non	contrat actif	4	66
Jarrie	Oui	contrat actif	5	13
Notre-Dame-de-Mésage	Oui	contrat actif	1	
Saint-Pierre-de-Mésage	Oui	contrat actif	1	
Veurey	Oui	contrat actif	1	
Saint-Pierre-de-Mésage	Oui	contrat actif	1	
Veurey	Oui	contrat actif	1	
		Totaux	15	79

## 5.4 Gestion des communes en délégation de service public et/ou prestation de service équivalent

Pour l'ensemble des territoires et réseaux confiés par contrat, Eaux de Grenoble Alpes engage des missions habituelles telles que : (liste non exhaustive)

- S'assurer de la qualité de l'eau
- Entretien, maintenir, réparer les équipements et les ouvrages présents sur le réseau
- Entretien, maintenir, réparer les équipements et ouvrages de relevage des eaux usées
- Relever et renouveler les compteurs d'eau froide
- Assurer une surveillance 24h/24 et 7j/7 et une aptitude à intervenir sur les réseaux dans le cadre d'une organisation d'astreinte
- Réaliser des visites et suivi régulier des installations et des équipements
- Assurer des missions de maîtrise d'œuvre et d'études et de conduite d'opération
- Effectuer des travaux de branchements, maintenance et remplacement de poteaux incendie
- Gérer les abonnements, les mutations, les réclamations, et facturer l'eau aux abonnés
- Mettre à jour le SIG du réseau d'eau potable
- Instruire les DT et les DICT
- Répondre aux demandes d'avis pour les demandes de permis de construire
- Etablir des devis pour réaliser des travaux (branchements AEP ou raccordements EU)
- Réaliser des campagnes de recherche de fuite et de sectorisation de réseau d'eau potable
- Effectuer des campagnes de manœuvre des vannes
- Définir, organiser et mettre en œuvre des plans d'actions pour l'amélioration des rendements de réseau
- Travailler en étroite collaboration et concertation avec la collectivité.

### 5.4.1 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Crolles

La commune a confié à la SERGADI, la Délégation du Service de l'eau potable par contrat à compter du 1er juillet 2011. La durée du contrat est fixée à 12 ans. Un avenant du 22 janvier 2015 a précisé la substitution de la SERGADI par Eaux de Grenoble Alpes.

L'exploitation du service est assurée dans les limites du territoire de la Commune de Crolles. Cela concerne depuis la sortie des 4 réservoirs et de la prise directe sur l'adduction Romanche :

- Le linéaire de canalisations de distribution (depuis la sortie des réservoirs)
- Les branchements des abonnés
- Les dispositifs de comptage
- Les accessoires hydrauliques.

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Crolles pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 97.28 %.



Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	3 (non gérées dans le contrat)	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	5 (non gérés dans le contrat)	18 400 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Pré Roux :	14 000 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Bourdier :	200 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Brondières :	3 100 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Craponoz	1 100 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Ciment (désaffecté)	
Linéaire de conduite	54 km	
Organes hydrauliques	167 poteaux incendie et bouches d'incendie 3 133 robinets et vannes	

#### 5.4.2 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Saint Martin le Vinoux pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 95,19 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	2 (non gérées dans le contrat)	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	4 (non gérés dans le contrat)	2 200 m <sup>3</sup>
	Réservoir Du Canet :	1000 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Clémencières	300 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Guérimand	100 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Terrasses	800 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	32 km	
Organes hydrauliques	91 poteaux incendie et bouches d'incendie 1349 robinets et vannes 15 réducteurs de pression	

### 5.4.3 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage

La Commune de Saint-Martin-d'Uriage a confié à Eaux de Grenoble Alpes, la Délégation du Service de l'eau potable par contrat à compter du 1er janvier 2016.

La durée du contrat est fixée à 12 ans.

L'exploitation du service est assurée dans les limites du territoire de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage, dites «périmètre de la Délégation».

Cela concerne :

- Les installations de production
- Le linéaire des canalisations de distribution
- Les branchements
- Les accessoires de robinetterie et de régulation hydraulique
- Les compteurs.

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de Saint-Martin-d'Uriage pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 92,8 %.



Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes
Nombre de ressources	12 sur le périmètre de délégation + la ressource de Casserousse en achat d'eau
Installation de traitements	7
Linéaire de conduite	75 km de réseau de distribution (hors branchements)
Organes hydrauliques	207 poteaux incendie et bouches d'incendie 2085 robinets et vannes

#### 5.4.4 Gestion du service public d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage

La Commune de Saint-Martin-d'Uriage a confié à Eaux de Grenoble Alpes, la Délégation du Service de l'eau potable par contrat à compter du 01 janvier 2017.

La durée du contrat est fixée à 11 ans.

Les Parties sont convenues pour la bonne exécution du service, la signature d'un contrat portant :

- Sur la gestion des réseaux d'eaux usées y compris les astreintes
- Sur la recherche d'eaux claires parasites permanentes
- Sur la mise à jour des données cartographiques
- Sur la gestion des usagers du SPANC
- D'une manière plus générale tous éléments permettant la bonne gestion de ces services.

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau d'assainissement de la Commune de Saint-Martin-d'Uriage pour garantir la bonne gestion du réseau usées.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes
Linéaire de conduite	62 km de canalisations pour le réseau d'eaux usées 3 km de canalisations de raccordements d'eaux usées
Accessoires de réseaux	1 393 regards de visite 468 boîtes de branchement

### 5.4.5 Gestion du service public d'eau potable de la Commune du Pleynet

La Communauté de Communes Le Grésivaudan a confié, à la SPL Eaux De Grenoble Alpes, un contrat de prestations de services pour l'exploitation du service eau potable de l'unité de distribution du Pleynet (Les 7 Laux).

La durée du contrat est fixée à un an, à compter du 1er janvier 2019.

Il peut être reconduit tacitement par période d'un an sans que la durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans.

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau du Pleynet pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 78,79%.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Captages/ Ressources	Ressource des Franges (3 sources)	
Réservoirs ou bâches	Nombre	Volume de stockage
	1	250 m <sup>3</sup>
	• Réservoir du Pleynet	
Linéaire de conduite	• 1 km - hors branchements – hors réseau adduction	
Organes hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 brises charges</li> <li>• 1 unité de désinfection aux UV</li> <li>• 28 robinets et vannes</li> <li>• 4 poteaux incendie et bouche d'incendie</li> </ul>	



## 5.5 Gestion des communes dans le cadre du contrat de gérance

A compter du 1er janvier 2019, Grenoble Alpes Métropole a confié à Eaux de Grenoble Alpes la gestion du service d'eau potable à l'intérieur du périmètre défini ci-dessous. Ce contrat de gérance relatif aux missions associées au service public de distribution d'eau potable vise désormais à simplifier les relations contractuelles et le financement associés à ces prestations.

La durée du contrat est fixée à 6 ans. Il prendra fin au 31 décembre 2024.

Par rapport au contrat de 2017, quatre collectivités ont été intégrées au contrat.

Au 01 er janvier 2022, le périmètre du contrat comprend les communes de :

- Champ-sur-Drac
- Claix
- Grenoble
- Mont-St-Martin
- Noyarey
- Proveysieux
- Quaix-en-Chartreuse
- Sassenage
- Saint Martin le Vinoux
- Varcès-Allières et Risset
- Veurey-Voroize

Pour assurer la qualité du service public, Eaux de Grenoble Alpes assure ses missions habituelles :

- S'assurer de la qualité de l'eau
- Entretien, maintenir, réparer les équipements et les ouvrages présents sur le réseau
- Relever et renouveler les compteurs d'eau
- Assurer une surveillance 24h/24 et 7j/7 du réseau dans le cadre d'une astreinte organisée sur tout son périmètre
- Assurer des visites régulières des installations et des équipements
- Gérer les abonnements, les mutations, les réclamations, et facturer l'eau aux abonnés
- Mettre à jour le SIG du réseau d'eau potable
- Instruire les DICT et les DT
- Répondre aux demandes d'avis pour les demandes de permis de construire
- Etablir des devis pour réaliser des travaux sur la commune (exemple : création de branchements)
- Réaliser la campagne de recherche de fuite ainsi que des campagnes de sectorisation du réseau d'eau potable
- Effectuer la campagne de manœuvre des vannes
- Réparer des fuites sur conduites, branchements et compteurs
- Travailler en étroite collaboration et concertation avec la collectivité
- Prévoir une campagne de levés des branchements, des regards compteurs et des organes hydrauliques sur l'ensemble de la collectivité afin de compléter et de détailler la cartographie du réseau d'eau potable.

## 5.5.1 Constitution du réseau d'eau à Champ-sur-Drac

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de CHAMP SUR DRAC pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 89,18%

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	1 station de pompage de le Sert	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	2	1 250 m <sup>3</sup>
	Réservoir de le Sert	1 000 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Super Champ	250m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	24,5 km – hors branchements – hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	944 vannes et robinets 72 poteaux d'incendie et bouches d'incendie	

## 5.5.2 Constitution du réseau d'eau à Claix

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de CLAIX pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 81,33%.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	1 Station de pompage de Furonnières	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	9	2355 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Malhivert	500 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Furonnière	700 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Maison Blanche	400 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Hauts de Jayère	25 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Garretière	500 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Savoyère	20 m <sup>3</sup>
	Réservoir Les Clots	200 m <sup>3</sup>
	Bâche de Jayère	5 m <sup>3</sup>
Bâche de Combe Jardin	5 m <sup>3</sup>	
Linéaire de conduite	64 km – hors branchements – hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	2335 robinets et vannes 175 poteaux d'incendie	



### 5.5.3 Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Grenoble

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de GRENOBLE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 93,09 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes
Nombre de stations de pompage	Voir contrat production
Réservoirs ou bâches de reprise sur réseau	Station de reprise et réservoir site de la Bastille
Linéaire de conduite	262 km de conduites (hors linéaire des branchements)
Organes hydrauliques	19 049 robinets et vannes 1 056 poteaux incendie et bornes d'incendie

### 5.5.4 Constitution du réseau d'eau à Noyarey en quelques chiffres

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de NOYAREY pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 83,20 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	Sans objet	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	3	740 m <sup>3</sup>
	Réservoir de St Jean	1 x 350 m <sup>3</sup> + 2 x 75 m <sup>3</sup>
	Réservoir d'Ezy	1 x 100 m <sup>3</sup> + 1 x 50 m <sup>3</sup>
	Réservoir des fées	1 x 90 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	20 km	
Organes hydrauliques	727 robinets et vannes 54 poteaux incendie et bouches incendie	

### 5.5.5 Constitution du réseau d'eau à Proveysieux

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de PROVEYSIEUX pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 83,19 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	Réservoir de Planfay Chloration par pompe doseuse Réservoir de Bréduire Chloration par pompe doseuse	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	2	330 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Bréduire	80 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Planfay	250 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	9 km hors branchements – hors réseau adduction	
Organes hydrauliques	242 robinets et vannes 23 poteaux d'incendie	

### 5.5.6 Constitution du réseau d'eau à Mont-Saint-Martin

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de MONT SAINT MARTIN pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 77,55 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	0	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	2	500 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Mont-Saint-Martin 1	100 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Mont-Saint-Martin 2	400 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	2,4 km – hors branchements – Hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	88 robinets et vannes 8 poteaux d'incendie	



### 5.5.7. Constitution du réseau d'eau à Quaix-en-Chartreuse

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de QUAIX EN CHARTREUSE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 78,22 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	0	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	4	1300 m <sup>3</sup>
	Réservoir de la Méarie	300 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Mont Quaix	300 m <sup>3</sup>
	Réservoir de La Frette	300 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Touches	400 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	23 km – hors branchements – hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	484 robinets et vannes 43 poteaux d'incendie	

### 5.5.8 Gestion du service public de l'eau potable de la Ville de Sassenage

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de SASSENAGE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 88.78 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	2 Stations Bas et Haut service	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	4	2 010 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Mollard Pichon	1 000 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Fond Bonnier	800 m <sup>3</sup>
	Bâches de reprise des stations bas et haut service	150 et 60 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	57 km (réseaux distribution public/privé)	
Organes hydrauliques	3146 robinets et vannes 201 poteaux d'incendie 18 réducteurs de pression	

## 5.5.9 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Varcès-Allières-et-Risset

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau Varçois pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 90,94 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	3 Stations de pompage : Rochefort, Notre-Dame-de Lachal et Risset	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	5	3 180 m <sup>3</sup>
	Réservoir de Beauregard	3x1 000 m <sup>3</sup>
	Réservoir de l'Eglise	Abandonné
	Réservoir d'Allières	150 m <sup>3</sup>
	Bâche de reprise Risset	30 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	51 km	
Organes hydrauliques	2065 robinets et vannes 145 poteaux d'incendie	



## 5.5.10 Gestion du service public de l'eau potable de la Commune de Veurey-Voroise

En 2022, Eaux de Grenoble Alpes a mené diverses investigations et interventions sur le réseau de VEUREY VOROIZE pour garantir la bonne gestion du réseau et améliorer le taux de rendement du réseau d'eau potable. Pour 2022, le rendement est de 93,70 %.

Désignation	Données 2022 – Eaux de Grenoble Alpes	
Nombre de stations de pompage	3 stations de pompage : Rochefort, Notre-Dame-de Lachal et Risset	
Réservoirs ou bâches de reprise	Nombre	Volume de stockage
	3	1200 m <sup>3</sup>
	Réservoir des Mortières	500 m
	Réservoir le Verdaret	200 m <sup>3</sup>
	Réservoir du Grand Chatelard	500 m <sup>3</sup>
Linéaire de conduite	21 km – hors branchements – Hors réseau d'adduction	
Organes hydrauliques	783 robinets et vannes 62 poteaux d'incendie	





# INDICATEURS DE PERFORMANCE

Extraits d'indicateurs de service et de performance dans les communes, des principaux contrats en exploitation Eaux de Grenoble Alpes.

(SO = sans objet)





P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la bactériologie	Claix	Distri	100 %					
	Noyarey	Distri	100 %						
	Champs sur Drac	Distri	100 %						
	Provezieux	Distri	96,1 %						
	Crolles	Distri	100 %						
	Quaix en Char-treuse	Distri	100 %						
	Veurey voroize	Distri	100 %						
	Mont St Martin	Distri	100 %						
	Grenoble	Distri	99,6 %						
	Sassenage	Distri	100 %						
	Le Pleyret	Distri	100 %						
	St M. Uriage	Distri	100 %						
	St M. Le Vinoux	Distri	100 %						
	Varces	Distri	100 %						
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Claix	Distri	100 %					
	Noyarey	Distri	100 %						
	Champs sur Drac	Distri	100 %						
	Provezieux	Distri	94,7 %						
	Crolles	Distri	100 %						
	Quaix en Char-treuse	Distri	100 %						
	Veurey voroize	Distri	100 %						
	Mont St Martin	Distri	100 %						
	Grenoble	Distri	100 %						
	Sassenage	Distri	100 %						
	Le Pleyret	Distri	100 %						
	St M. Uriage	Distri	100 %						
	St M. Le Vinoux	Distri	100 %						
	Varces	Distri	87,5 %						



	Claix	Noyarey	Champs sur Drac	Provezieux	Crolles	Quaix en Chartreuse	Veurey vo-roize	Mont St Martin	Grenoble	Sassenage	Le Pleyret	St M. Uriage	St M. Le Vinoux	Varces	TOTAL	
P 104.3	Rendement du réseau de distribution AEP	81.33	83	89,18	83.19	97.28	78.22	93.70	77.55	93.09	88.74	78.79	92.8	95.19	90.94	92.83
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /j/km)	6.3	9.8	2.4	1.6	7.87	1.8	2.2	2.1	16.8	5.1	11.03	1.34	3.4	3.4	
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /j/km)	4.1	4.4	2.1	1.2	7.23	1.3	1.4	1.3	11.2	4.0	5.36	1.08	1.5	2.4	
P 301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	87,4	SO	SO	-





# MOYENS INFORMATIQUES ET TÉLÉ- COMMUNICATIONS

7.1. Parc matériels .....	126
7.2. Faits marquants 2022 .....	126
7.3. Perspectives 2023 .....	126

# CHAPITRE 7 : MOYENS INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

## 7.1. Parc matériels

Ordinateurs, tablettes, téléphones portables, le système informatique d'Eaux de Grenoble Alpes est en évolution constante pour rester à la pointe de la technologie. Une large gamme de logiciels est utilisée, avec des produits partagés ou spécifiques pour chacun des métiers rencontrés dans la structure.

Son service informatique / télécom est centré sur le management et la sécurisation de l'information, une partie de la prestation technique est sous-traitée via la passation de marchés publics.

## 7.2. Faits marquants 2022

- Paramétrage et utilisation du logiciel de support technique et de gestion d'actifs informatiques permettant de collecter les demandes et incidents, de concentrer les solutions et d'établir des statistiques du système d'information
- Suivi des nouveaux outils de mobilité, Smartmobility pour l'ordonnancement des activités secteurs Distribution pour les interventions terrains.
- Suivi de l'intégration de l'outil WATGIS pour le pole études et le pole Distribution.
- Remplacement d'ordinateurs ainsi que de serveurs/matériel réseau conformément à notre politique interne (pour bénéficier d'équipements maintenus alliant sécurité, performance et stabilité)
- Renforcement des contraintes de cyber sécurité en lien avec l'ANSSI et mise en conformité complète RGPD
- Etude sur la mise en place de Microsoft 365.
- Mise en place Fibre METRO interconnexion des sites Vaucanson/Rochefort/Vaujany
- Refonte du processus QSE du système d'information.
- Réorganisation du serveur de fichier d'Eaux de Grenoble Alpes.
- Organisation de Clean Day Numérique.
- Poursuite projet sécurisation des réseaux bureautiques et production (routage, gestion des flux, haute disponibilité ...)
- Réflexion sur l'évolution de l'infrastructure du système d'information.
- Interfacer les absences à venir de BODET vers SMARTPLANNIG afin de gérer au mieux les équipes terrains pour l'ordonnanceur. Mise en place du contrat de maintenance AQUACALC et changement de périmètre.
- Mise en place du nouvel outil visioconférence Teams.

## 7.3. Perspectives 2023

- Intégration d'un annuaire unique pour Eaux de Grenoble Alpes, fusion d'annuaire lié au Datacenter
- Réflexion sur les pistes d'amélioration de la salle serveur avec des objectifs Green IT, remplacement des batteries onduleur, acquisition d'un second onduleur pour sécurisation.
- Poursuite de l'étude concernant la mise en place de Microsoft 365.
- Projet de migration du centre d'appel du pole abonnés de l'IPOCC vers l'ACR.
- Renouvellement contrat WATERP Web.
- Renouvellement marché infogérance SOMEI.



# POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL

- 8.1 Formation .....128
- 8.2 Politique de recrutement .....129
- 8.3 Habilitations .....129
- 8.4 Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances .....130

# CHAPITRE 8 : POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL

## 8.1. Formation

Depuis le 1er janvier 2016, le plan de formation est désormais sous la responsabilité de l'employeur qui, pour les entreprises de plus de 10 salariés, décide librement des montants affectés. Une contribution unique réduite est collectée chaque année auprès de l'ensemble des employeurs pour financer des formations qualifiantes au bénéfice des salariés.

Une fois cette contribution versée, chaque employeur est libre de mettre en place les plans de formation qu'il pense les plus adaptés à son entreprise.

Eaux de Grenoble Alpes a disposé en 2022 d'un plan de formation annuel de l'ordre de 3,00% de la masse salariale (Coûts pédagogiques et salariaux).

Les axes prioritaires de formation d'Eaux de Grenoble Alpes sont :

- La sécurité au travail : maîtriser les risques individuels et collectifs
- Le développement des compétences spécifiques et annexes aux métiers
- L'optimisation de l'utilisation des outils de travail et leur performance
- Renforcement du travail d'équipe et interservices

Les besoins en formation des agents et salariés sont exprimés individuellement auprès des responsables hiérarchiques au moyen d'un document remis à chaque salarié, puis ces demandes sont centralisées par chaque Direction de Pôle. Les Ressources Humaines compilent ensuite ces besoins pour bâtir le plan de formation.

Un travail de priorisation des formations demandées est ensuite réalisé en collaboration avec la Direction Générale, la Direction Administrative et Financière et chaque Direction de Pôle.

Le résultat de cette réflexion est ensuite présenté à une Commission de Formation composée des directeurs de pôles et de deux membres du Comité Social et Economique pour approbation puis au Comité Social et Economique pour validation du plan de formation.

Les formations dispensées sont évaluées au regard des compétences clés définies pour chaque métier afin de s'assurer de leur efficacité.



## 8.2. Politique de recrutement

Quand un besoin émane au sein d'un pôle, le directeur ou la directrice dudit pôle en fait la demande motivée et formalisée par un imprimé dédié auprès de la Direction Générale.

Si ce besoin est justifié et validé par la Direction Générale, un profil de poste est rédigé par les Ressources Humaines en collaboration avec le directeur ou la directrice de pôle.

Le profil de poste est diffusé en interne afin de favoriser l'évolution d'un ou d'une salarié(e) déjà en poste. Celui-ci est ensuite diffusé en externe sur des sites professionnels et sur le site web d'Eaux de Grenoble Alpes.

Après étude préalable suivant les prérequis demandés, les candidats jugés les plus intéressants sont convoqués pour se présenter devant un ou deux jurys composés du futur responsable hiérarchique direct, du Directeur Général et du Directeur ou de la Directrice de pôle concerné par le recrutement ainsi que du Directeur Général Opérationnel

Il est à noter que les postulants internes sont systématiquement reçus.

Le candidat retenu recevra un livret d'accueil et sera présenté à l'ensemble des collaborateurs d'Eaux de Grenoble Alpes.

Eaux de Grenoble Alpes favorise également l'insertion des jeunes. Ainsi, au cours de l'exercice 2022, ont été conclus ou poursuivis :

- 9 conventions de stages non rémunérés
- 1 convention de stage rémunéré
- 7 contrats en alternance (soit 3 contrats supplémentaires par rapport à 2021)

## 8.3. Habilitations

Les Ressources Humaines d'Eaux de Grenoble Alpes disposent d'un tableau de bord répertoriant l'ensemble des personnels habilités ou disposant de qualifications spécifiques afin de prévoir régulièrement leur recyclage.

Chaque salarié dispose d'une fiche métier, et sur les fiches répertoriant les compétences clés pour chaque métier, il est listé les habilitations et permis obligatoires à l'exercice du métier, de ce fait, chaque nouvel embauché bénéficiera des formations nécessaires.

## 8.4. Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances

L'attitude éthique est au cœur des actions d'Eaux de Grenoble Alpes :

Des actions	<p>Investissement dans l'aménagement de ses locaux pour l'accueil de travailleurs handicapés, dont elle respecte le taux légal d'emploi</p> <p>Mise en place d'un retour progressif et aménagé au travail à la suite de longue maladie ou d'un arrêt de travail prolongé (temps partiel thérapeutique, télétravail)</p> <p>Mise en œuvre, dans la limite des postes ouverts, de l'obligation de reclassement en cas d'inaptitude</p> <p>Financement par le biais du CPF de bilan de compétences pour les salariés souhaitant changer de poste, prioritairement en dehors du temps de travail</p> <p>Accueil des jeunes dans le cadre de stages non rémunérés, de stages rémunérés, et de formation en alternance.</p>	
Un principe de parité	Femmes	Hommes
	<p>27,3% des effectifs</p> <p>11 ingénieurs et cadres soit 45,83%</p>	<p>72,7% des effectifs</p> <p>13 ingénieurs et cadres soit 54,17%</p>
<p>Une pyramide des âges homogène,</p> <p>Peu de turn-over</p>	<p>Favorisation de l'embauche de jeunes collaborateurs.</p> <p>Âge moyen de 45 ans :</p> <p>45 ans pour les hommes</p> <p>45 ans pour les femmes</p>	<p>Ancienneté moyenne de 15 ans :</p> <p>42 % de moins de 10 ans d'ancienneté</p> <p>10 % entre 10 et 15 ans</p> <p>44 % de plus de 15 ans</p>
Rémunérations équitables	<p>Rapport entre les 10 plus hauts et les 10 plus bas salaires : 2.99 (2,92 en 2021)</p> <p>Salaires identiques entre femmes et hommes à fonction équivalente</p> <p>Une seule et même grille des salaires pour l'ensemble du personnel.</p>	



Cet aspect se traduit aussi dans l'effort de formation fait pour le personnel :

Dépenses	3 % de la masse salariale pour l'année 2022 Ces dépenses comprennent : Dépenses en formation pour les salariés (transport, hébergement, repas) Coût pédagogique de la formation et les salaires	
Parité	Les femmes représentent 21 % de la population formée	
Axes	Sécurité au travail	75 % des dépenses
	Management	25 % des dépenses





# COMMUNICATION

## CHAPITRE 9 : COMMUNICATION

L'ensemble de notre territoire d'intervention bénéficie de la politique de communication d'Eaux de Grenoble Alpes, service public participant à son devoir de transmission concernant la préservation de ce bien commun qu'est l'eau potable et à son souci de transparence, aussi bien en interne qu'en externe.

Les cibles	Les actions de communication
Les usagers	Événementiels, goodies Signalétique Factures, lettres, site web Réseaux sociaux Encarts publicitaires
Les employés d'Eaux de Grenoble Alpes	Inf'Eau (une édition par trimestre)

Le bilan 2022 des indicateurs de communication officiels d'Eaux de Grenoble Alpes est particulier.

Ces indicateurs concernent 3 domaines :

- Les actions pédagogiques (0 en 2020 – 4 en 2022)
- Les partenariats (8 en 2020 – 17 en 2022)
  - o Principalement sous trois formes : stand, lots et/ou contribution financière
  - o OMS, Office du Tourisme, Pompiers de l'Isère, Guide de l'étudiant
  - o Associations : Grenoble athlétisme, Entente Athlétique de Grenoble
- Le suivi de la fréquentation sur site web EDGA et Agence en Ligne en 2022 (5ème année de fonctionnement)
  - o Nombre d'utilisateurs site institutionnel :  
En 2018 : 98 234 utilisateurs ont visionné 395 308 pages  
En 2019 : 116 421 utilisateurs ont visionné 442 203 pages  
En 2020 : 104 130 utilisateurs ont visionné 356 861 pages  
En 2021 : 48 030 utilisateurs ont visionné 139 599 pages  
En 2022 : 35 773 utilisateurs ont visionné 98 177 pages
  - o Nombre d'utilisateurs site Agence en ligne  
En 2018 : 91 812 pour 1 046 950 pages vues  
En 2019 : 129 972 pour 1 309 740 pages vues  
En 2020 : 147 915 pour 1 475 489 pages vues  
En 2021 : 162 328 pour 1 585 410 pages vues  
En 2022 : 116 687 pour 577 093 pages vues
  - o Paiement en ligne :  
45 157 opérations effectuées en 2018  
54 207 opérations effectuées en 2019  
59 998 opérations effectuées en 2020  
53 982 opérations effectuées en 2021  
24 132 opérations effectuées en 2022



## Promotion de l'expertise technique et des atouts d'Eaux de Grenoble Alpes

Eaux de Grenoble Alpes participe à diverses réflexions françaises, européennes et mondiales sur l'eau et le service public au sein de nombreux groupes de travail nationaux et internationaux :

Groupes de travail	Enjeux
PFE – Partenariat Français pour l'Eau	<p>L'adhésion au PFE a permis de participer aux tribunes du Forum Mondial de l'Eau en 2012 le modèle de gouvernance grenoblois a pu ainsi être présenté avec le concours de représentants du comité des usagers de l'eau au forum officiel et au forum alternatif organisé à Marseille.</p> <p>Aujourd'hui Eaux de Grenoble Alpes est destinataire des programmes de travail du PFE.</p>
FNCCR – Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies	<p>La REG avait été à l'origine de la création de France Eau Publique qui promeut les valeurs de transparence, en donnant une juste place à l'usager et en faisant la promotion de la gestion publique de l'eau. L'objectif est de disposer d'un réseau actif de gestionnaires publics qui engagent ensemble des mutualisations (achats, savoir-faire ...).</p> <p>La SPL Eaux de Grenoble Alpes y participe.</p>
ASTEE – Association Scientifique et Technique pour l'eau et l'environnement	<p>Le groupe de travail « Gestion Patrimoniale » associe des opérateurs et l'ONEMA qui est à l'origine du décret « fuites ». Au sein de ce groupe, Eaux de Grenoble Alpes participe à la réflexion sur les meilleures techniques de gestion patrimoniale qui a abouti à la rédaction d'un guide (Niveau III), publié en 2016.</p> <p>Le groupe de travail Gestion Patrimoniale – Immobilisations qui a étudié la meilleure façon de conjuguer finances et besoins techniques, ainsi que les investissements et exploitation développe un groupe de travail et de réflexion sur la comptabilité analytique et sa mise en place, auquel Eaux de Grenoble Alpes a participé.</p>
APE – Aqua Publica Europea	<p>La présence d'Eaux de Grenoble Alpes au sein d'APE permet de promouvoir la gouvernance citoyenne et le mode de gestion publique au niveau de l'Europe. Ces échanges procurent un éclairage enrichissant tant en termes de connaissances, d'enjeux, que de pratiques professionnelles.</p> <p>Groupe de travail « Tarification et patrimoine »</p> <p>Eaux de Grenoble Alpes a été copilote du groupe de travail chargé d'examiner les politiques de construction tarifaire de l'eau et les différentes modalités de mise en œuvre d'une gestion patrimoniale des services d'eau dans les différents pays des membres du groupe de travail au sein de l'union européenne.</p>

Groupes de travail	Enjeux
Association Rivières Rhône Alpes	Eaux de Grenoble Alpes adhère à l'association et participe aux journées techniques thématiques et d'information, dites Pêches et aux cas pratiques régulièrement organisées, selon les thématiques traitées et leur rapport avec les problématiques de nos sites.
OCDE	Eaux de Grenoble Alpes a poursuivi sa participation et contribution aux travaux de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau dans les villes Grenoble est un des cas d'étude (avec Paris, Marseille et Nantes pour la France, parmi 48 pays répartis dans 22 pays).  Ouvrage Water Governance in Cities paru.



# LOCAUX D'EAUX DE GRENOBLE ALPES

Sites	Localisation et caractéristiques
Captages de Rochefort	Situés dans la commune de Varcès-Allières-et-Risset, commune titulaire d'un droit d'eau honoré par voie contractuelle 2 329 ha de périmètres de protection.
Captages de Jouchy et Pré Grivel	Situés respectivement dans les Communes de Saint-Pierre-de-Mésage et Vizille 324 ha de périmètres de protection.
Autres captages	Puits de Notre-Dame-de-Lachal (Commune de Varcès Allière et Risset).
	Source de la Balme (commune de Notre-Dame-de-Mésage).
	Sources de Sarcenas.
Siège Social	Situé au 50 rue Vaujany à Grenoble, il abrite l'ensemble des collaborateurs d'Eaux de Grenoble Alpes, hormis les personnels affectés aux sites de captages et de l'accueil Vaucanson.
Site d'accueil de Vaucanson	Situé place Vaucanson, en plein centre de Grenoble, et immédiatement à côté des locaux commerciaux de GEG (Gaz et Electricité de Grenoble) Permet aux usagers d'être accueillis en une sorte de guichet unique où ils peuvent accomplir l'intégralité des formalités relatives à leur approvisionnement en fluides.

# CHAPITRE 10 : LOCAUX D'EAUX DE GRENOBLE ALPES

Sites :





# DONNEES FINANCIERES

- 11.1 Compte de résultat de l'exercice.....140
  - 11.1.1 Éléments significatifs du compte de résultat -  
détail des produits.....141
  - 11.1.2 Éléments significatifs du compte de résultat -  
détail des charges.....143

# CHAPITRE 11 : DONNEES FINANCIERES

Pour une meilleure lisibilité, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€)

## 11.1 Compte de résultat de l'exercice 2022

Le compte de résultat 2022 est détaillé dans le tableau ci-après, les montants étant indiqués en K€ :

PRODUITS	En K€				
	2018	2019	2020	2021	2022
Ventes (Chiffre d'affaires) (1)	21 938.6	18 685.2	18 457.5	20 019.8	20 025.0
Production en cours (2)	- 146.2	11.4	-11.4	0.4	6.4
Production immobilisée (3)	426.5	17.7	4.8	12.8	104.2
Autres produits de gestion courante (4)	346.0	23.1	311.8	12.4	7.1
Produits financiers (5)	61.5	61.3	53.5	27 .2	4.1
Produits exceptionnels (6)	631.6	3 902.4	241.4	848.1	525.3
Reprises sur provisions et transfert de charges (7)	3 160.1	447.4	415.5	409.8	603.5
<b>Total</b>	<b>26 418.1</b>	<b>23 148.5</b>	<b>19 473.1</b>	<b>21 330.5</b>	<b>21 275.6</b>

CHARGES	En K€				
	2018	2019	2020	2021	2022
Achats et charges externes (1)	9 628.6	9 469	9 593.8	9 895.7	11 187.0
Variations de stocks (2)	5.6	40.4	13.2	-28.8	-20.1
Impôts et taxes (3)	439.6	389.8	401.5	386.4	417.0
Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 677.6	8 072.9	8 246.6	8 476.1	8 603.9
Autres charges de gestion courante (5)	4 346.7	261.8	309.8	99 8	103.0
Dotations aux amortissements et provisions (6)	2 405.6	854.8	854.5	1 249.6	495.3
Charges financières (7)	4.1	3	2.6	2.1	1.7
Charges exceptionnelles (8)	2 441.1	4 109.9	230.2	1 124.8	129.2
Participation des salariés et impôt sur les sociétés (9)	- 219.3	0	0	0	0
Résultat (bénéfice ou excédent)	- 1 311.5	- 53.1	-179.1	+ 124.8	+ 358.6
<b>Total</b>	<b>26 418.1</b>	<b>23 148.5</b>	<b>19 473.1</b>	<b>21 330.5</b>	<b>21 275.6</b>



## 11.1.1 Eléments significatifs du compte de résultat 2022 - Détail des produits

### Chiffre d'affaires

Les ventes s'élèvent à 20 025 K€, réparties de la manière suivante :

Ventes	2018	2019	2020	2021	2022
Ventes d'eau (a)	13 639.1	3 346.8	3 855.1	4 270.1	4 289.3
Travaux + prestations (b)	4 120.04	3 202.9	2 702.9	3 219.4	3 167.9
Parties fixes et locations compteurs (c)	2 517.5	229.3	191.2	200.4	143.8
Rémunération pour perception de redevances (d)	1 183.8	2 416.1	2502.6	2 630.7	2 709.0
Contrat de Gérance Production (e)		5 442.6	5 311.2	5 614.8	5 673.2
Contrat de Gérance Distribution (e)		3 616.4	3 471.1	3 685.1	3 647.7
Frais d'intervention et de dossier facturés aux abonnés (f)	467.4	429.1	420.1	395.7	391.3
Frais et pénalités					
Divers	10.4	2	3.3	3.6	2.8
<b>Total en K€</b>	<b>19 832,3</b>	<b>21 938,6</b>	<b>18 685,2</b>	<b>18 457,5</b>	<b>20 019,8</b>

#### a. Ventes d'eau

Vente eau 2022	4 289 309 €
Vente eau 2021	4 270 057€
Vente eau 2020	3 855 051 €
Vente eau 2019	3 346 768 €
Vente eau 2018	13 639 052 €
Écart : (2022-2021)	19 252 €
Pourcentage correspondant	+ 0.45 %

Les ventes d'eau sont stables en 2022, la fin du contrat de DSP de la commune de Saint Martin Le Vinoux au 31 décembre 2021 a été compensée par la hausse des consommations de la DSP de Crolles.

#### b. Travaux et prestations

Les travaux et prestations facturés s'élèvent à 3 167.9 K€ pour 2022 contre 3 219.4 K€ en 2021 soit une légère baisse de 51.5 K€ (1,6%).

#### c. Partie fixe et locations compteurs

Les parts fixes et locations de compteurs ont baissé de 56.6 K€ entre 2021 et 2022, en passant de 200.4 K€ à 143.8 K€. Cette baisse est liée à la sortie du contrat de Saint Martin Le Vinoux.

#### **d. Contrats de gérance**

La rémunération pour perception de redevance concerne la prestation de quittancement liée au contrat de facturation recouvrement pour un montant de 2 613.2 K€ ainsi que le recouvrement pour le compte de l'agence de l'eau pour 95.8 K€.

#### **e. Frais d'intervention et de dossier facturés aux abonnés**

Les enveloppes contractuelles fixées d'un commun accord entre EDGA et Grenoble-Alpes Métropole ont, comme chaque année, été respectées :

- le contrat de gérance du service public de production est comptabilisé à hauteur de 5 673.2 K€, en ce inclus les charges de fonctionnement, de petits investissements, les investissements liés à la sûreté des installations, de sécurité informatique et les frais généraux ;
- le contrat de gérance du service public de distribution est comptabilisé à hauteur de 3 647.7 K€, en ce inclus les charges de fonctionnement, les petits investissements ainsi que la pose des compteurs et les frais généraux.

#### **f. Frais d'intervention et de dossier facturés aux abonnés**

Ce poste intègre les frais d'accès et les avenants concernant les contrats de DSP des communes de Crolles et Saint-Martin d'Uriage ainsi que les frais de relances.

### **Production en cours**

Pour mémoire, la production en cours au 31 décembre 2022 s'élève à 6.4K€.

### **Production immobilisée**

La production immobilisée 2022 s'élève à hauteur de 104.2 K€ et correspond aux travaux réalisés dans le cadre du contrat de la DSP de Crolles.

### **Autres produits de gestion courante**

Ils s'élèvent à 3.8 K€ en 2022 et sont constitués de diverses ventes tels que les déchets, gourdes, ainsi que divers rompus.

### **Subvention d'exploitation**

Une subvention de 15 K€ concernant la location d'un véhicule « vert » à faibles émissions a été accordée par Grenoble-Alpes Métropole. Cette subvention a été étalée sur la durée de la location et prise en compte pour cet exercice pour un montant 3.3 K€.

### **Produits financiers**

Les produits financiers, résultat de la rémunération des comptes par les organismes bancaires, sont en constante diminution en raison de la baisse récurrente des taux de rémunération des comptes courants par les organismes bancaires.



## Produits exceptionnels

- Les produits exceptionnels s'élèvent à 525.3 K€ et sont constitués principalement de :
- 486.8 K€ de produits sur exercices antérieurs;
- 38.5 K€ pour des cessions d'immobilisations. .

## Reprises de provisions et transfert de charges

Le poste reprises sur provisions et transfert de charges s'élève à 603.5 K€ contre 409.8 K€ en 2021. Cet écart s'explique principalement par des reprises de provisions pour départs à la retraite.

Les reprises de provisions ont leur contrepartie dans des dépenses intervenues au cours de l'exercice, dépenses qui ont été couvertes par ces provisions constituées au cours d'exercices antérieurs. C'est le cas notamment des indemnités conventionnelles de départ à la retraite et des primes conventionnelles de naissance sur 2022.

### 11.1.2 Eléments significatifs du compte de résultat 2021 - Détail des charges

CHARGES	2018	2019	2020	2021	2022
Achats et charges externes (1)	9 628.6	9 469	9 593.9	9 895.7	11 187.0
Variations de stocks (2)	5.6	40.4	13.2	-28.8	- 20.1
Impôts et taxes (3)	439.6	389.8	401.5	386.4	417.0
Charges de personnel et frais assimilés (4)	8 677.6	8 072.9	8 246.5	8 476.1	8 603.9
Autres charges de gestion courante (5)	4 346.7	261.8	309.8	99 8	103.0
Dotations aux amortissements et provisions (6)	2 405.6	854.8	854.5	1 249.6	495.3
Charges financières (7)	4.1	3	2.6	2.1	1.7
Charges exceptionnelles (8)	2 441.1	4 109.9	230.2	1 124.8	129.2
Participation des salariés et impôt sur les sociétés (9)	- 219.3	0	0	0	0
Résultat (bénéfice ou excédent)	- 1 311.5	- 53.1	-179.1	+ 124.8	+358.6
<b>Total en K€</b>	<b>24 647,50</b>	<b>26 418,1</b>	<b>23 148,5</b>	<b>19 473,1</b>	<b>21 330,5</b>

## Autres achats et charges externes

Ce poste est en augmentation de 1 291.3 K€ par rapport à 2021, en raison notamment de :

- l'évolution importante du prix de l'eau achetée auprès de la CCLG pour la DSP de Crolles (+13.2%) soit +540 K€ ;
- l'augmentation du coût de l'énergie pour 237 K€ ;
- l'augmentation du coût du carburant pour 43.2 K€ ;
- l'intégration dans le contrat de gérance de production de la sûreté des installations et de la sécurité informatique.

## Variation de stocks

La variation de stock de matière première correspond à l'opération suivante :

Stock Initial [SI] – Stock Final [SF].

La variation de stock est positive, ce qui signifie que l'entreprise a prélevé sur son stock pour produire. Cette variation s'ajoute aux achats de l'exercice pour calculer la consommation de l'exercice en matières premières.

## Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes s'élève à 417 K€ et comprend les taxes liées aux salaires, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises ainsi que la contribution foncière des entreprises.

Le déficit fiscal reportable non utilisé provenant de la fusion avec la SERGADI est de 373 K€.

## Charges de personnel

Ce poste apparaît en hausse à 8 603.9 K€, contre 8 476.1 K€ pour 2021.

Cette augmentation de 127.8 K€ résulte :

- De huit départs à la retraite sur l'exercice pour 143.9 k€, montant que l'on retrouve en reprise de provision IFC,
- des négociations annuelles,
- du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).



## Autres charges de gestion

Ces charges s'élèvent à 103.0 K€ et sont constituées principalement de charges de gestion courante tels que des charges liés à des sinistres dégâts des eaux ou à des régularisations de fournisseurs.

Est également inclus dans ce poste un amortissement de caducité pour un montant de 81,2 K€ concernant les travaux liés au contrat de délégation de service public de l'eau avec la commune de Crolles.

## Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations se répartissent comme suit :

	2022 (en K€)
Dotations aux amortissements	401,9
Dotations aux provisions	93,4
<b>Total en K€</b>	<b>495,3</b>

## Charges financières

Les charges financières, d'un montant de 1.7 K€ en 2022, correspondent aux intérêts des emprunts contractés pour la mise en place de la radio relève à Crolles transférés par la SERGADI à l'occasion de la fusion

## Charges exceptionnelles

Ce poste, qui s'élève à hauteur de 129.2 k€ pour 2022 contre 1 124.8 K€ en 2021, est principalement composé des éléments suivants :

- la valeur nette comptable des actifs cédés ou mis au rebut (44.1 K€) ;
- de charges sur les exercices antérieurs, à hauteur de 65.0 K€ résultant d'un réajustement de la cotisation d'assurance ;
- de paiement d'indemnités transactionnelles pour 20 k€.

## Participation des salariés et impôts sur les sociétés

Comme chaque année depuis 2015, aucune participation n'a été versée aux salariés.  
Compte tenu des résultats de l'exercice 2022, il n'y a pas eu non plus d'impôts sur les sociétés.

## BILAN

Au 31 décembre 2022, le bilan en valeur nette (c'est-à-dire les valeurs brutes diminuées des amortissements cumulés et provisions) d'EDGA se présente comme suit :

ACTIF	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€
Libellés	2018	2019	2020	2021	2022
Immobilisations incorporelles	1 402,66	1,526,10	1 314,20	332,6	239,76
Immobilisations corporelles	4 183,57	2 040,74	2 074,40	1 838,41	1 771,12
Immobilisations financières	71,85	90,10	90,50	90,01	97,2
Total immobilisations	5 676,08	3 656,90	3 479,10	2 261,02	2 108,08
Stocks	333,60	293,10	279,90		328,8
En cours	0	11,40	0	309,03	6,8
Créances	40 351,10	34271,20	30 616,90	31 204,1	31 803,8
Disponibilités et divers	14 957,65	28 994,06	31 240,60	35 295,6	39 808,9
Total actif circulant	55 642,35	63 569,70	62 137,40	66 808,7	71 981,4
Total	61 318,43	67226,70	65 616,60	69 069,7	74 089,5

PASSIF	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€
Libellé	2018	2019	2020	2021	2022
Capital social ou dotation initiale	7 056	7 056	7 056	7 056,0	7 056,0
Prime de fusion	350,8	350,8	350,8	350,8	350,8
Réserves	352,8	352,8	352,8	352,8	352,8
Report à nouveau	-280,2	-1 591,7	- 1 644,9	- 1 823,9	-1 699,2
Résultat de l'exercice	-1 311,5	-53,1	-179,1	124,8	358,6
Total capitaux propres	6 167,9	6 114,8	5 935,6	6 060,5	6 419,1
Autres fonds propres	624,8	706	787,3	868,5	949,7
Provisions pour risques et charges	1 304,1	1 455,1	1 500	1 927,7	1 500,9
Dettes financières	304,3	318,1	352,3	292,8	293,9
Dettes diverses	52 337,4	58 532,7	56 938,2	59 822,9	64 823,5
Produits constatés d'avance	579,9	100	103,1	97,3	102,4
Total	61 318,43	67 226,7	65 616,6	69 069,7	74 089,5



## Éléments significatifs

### Actif - Immobilisations

Il n'y a pas d'élément significatif dans la variation de l'actif immobilisé, ce poste représente l'actif immobilisé brut, déduction faite de la somme des amortissements pratiqués.

### Actif - Créances

Ce poste comprend notamment les créances sur les usagers et l'eau consommée et non encore facturée dite « eau dans les compteurs », ainsi que les créances auprès des abonnés liées au contrat de facturation recouvrement.

### Actif - Disponibilités

Cette ligne représente les liquidités disponibles en banque.

Les disponibilités s'élèvent à 39 727.9 K€ en 2022 contre 35 177.9 K€ pour l'exercice 2021. Cette évolution n'est pas significative puisque ces disponibilités fluctuent chaque jour selon les encaissements et les reversements faits dans le cadre du contrat de facturation recouvrement.

### Passif - Capitaux propres

Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022, de 358.6 K€, porte les capitaux propres de 6 060.4 K€ en 2021 à 6 419 K€ en 2022.

### Passif - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des décaissements probables liés à des situations existantes à la clôture de l'exercice.

Il s'agit pour l'essentiel de provisions :

• pour litiges	5.0 K€
• pour pensions et obligations liées aux salariés	772.8 K€
• risques et charges	723.1 K€
• Soit un total de	1 500.9 K€

## Passif - Dettes financières

Les dettes financières s'élèvent à 293.9 K€ et sont constituées de :

- 27 K€ d'emprunts issus de la fusion avec la SERGADI ;
- 24.6 K€ liés au calcul de la participation des salariés 2014 ;
- 230.8 K€ correspondant au compte courant des associés ;
- 11.5 K€ de frais bancaires.

## Passif - Dettes diverses

Les dettes diverses s'élèvent à 64 823.5 K€ au 31 décembre 2022.

Elles se présentent comme suit (en K€) :

Fournisseurs	952.9
Fournisseurs FNP	1 833.9
Avances clients	3 868.4
Dettes sociales	1 911.6
Dettes fiscales	888.9
Autres dettes (Agence de l'eau, redevances, sur-taxes collectivités)	55 367.8
<b>Total</b>	<b>64 823.5</b>

## Passif-Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne concernant plus que les DSP de Crolles, leurs montant s'élèvent à 102.4 K€.